

Université de Montréal

Perspectives féministes sur les préférences adaptatives

par Marie-Pier Lemay

Département de philosophie
Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise
en philosophie
option recherche

Août 2016

© Marie-Pier Lemay, 2016

Résumé

Ce mémoire consiste en une analyse des débats contemporains en philosophie politique féministe portant sur les préférences adaptatives. Dans cette littérature philosophique, une préférence adaptative pourrait se définir brièvement comme étant une préférence incompatible avec l'épanouissement personnel de base, ou encore formée de manière non autonome, et qui s'est forgée dans des conditions injustes. En d'autres termes, nous nous intéressons aux préférences qui s'adaptent à un horizon de choix restreint par un contexte oppressif. Ce concept se pose dans la littérature féministe dans un périlleux équilibre entre le respect de l'agentivité des personnes et la reconnaissance de l'influence des constructions sociales, nous poussant vers certains choix. La présente étude défendra l'idée selon laquelle le concept de préférences adaptatives est nécessaire et pertinent pour les perspectives féministes. Pour ce faire, nous nous concentrerons principalement sur deux théorisations de ce concept, celles apportées par les philosophes Martha Nussbaum et Serene Khader, l'appliquant dans le contexte de l'éthique du développement. Nous serons amenée dans un dernier temps à nous demander si une conception du bien est indispensable afin de réfléchir sur les préférences adaptatives.

Mots-clés : Philosophie politique, féminisme, préférences adaptatives, oppression, agentivité, justice, capacités.

Abstract

This MA thesis consists in an analysis of contemporary debates in feminist political philosophy on the concept of adaptive preferences. In this philosophical literature, an adaptive preference could be defined as a preference at odds with basic flourishing, or formed non-autonomously, and generated under unjust conditions. In other words, we will focus on preferences that are adapted to a limited horizon of choices owing to an oppressive context. This concept is characterized in feminist theory by an attempt to reconcile a respect for women's agency with the knowledge that our choices are socially constructed. This present study will argue that the concept of adaptive preference is still required and relevant for feminist perspectives. To that end, we will principally discuss two conceptualizations of this concept, those brought forward by the philosophers Martha Nussbaum and Serene Khader, deployed in development ethics. The last stage of our analysis will constitute an enquiry about whether or not a conception of the good is required to make sense of adaptive preference theory.

Keywords: Political philosophy, feminism, adaptive preferences, oppression, agency, justice, capabilities.

Table des matières

Résumé	i
Abstract.....	ii
Table des matières	iii
Remerciements	vi
Introduction	1
Question de recherche et plan.....	5
CHAPITRE 1 – Enjeux théoriques et pratiques des préférences adaptatives	8
Introduction	8
1.1. Préférences adaptatives et oppression internalisée.....	9
1.2. Trois axes des débats contemporains sur les préférences adaptatives au sein des perspectives féministes.....	12
1.2.1. Préférences adaptatives et libéralisme.....	12
1.2.2. Préférences adaptatives et paternalisme	14
1.2.3. Préférences adaptatives et agentivité.....	16
1.3. Deux premières réponses.....	19
1.3.1. Jon Elster	20
1.3.2. Amartya Sen	22
1.4. Conclusion du chapitre	24
CHAPITRE 2 – Les préférences adaptatives chez Martha Nussbaum : une justification de son approche des capacités	25
Introduction	25
2.1. La croisade envers le relativisme moral de Martha Nussbaum.....	26
2.2. La liste des dix capacités humaines centrales	29
2.3. L’approche des capacités de Nussbaum et l’adoption d’un libéralisme politique	32
2.4. La théorisation des préférences adaptatives chez Nussbaum	35
2.4.1. Définition et exemples.....	35
2.4.2. Fonction architectonique	38

2.4.3 Fonction normative.....	41
2.4.4. Conclusion partielle.....	43
2.5. Préférences adaptatives et perfectionnisme.....	44
2.5.1. Libéralisme politique et perfectionnisme chez Nussbaum.....	45
2.5.2. Le perfectionnisme sous-jacent à la théorisation des préférences adaptatives chez Nussbaum.....	47
2.5.3. Autonomie, le « bien ultime » chez Nussbaum.....	50
2.5.4. Implications théoriques.....	53
2.6 Conclusion du chapitre.....	54
CHAPITRE 3 – Vers une théorisation perfectionniste des préférences adaptatives : analyse de la variante de Serene Khader.....	55
Introduction.....	55
3.1. Visées pratiques de la variante de Serene Khader.....	56
3.2. Perfectionnisme.....	60
3.3. Délibération.....	65
3.3.1 Un perfectionnisme délibératif.....	66
3.3.2. Repenser les interventions à l’aune d’une exigence délibérative.....	67
3.4 Le « dilemme de l’agentivité » et l’autonomie.....	70
3.5 Discussion et comparaison des approches de Nussbaum et de Khader.....	76
Conclusion du chapitre.....	79
Conclusion.....	80
Bibliographie.....	i

À mon défunt père

Remerciements

À travers mes études universitaires, j'ai eu la chance d'être inspirée par des mentors exceptionnels qui m'ont encouragée à continuer sur cette voie, que ce soit lors de mon baccalauréat à l'Université du Québec à Trois-Rivières ou ma maîtrise à l'Université de Montréal. Mes remerciements académiques les plus sincères vont à ma directrice de maîtrise, Ryoa Chung, qui m'a ouvert les yeux sur les débats actuels en philosophie féministe politique. Je me dois de remercier les professeur(e)s suivant(e)s qui m'ont épaulée dans les nombreuses demandes de bourse et d'admission des trois dernières années : Serge Cantin, Ryoa Chung, Stéphane Courtois, Marc-Antoine Dilhac, Mélissa Thériault et Claude Thérien. Cette maîtrise en philosophie a été entreprise grâce au soutien du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH), du Fonds de Recherche du Québec - Société et Culture (FRQSC) ainsi que du Centre de Recherche en Éthique (CRÉ). J'en profite pour remercier les personnes qui ont commenté le premier plan de ce mémoire lors de ma présentation au CRÉ en avril 2016, cela m'a permis de restructurer pour le mieux, je l'espère, ce travail. Merci à Danielle Zwarthoed qui a eu la gentillesse de commenter un document présentant ma problématique de recherche.

Sur le plan personnel, l'écriture de ce mémoire a été marquée par l'amour, la patience et les talents culinaires de Marc-Antoine M. Je remercie vivement mon ami Jean-François Houle qui a lu et commenté patiemment la première version de ce mémoire et beaucoup d'autres textes que j'ai écrits. Merci à Lucas, Annick, Florence (*alias* la formidable colocataire), Olivier, Émilie et Gabrielle de m'avoir fait sortir de ma bulle académique quand j'avais besoin d'une pause. Merci à Polly Galis pour les réflexions et les encouragements sous la forme d'une amitié épistolaire. Je ne peux passer sous silence le soutien que j'ai reçu de ma famille « tricotée serrée ». Salutations à Lucie, Jean-Pierre, Joanna, Benoit, Davy, Patricia et mes sept neveux et nièces que j'ai eu l'immense chance de voir grandir.

Introduction

Nous ne sommes pas toujours les meilleur(e)s juges de nous-mêmes.

Nous échouons parfois à agir à l'aune de notre bien-être, que ce soit sous l'influence de nos constructions sociales, notre milieu, nos habitudes, nos dépendances, la faiblesse de notre volonté, et encore...

Devrions-nous respecter ces choix parfois entrepris sans l'apparence de l'exercice de l'autonomie ? Et que voulons-nous signifier par « respecter » ? Y a-t-il des situations où nous devons être forcés à nous épanouir pleinement et librement ? Ainsi, existe-t-il des zones grises où l'intervention externe, et possiblement gouvernementale, est souhaitable ?

Telles sont les questions initiales qui animent les réflexions sur lesquelles se base ce mémoire de maîtrise qui, comme l'indique son titre, traite plus spécifiquement de ces enjeux à partir des perspectives féministes actuelles. Nous nous interrogeons donc plus spécifiquement sur le processus sociétal qui forge les préférences, les choix ou encore les désirs des femmes¹ et sur leurs implications politiques. Notre attention est dirigée envers le phénomène des préférences adaptatives, dont nous pouvons esquisser la définition suivante (tout en gardant à l'esprit qu'un des objectifs de ce mémoire est de définir précisément ce terme) : il s'agit des préférences qui sont incompatibles avec l'épanouissement personnel de base et qui sont formées dans des conditions injustes. Chez d'autres philosophes, elles sont davantage comprises en lien avec le processus par lequel elles s'acquièrent, où nous nous adaptons au manque d'opportunité. Afin d'éclaircir le phénomène décrit auprès d'un lectorat possiblement néophyte, nous l'illustrerons par deux exemples : l'un issu de pays occidentaux et l'autre issu d'un pays en voie de développement. D'une part, une Canadienne optant pour une chirurgie plastique en dépit des possibles conséquences pour sa propre santé suit probablement une

¹ Puisque notre mémoire s'inscrit dans la philosophie féministe, il importe de spécifier ce que nous entendons par la catégorie « femmes », étant donné le fait qu'il s'agit d'un sujet abondamment débattu et discuté dans la littérature. Nous comprenons cette catégorie au sens où la philosophe Iris Marion Young l'a exposée dans son article « Le genre, structure sérielle : penser les femmes comme un groupe social » : « Les “femmes” sont un ensemble collectif qui n'est pas défini par une certaine identité commune, ni par un ensemble commun d'attributs que tous les individus de la série partageraient. Elles forment plutôt un ensemble qui désigne un certain nombre de contraintes et de relations structurelles liées aux objets pratico-inertes qui conditionnent l'action et sa signification » (Young, 2007 : 34). Autrement dit, nous comprenons cette catégorie en relation avec les structures sociales qui l'influencent.

préférence adaptative, puisque ce désir pour cette intervention chirurgicale provient souvent d'un souhait de se conformer aux idéaux occidentaux de beauté, forgés dans le cadre d'une société patriarcale. D'autre part, dans le contexte d'un pays en voie de développement, une femme pourrait se priver de manger et, de fait, manger beaucoup moins que son mari, puisqu'elle se considère indigne de cette nourriture².

D'après la nomenclature proposée récemment par la philosophe Rosa Terlazzo, les réflexions sur les préférences adaptatives se regroupent en trois courants (Terlazzo, 2015 : 179)³ :

- a) le courant lié aux théories du bien-être ;
- b) le courant féministe ;
- c) le courant de l'éthique du développement.

Notre réflexion se situera principalement au confluent des deux derniers courants, jugeant qu'ils sont régulièrement entremêlés dans la littérature récente ; cela se retrouve particulièrement dans les deux théories élaborées par les deux philosophes dont nous discuterons les travaux en détail dans le deuxième et le troisième chapitre : Martha Nussbaum et Serene Khader. Leurs travaux s'inscrivent résolument dans l'éthique du développement par le fait qu'elles réfléchissent sur les dynamiques de pouvoir, et également sur une exigence implicite de responsabilité politique, entre les organisations civiles et gouvernementales et les personnes que nous soupçonnons avoir des préférences adaptatives. Cette posture théorique se reflètera dans les exemples qui parsèmeront les deuxième et troisième chapitres, mais aussi dans l'intérêt porté à des dilemmes moraux auxquels peuvent être confrontées ces organisations. Qui plus est, notre angle d'analyse est résolument féministe par l'exposition des dynamiques genrées menant à l'adoption de certaines croyances ou préférences. Le premier

² Cf. La section 2.3.4. du document « Statistiques et genre: Recensements agricoles, orientations pour une révision des concepts et de la méthodologie » de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Pedrero, 1999). Merci à Danielle Zwarthoed pour la suggestion de cette source.

³ Terlazzo les définit exactement ainsi : « The first of these focuses on whether our preferences are authoritative over our well-being, and aims to explain how and to what extent adaptation to circumstances might call into question the possibility that they are. The second focuses on the way in which patriarchal systems mangle women's preferences, and aims to explain both the means by which women can come to endorse their own oppression and what exactly is wrong with their doing so. And the third strain focuses on the possibility that living in conditions of severe poverty or oppression can cause persons to have inexpensive preference sets, and aims to explain whether and why such preferences should count in favor of the justice of such circumstances » (Terlazzo, 2015 : 179).

chapitre sera plus explicitement ancré dans cette analyse que les deux autres étant donné que nous avons décidé de situer plus largement la thématique des préférences adaptatives dans l'écosystème de la théorie féministe. Les deuxième et troisième chapitres reprennent tout de même des enjeux féministes par l'attention portée par les deux théoriciennes étudiées envers les manières dont le patriarcat forme les préférences des femmes.

Bien évidemment, il importe de souligner à ce moment-ci le potentiel polémique et controversé de notre recherche. D'abord, le fait que nous nous attardons principalement, surtout dans les deuxième et troisième chapitres, aux préférences issues des « femmes du tiers monde » (*third world women*) au lieu des préférences des femmes occidentales pourra faire sourciller le lectorat. Cette posture a d'ailleurs été récemment questionnée, voire dénoncée, par la philosophe Alison Jaggar: « [diagnosing] and “treating” the adaptive preferences of poor people, especially poor women, is a philosophical mini-industry » (Jaggar, 2013 : 252). Nous sommes consciente de cet écueil et nous l'aborderons plus en détail dans la section 1.2.2. De plus, si nous remettons dans le contexte actuel le fait que nous affirmons que nous ne savons pas toujours ce qui est le mieux pour nous, il devient évident qu'il existe des risques de confondre une préférence adaptative avec une différence culturelle. Le concept de préférence adaptative pourrait dès lors servir de base à des politiques visant les minorités culturelles⁴. Ce n'est évidemment pas ce que nous souhaitons encourager par notre recherche et nous nous efforcerons de montrer qu'il est possible de réfléchir sur cette question tout en respectant le pluralisme, mais, par acquit de conscience, nous devons mentionner cette possible interprétation contraire à la nôtre.

⁴ Une application pratique du concept de préférences adaptatives pourrait mener, par exemple, à justifier une mesure gouvernementale interdisant le port de signes religieux ostentatoires sous prétexte que les personnes portant ces signes sont victimes de préférences adaptatives et qu'elles n'ont donc pas entièrement choisi ce port. Dès lors, l'État posséderait le devoir de les « libérer » de ces signes. Nous ne partageons pas cette lecture du concept, et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, notre recherche distingue les préférences adaptatives « ordinaires », que nous avons tous, de celles méritant l'intervention publique parce qu'elles nous apparaissent « inappropriées ». Autant chez Martha Nussbaum que chez Serene Khader (ou que chez de nombreuses autres théoriciennes évoquées), il faudrait prouver que le port de ce signe va à l'encontre d'une conception minimale du bien faisant, ou pouvant faire, l'objet d'un consensus interculturel, ce qui ne nous semble pas intuitivement plausible. Ensuite, l'héritage libéral surplombant les théories des préférences adaptatives ne nous semble pas compatible avec une telle mesure coercitive. Enfin, en arrière-plan de ce mémoire, nous souhaitons argumenter contre la dichotomie victime/agent, qui se retrouverait vraisemblablement dans une rhétorique analysant les préférences adaptatives de cette manière. Dans un texte analysant plus spécifiquement le cas du projet de loi québécois sur la « Charte des valeurs », Monique Deveaux abonde dans le même sens : (Deveaux, 2017).

Avant d'exposer notre question de recherche, nous avons jugé qu'il est parfois plus aisé afin de circonscrire notre sujet d'identifier d'entrée de jeu ce que nous n'aborderons pas (ou très peu). Le fait que nous dissèquerons principalement des théories proposées par deux philosophes se situant dans le cadre libéral et dans le contexte de l'éthique du développement teinte définitivement notre angle. Ainsi, bien que nous y ferons référence au premier chapitre afin de situer notre réflexion, il ne sera pas question de manière approfondie des perspectives féministes radicales, matérialistes, kantienne⁵ ou encore issues d'une relecture des théories du contrat social⁶. Ce mémoire met également de côté les réflexions des féministes influencées par les philosophes poststructuralistes français Michel Foucault et Pierre Bourdieu⁷, qui demeurent pertinentes pour une personne voulant spécifiquement réfléchir sur l'impact des constructions sociales et culturelles. Par ailleurs, bien qu'il sera question de l'autonomie dans chacun des chapitres de ce mémoire, il est essentiel de noter que cet enjeu n'est pas le fil d'Ariane de cette enquête. Nous portons notre regard davantage sur des contextes d'oppression et de défavorisement (*deprivation*) menant aux préférences adaptatives et non au processus psychologique. Dès lors, nous avons mis de côté les travaux des philosophes Jennifer Nedelsky, Marina Oshana et John Christman⁸ qui nous semblaient aller au-delà du cadre de notre analyse.

Ainsi, nous avons fait le choix de nous concentrer essentiellement sur les travaux de deux théoriciennes, Martha Nussbaum et Serene Khader, jugeant qu'il s'agit à l'heure actuelle des travaux les plus riches et les plus commentés sur les préférences adaptatives. Les travaux éthiques et politiques de Nussbaum ont soulevé un nombre incalculable de commentaires dû à leur aspect universaliste et ambitieux, mais nous avons jugé bon de joindre notre analyse aux nombreux commentaires déjà existants, puisque la thématique des préférences adaptatives a fait l'objet de très peu de commentaires critiques et détaillés. Nous avons jugé qu'il était

⁵ Par « féministes kantienne », nous faisons essentiellement référence aux récents travaux de Carol Hay qui s'efforce de démontrer qu'il ne s'agit pas d'un oxymore. *Cf.* (Hay, 2013).

⁶ *Cf.* (Walsh, 2015).

⁷ La philosophe Clare Chambers a accompli un travail de synthèse remarquable en tentant de réconcilier les propos de ces théoriciens, et de bien d'autres (par exemple, Catharine Mackinnon), sur l'influence des constructions sociales aux philosophies politiques anglo-américaines. *Cf.* (Chambers, 2008).

⁸ *Cf.* (Nedelsky, 1989 ; Oshana, 2006 ; Christman et Anderson, 2005 ; Christman, 2009).

pertinent de brosser un portrait analytique de sa démarche, ce qui manque à l'heure actuelle⁹. L'intérêt à aborder la démarche de Khader réside dans le fait qu'il s'agit de la première tentative de proposer une définition claire et précise de ce qu'est une préférence adaptative, tout en se posant en dialogue avec les théorisations précédentes.

Question de recherche et plan

Notre question de recherche se divise en deux versants : est-il possible de dissenter par rapport aux préférences adaptatives, ou aux cas d'internalisation de l'oppression, sans pour autant adopter une posture paternaliste, et même colonialiste ? Si nous acquiesçons à cette question (et c'est vraisemblablement ce que nous ferons), pouvons-nous imaginer un type d'intervention qui éviterait une telle posture ou s'agit-il d'une fatalité ?

Du début de notre recherche aux derniers moments de rédaction, nous conservons la conviction qu'il est possible d'éviter une telle posture en théorisant et en proposant un modèle d'intervention qui serait respectueux des compréhensions de soi des personnes que nous soupçonnons avoir des préférences adaptatives. Néanmoins, par souci d'honnêteté intellectuelle, nous devons mentionner au lectorat de ce mémoire que la démarche qui nous mène à cette même prise de position a considérablement évolué au fil de nos réflexions. Au départ, nous projetions d'utiliser la théorisation des préférences adaptatives chez Martha Nussbaum comme étant l'opposé exact des préoccupations des féministes postcoloniales, les plaçant dans un dilemme, où il n'y aurait pas de possibilité de réconciliation. La stratégie était dès lors d'argumenter que l'approche des préférences adaptatives de Serene Khader triomphe de cette impasse en proposant un cadre qui réussit à combler les critiques postcoloniales. Nous pensions alors qu'elle accomplissait cette lourde tâche par sa défense des processus délibérationnelles d'inclusion et par son refus de recourir à une conception de l'autonomie pour penser les préférences adaptatives. Or, cette démarche autrefois projetée ne correspond plus à la démarche présente. Nous avons erré en supposant que les démarches de Nussbaum et de Khader étaient diamétralement opposées. Nous avons maintenant la conviction qu'elles se

⁹ L'analyse qui se rapproche le plus de la nôtre en termes de systématité est celle de Terlazzo (Terlazzo, 2014).

complètent et qu'elles présentent même plusieurs défauts similaires, par quoi elles se rapprochent plus encore (cet aspect sera envisagé dans la dernière section du troisième chapitre). Cette interprétation s'est transformée quand nous avons pris conscience de l'importance de la question du perfectionnisme pour notre enquête, nous amenant à tracer des liens plus robustes entre les deux théorisations.

Avant toutefois d'en arriver à une analyse des conceptualisations proposées par les deux théoriciennes, nous estimons que nous devons poser et expliquer certains concepts et thématiques qui reviennent tout au long de ce mémoire, ce que nous ferons dans notre premier chapitre. C'est pourquoi nous commencerons par une brève exposition de notre compréhension du concept d'oppression, qui revient parfois sous l'expression « conditions injustes », se retrouve en prélude de notre réflexion. Précisons dès maintenant que nous adoptons une définition inspirée des théories élaborées par les théoriciennes féministes Iris Marion Young et Marilyn Frye, où l'oppression est entendue comme une injustice structurelle. Cette indication nous amène à préciser que lorsque nous utilisons le terme de préférence adaptative dans ce mémoire, nous faisons généralement référence aux préférences adaptatives issues de l'oppression, ou du « défavorisement », appelées « préférences adaptatives inappropriées » par Khader. Lorsque nous aurons approfondi ces questions préliminaires, nous présenterons les trois axes constituant les principales thématiques dans la littérature sur les préférences adaptatives : 1) la difficulté à concilier les préoccupations libérales avec la prise de conscience de la puissance de l'internalisation de l'oppression ; 2) la crainte que de réfléchir, ou encore d'intervenir, sur les cas de préférences adaptatives mènent à un certain type de paternalisme ; 3) le dilemme de l'agentivité, ou comment penser la relation entre l'autonomie et les préférences adaptatives. Ce chapitre se conclura par une analyse des théorisations offertes par Amartya Sen et Jon Elster. Nous expliquerons que ces analyses ne permettent pas de rendre compte de manière satisfaisante des préférences adaptatives forgées dans des contextes oppressifs.

Ensuite, nous examinerons l'approche des capacités de Nussbaum en prenant soin de la situer dans sa lutte contre le relativisme moral, afin de présenter son idée maitresse : la liste des dix capacités humaines centrales. Il nous importera d'expliquer sa compréhension du libéralisme politique et de rendre compte de la manière dont cela se pose dans la structure globale de son projet. Ces éléments introductifs nous permettront ainsi de saisir la manière

dont les préférences adaptatives se révèlent chez Nussbaum, tant d'un point de vue architectonique que normative. En cherchant à circonscrire la définition de ce concept, nous nous apercevons qu'il subsiste une grande imprécision dans la pensée de Nussbaum. En effet, bien qu'il s'agisse d'une thématique centrale dans l'approche des capacités telle que définie par Nussbaum, il n'y a pas de définition claire proposée des préférences adaptatives. Nous soutiendrons que ce flou conceptuel s'explique par la difficulté à poser de manière convaincante le libéralisme politique tout en maintenant une théorisation des préférences adaptatives qui s'appuie vraisemblablement sur une forme de perfectionnisme. Autrement dit, l'absence de définition n'est pas anodine, puisque s'il y en avait une, Nussbaum serait amenée à postuler une conception du bien, ce qui irait à l'encontre de son interprétation du libéralisme politique. Nous examinerons ainsi ce qui pourrait constituer la conception du bien à l'arrière-plan de la théorie de Nussbaum, qui comprendrait certainement une mise à l'avant-plan de l'autonomie. Dans la conclusion de ce chapitre, nous soutiendrons qu'une conception minimale du bien nous semble nécessaire afin de traiter la question des préférences adaptatives.

Enfin, nous étudierons la définition apportée par Khader, qui se caractérise par le fait que les préférences adaptatives sont définies en lien avec les conditions injustes qui les forgent. Khader segmente son approche dans ses trois principales composantes : 1) le perfectionnisme minimal, 2) l'aspect délibératif et 3) sa résolution du dilemme de l'agentivité par l'esquive de la question de l'autonomie. Lors de l'exposition de ces composantes, nous tenterons de démontrer les limites et les imprécisions qui teintent ses propositions. L'examen de ces limites nous invitera dès lors à une comparaison entre les approches de Khader et de Nussbaum qui nous mènera à conclure que les deux approches affrontent essentiellement les mêmes problèmes, en particulier la difficulté qu'il y a à soutenir une conception du bien.

CHAPITRE 1 – Enjeux théoriques et pratiques des préférences adaptatives

« The most blatant forms of inequalities and exploitations survive in the world through making allies out of the deprived and the exploited. The underdog learns to bear the burden so well that he or she overlooks the burden itself. Discontent is replaced by acceptance, hopeless rebellion by conformist quiet, and—most relevantly in the present context—suffering and anger by cheerful endurance. » (Sen, 1984 : 309)

Introduction

Dans les perspectives féministes, un des principaux dénominateurs communs constitue certainement l'idée que le patriarcat se maintient, entre autres, grâce à la coopération, ou à la résignation, des femmes envers les normes sexistes¹⁰. À partir de ce constat, de nombreuses théoriciennes ont argué qu'une absence de protestation envers ces normes ne signifie pas qu'elles sont nécessairement justes, voire dignes d'être perpétuées. Certaines préférences individuelles ne seraient conséquemment pas légitimes puisqu'elles participent par leur simple présence à la reconduction d'un ordre injuste. Ce constat demeure controversé, puisqu'il suggère que les injustices n'entravent pas seulement les possibilités concrètes d'épanouissement, mais elles agissent sur nos croyances, nos préférences ou nos désirs.

Dans ce chapitre, nous présenterons une introduction aux préoccupations des théoriciennes féministes qui ont réfléchi sur les questions d'internalisation de l'oppression incluant, plus spécifiquement, les cas de préférences adaptatives. Tout d'abord, nous aborderons brièvement la thématique de l'oppression, tel qu'elle fut théorisée par Frye et Young, ce qui nous permettra de faire ressortir le caractère systémique de ces préférences. Ensuite, nous traiterons de trois questions traversant la plupart des analyses féministes des préférences adaptatives : le rapport au libéralisme, la crainte du paternalisme et la question de

¹⁰ Nous sommes consciente du fait que cette affirmation ratisse plutôt large, mais il nous semble qu'il s'agit d'un constat ayant traversé les différents courants féministes, ne prenant toutefois pas toujours la forme d'une réflexion sur les préférences adaptatives. Nous partageons de ce fait l'analyse récente de Mary B. Walsh quant à la pérennité de la question des préférences adaptatives en philosophie féministe (Walsh, 2015 : 834).

l'agentivité¹¹. Ainsi, nous dissenterons sur la question des préférences adaptatives à l'aune du libéralisme qui promet, avec bien sûr de nombreuses nuances, le respect des choix individuels. Nous interroger sur le libéralisme nous amènera à discuter sur la thématique du paternalisme, puisque certaines auteures affirment que réfléchir sur la question de l'internalisation de l'oppression mène à des mesures paternalistes qui ne pourraient être endossées par un libéralisme conséquent. Pour d'autres, le paternalisme ne s'exprimerait pas qu'à travers les potentielles mesures interventionnistes, mais également, par le rapport de pouvoir entre une personne possédant des préférences adaptatives et une autre jugeant de ces préférences. Le fait de penser que certaines personnes possèdent des préférences inauthentiques suggère, selon certaines auteures, que ces personnes ne sont pas entièrement autonomes. Nous introduirons dès lors notre lectorat aux enjeux présents dans la littérature touchant aux préférences adaptatives et à l'autonomie. Dans la dernière portion de notre chapitre, nous présenterons les deux premières théorisations des préférences adaptatives qui suscitent encore aujourd'hui énormément de commentaires : les approches élaborées par Jon Elster et Amartya Sen. Nous démontrerons que ces deux théorisations ne sont pas suffisantes pour la perspective féministe que nous adoptons, ce qui nous mènera à aborder les approches de Martha Nussbaum et de Serene Khader dans le deuxième et le troisième chapitre, respectivement.

1.1. Préférences adaptatives et oppression internalisée

D'emblée, il y a une difficulté inhérente à écrire sur l'oppression, ou l'injustice, vécue qui irait au-delà du revers de la justice (Cudd, 2006 : vii-ix). Les oppressions vécues possèdent une difficulté conceptuelle supplémentaire, échappant à une logique où elles ne seraient que la négation de la justice. En effet, par son caractère bien souvent internalisé, il en devient difficile d'identifier la présence d'une oppression. À titre d'exemple, nous devons bien évidemment adopter une conception nuancée afin d'aborder le cas d'une femme quittant sa carrière d'avocate afin d'élever ses enfants alors que son mari continue à se réaliser

¹¹ Il est vrai que la question du perfectionnisme, ou de la nécessité d'une conception du bien pour traiter de l'oppression, est présente dans les deux autres chapitres de ce mémoire, cependant il s'agit, à notre avis, d'une question subordonnée aux trois axes de réflexion mentionnés.

professionnellement. Il s'agit d'un cas ambigu, et réel, où il semble nécessaire, à première vue, de prendre en compte une batterie de paramètres, et qui pose par conséquent un défi à l'égard des politiques publiques.

Contrairement aux visages de l'injustice pouvant résulter autant d'un préjudice individuel que d'une redistribution inadéquate des richesses, une oppression se caractérise généralement par le tort infligé à l'égard d'un groupe. Ainsi, l'exemple cité plus haut pose problème dans l'optique que l'agent moral appartient à la catégorie « femme ». À chaque groupe opprimé correspondrait un groupe privilégié ou avantagé (Young 2011, 42). Les oppressions constitueraient en quelque sorte le pan structurel des injustices. Marilyn Frye, dans un essai considéré comme étant un « classique » de la littérature féministe, illustre le caractère structurel de l'oppression en la comparant à une cage à oiseaux (Frye, 1983). Si nous observons cette cage brèche par brèche, nous aurons l'impression qu'il est aisé pour l'oiseau de sortir de sa cache. Cependant, si nous nous reculons quelque peu et que nous portons attention à la cage dans son entièreté, quittant notre vue initialement microscopique pour une vue macroscopique, il nous semblera que cet oiseau ne pourra s'enfuir. Cette métaphore met admirablement en lumière le fait que les oppressions constituent des structures complexes, dont les ramifications nous échappent trop souvent. À titre d'exemple, une vague d'oppression ne pourra être endiguée uniquement par des législations, puisque l'oppression est bien souvent caractérisée comme affectant les aspects économiques, sociaux, culturels et politiques, pas seulement une oppression législative (Young, 2011 : 41). Poursuivant les réflexions de Frye, la philosophe Iris Marion Young a ainsi identifié cinq visages que peut prendre l'oppression : l'exploitation, la marginalisation, l'impuissance, l'impérialisme culturel et la violence. Ses travaux avaient pour but de rendre compte de la complexité de l'oppression en caractérisant son ubiquité quotidienne. Ce qui nous semble particulièrement remarquable des travaux de Young est le fait qu'il y a une réelle tentative de saisir les injustices, ou oppressions, tel qu'elles peuvent se vivre dans la vie quotidienne (Young, 2011 : 40-41).

Au-delà des visages de l'oppression que nous pourrions qualifier de « visibles » ou « externes », subsiste le caractère internalisé de l'oppression, suscitant des controverses bien plus grandes. En effet, d'un point de vue extérieur, ou pourrions-nous dire « privilégié », il peut sembler déroutant de constater que des personnes opprimées échouent à reconnaître leur

internalisation des normes; celles-ci pouvant aller à l'encontre de leur bien-être ou encore de leur tendance à désirer ce qui va dans le sens contraire de leur intérêt. Les constructions sociales nous amènent à désirer des choses que nous n'aurions pas désiré sans ces constructions (Hay, 2013 : 10 ; Cudd, 2006 : 181). Il y aurait ainsi des raisons de demeurer sceptiques par rapport à certaines préférences, valeurs et croyances exprimées par des membres opprimés d'un groupe ou d'une société, tels que les femmes dans un contexte patriarcal, puisque l'oppression influence bien souvent le construit psychologique. Ces observations furent reprises par des théoriciennes et théoriciens de la justice arguant que ces désirs ne peuvent servir de base à la justice, puisqu'ils ont été formés dans un contexte oppressif. Cette prise de conscience fut d'ailleurs dépeinte par le philosophe et économiste Amartya Sen qui a démontré le fait que les femmes et groupes opprimés échouent souvent à reconnaître leur manque de bien-être, car ils adaptent leurs préférences à ce manque (Sen, 1995 ; Sen, 1990). Ces préférences portent le nom de « préférences adaptatives ». On parle ainsi de préférences adaptatives lorsque des personnes adaptent leurs préférences à ce qui est accessible ou suggéré socialement dans leur situation¹².

Nos préférences s'adaptent aux opportunités qui nous sont offertes et à notre milieu social qui nous pousse vers certains choix. À titre d'exemple, le désir d'une personne de ne pas devenir une chanteuse d'opéra est probablement en lien avec le fait que cette personne ne possède pas une voix très puissante¹³. Les préférences adaptatives ne sont pas en soi problématiques, mais elles sont déplorables quand elles sont formées par la peur, les habitudes ou les attentes, quand il s'agit d'un « type d'ajustement à de mauvaises conditions¹⁴ » (Nussbaum, 2000b : 138). Voilà pourquoi la plus récente théorisation des préférences adaptatives propose de préciser ce concept afin de traiter des « préférences adaptatives

¹² Une question qui ne sera pas abordée directement dans ce mémoire, mais qui mérite certainement une exploration consistera à se demander si des personnes appartenant à un groupe privilégié pourrait porter des préférences adaptatives. Par exemple, est-ce qu'un homme dépressif, ne décidant pas de consulter pour ses problèmes psychologiques à cause d'une certaine construction sociale de la masculinité, pourrait porter une préférence adaptative ? Nous croyons qu'il peut s'agir d'un cas de préférence adaptative, puisqu'il s'agit d'une adaptation à des circonstances restreintes.

¹³ Il s'agit d'un exemple de préférences adaptatives tiré de *Women and Human Development* de Martha Nussbaum : (Nussbaum, 2000b : 137).

¹⁴ « type of adjustment to bad circumstances ». Il est à noter que nous avons traduit nous-même toute traduction de l'anglais vers le français présente dans ce mémoire.

inappropriées» (*inappropriate adaptive preferences*) (Khader, 2011a). Dans la littérature politique féministe récente, afin de souligner le caractère oppressif de ce type de préférences, les désignations « désirs déformés » (*deformed desires*) (Superson, 2005), « oppression internalisée » (*internalized oppression*) (Bartky, 1990) et « préférences constituant des adaptations devant l’oppression » (*preferences that are adaptations to and for oppression*) (Cudd, 2015) ont été suggérées. Par ailleurs, la dimension de l’oppression dans les préférences adaptatives demeure primordiale, puisque nous reconnaissons la possibilité de développer une préférence allant à l’encontre de notre bien-être en dehors d’un contexte oppressif. Par exemple, une personne développant, dû à des circonstances économiques et socioculturelles, une préférence pour la pratique de la planche à neige dans des contextes très dangereux ne posséderait pas une préférence adaptative dans le sens employé dans la littérature féministe. Les préférences adaptatives qui nous intéressent pour notre étude ont donc pour genèse un contexte oppressif.

1.2. Trois axes des débats contemporains sur les préférences adaptatives au sein des perspectives féministes

1.2.1. Préférences adaptatives et libéralisme

Dépendamment de la tradition philosophique à laquelle nous appartenons, le libéralisme peut autant être compris comme un allié dans la lutte contre les injustices et oppressions que comme un rouage de ces dernières. Par l’accent porté envers l’individualisme, le choix et l’autonomie personnelle, le libéralisme a historiquement été autant célébré que redouté par les perspectives féministes¹⁵ et cette tension se retrouve inévitablement dans les réflexions touchant aux préférences adaptatives. En effet, alors que parfois les féminismes revendiquent la protection des choix individuels (par exemple, dans le cadre des revendications libérales touchant à la santé reproductive), dans d’autres contextes, la prise de conscience de l’existence des préférences adaptatives vient semer un doute quant à l’authenticité du choix. Tandis que le choix est considéré de manière émancipatrice chez des féministes libérales, il est compris

¹⁵ Pour avoir un aperçu des débats en lien avec le libéralisme et la théorie féministe, ces textes permettent d’avoir une idée générale de ces questionnements : (Jaggar, 1983 : 27-48 ; Schwartzman, 2007b : 15-109).

comme renforçant l'oppression chez des féministes radicales¹⁶. Plusieurs philosophes féministes, dont Lisa Schwartzman et Ann Levey, ont en effet argué que l'existence même des préférences adaptatives menacerait le modèle libéral, qui ne saurait prendre en considération le caractère construit de nos choix (Schwartzman, 2007a ; Schwartzman, 2007b ; Levey, 2000). Elles soutiennent que le cadre libéral fondé sur la reconnaissance de nos choix ne pourrait être un outil adéquat afin de reconnaître et d'évaluer critiqueusement nos choix esquissés à l'aune de nos oppressions¹⁷. Pour Schwartzman, il serait préférable d'opter pour une théorie qui se soucierait des dynamiques de pouvoir et des systèmes complexes d'oppression au lieu d'insister sur les préférences individuelles (Schwartzman, 2007a : 184). Comme elle l'écrit, « [taking] the problem of adaptive preferences seriously would mean acknowledging the myriad ways that power, oppression, and social hierarchy shape and mold all of us¹⁸ » (Schwartzman, 2007a : 179). Elle soutient ainsi que le libéralisme manque cruellement de ressource pour intervenir et identifier les préférences adaptatives.

La critique de Schwartzman est pertinente, dans la mesure où nous croyons qu'il est nécessaire de toujours garder à l'esprit les dynamiques de pouvoir sous-jacentes aux cas d'internalisation de l'oppression. Néanmoins, dans ce mémoire, nous allons tenir compte de cette critique sans pour autant en conclure qu'il s'agit d'une faiblesse indépassable du paradigme libéral. Ainsi, bien que la question des rapports supposément antinomiques entre le féminisme et le libéralisme soit toujours aussi vive, ce mémoire prendra cependant le pari de plonger au cœur de ce débat en optant pour une approche libérale. Bien évidemment, ce choix méthodologique implique de tenir compte de la cohérence interne entre la tradition libérale et la tradition féministe critique. Nous aborderons davantage la question du libéralisme et de ses

¹⁶ Par exemple, la philosophe féministe radicale Catharine MacKinnon traite de l'illusion du choix qui légitime l'oppression en impliquant la personne opprimée dans le processus de formation du choix (MacKinnon, 1991 : 238).

¹⁷ Cette tension s'est illustrée dans les débats entourant le travail du sexe d'une perspective féministe, où il y avait *grosso modo* d'un côté les féministes libérales, qui basaient leur argumentaire sur la liberté de vente de son corps, et d'un autre côté les féministes radicales, qui exprimaient l'idée que de se prostituer n'était pas tout à fait un choix. Cf. (Nussbaum, 1999b : 276-298).

¹⁸ Il est plausible que Schwartzman ait écrit ces mots en référence à cette affirmation d'Ann Levey : « Taking feminism seriously enough means giving up liberalism in the following respect: it requires us to take seriously that justified political action may fail to respect the considered choices of some women » (Levey, 2000 : 128).

principales branches¹⁹ (le libéralisme compréhensif et le libéralisme politique) au chapitre suivant, croyant que l’approche de Martha Nussbaum permet une entrée intéressante dans les débats entourant le libéralisme.

1.2.2. Préférences adaptatives et paternalisme

La question de la prise en compte des cas d’internalisation de l’oppression dans le cadre du libéralisme conduit inévitablement au problème du paternalisme. En effet, du moment où nous identifions l’existence d’une préférence adaptative « inappropriée », il y a lieu de se demander si l’État ou les institutions publiques doivent intervenir. Dans le paradigme libéral, si nous réfléchissons à la possibilité d’une intervention, des questionnements ayant trait au respect de la liberté de choix d’autrui émergent. Dès lors, la question du paternalisme se pose, puisqu’il s’agit alors de déterminer si cette possible intervention est adéquate et n’est pas motivée par une mécompréhension du contexte culturel. Ainsi, la question de l’interventionnisme appelle bien évidemment celle du paternalisme. Dans quelle mesure devrions-nous agir, en tant qu’État, dans les cas d’internalisation de l’oppression ? Est-ce qu’un certain type d’interventionnisme, fût-il paternaliste, est souhaitable ?

En plus de l’aspect concret de l’intervention, la question du paternalisme se pose au sein du cadre théorique. Puisque généralement les réflexions sur les préférences adaptatives se sont opérées de manière externe, c’est-à-dire qu’il y a eu très peu de textes écrits de manière introspective, il y a lieu de se demander si l’acte de signifier l’existence d’une préférence adaptative chez autrui implique nécessairement un rapport de pouvoir. En d’autres termes, est-ce que le fait d’affirmer qu’une personne possède une préférence adaptative pose d’entrée de jeu une relation de pouvoir asymétrique ? Il existerait *grosso modo* deux débats dans la littérature féministe. Il semble à première vue qu’il ne s’agirait pas du même débat dépendamment de la position du sujet connaissant. Il y aurait une différence de degré entre le fait d’arguer qu’une jeune femme occidentale décidant d’opter pour une chirurgie mammaire souffre d’une préférence adaptative et d’opérer le même constat à l’égard d’une femme indienne se nourrissant moins que son mari puisqu’elle ne se sentirait pas digne de cette

¹⁹ Les principales branches du libéralisme, telles qu’elles furent théorisées par John Rawls dans *Political Liberalism* (Rawls, 1993).

nourriture. Cette différence s'expliquerait par la distance culturelle, mais aussi le contexte colonial entre la personne externe et celle qui vit la préférence adaptative. Chez les philosophes Martha Nussbaum et Serene Khader, il y a une prise de conscience de la différence de degré entre ces deux types de paternalisme²⁰.

Dans un même ordre d'idées, plusieurs philosophes ont argué que de nombreux exemples de préférences adaptatives dans la littérature ont été théorisés par des féministes occidentales, alors qu'ils concernaient des problématiques vécues par des femmes du tiers-monde²¹ (*third-world women*). Ainsi, dans les recherches des féministes occidentales abordant les préférences adaptatives, il y a un réel danger de suggérer que certaines normes culturelles oppriment davantage les femmes que, par exemple, l'ordre économique mondial (Khader, 2011a : 24-39). Pour reprendre les termes de Serene Khader, il y aurait un danger à « psychologiser le structurel », c'est-à-dire à ignorer les causes structurelles de la pauvreté en croyant que les personnes opprimées le sont à cause de leurs choix inconscients. Un autre danger, dont il faut tenir compte, se situe également dans le fait de considérer les préférences adaptatives vécues par les femmes du Sud et les femmes du Nord avec une sensibilité à géométrie variable. En d'autres termes, il s'agirait, par exemple, de dénoncer plus fortement la condition d'une femme indienne suivant un mode de vie traditionnel que celle d'une femme américaine chrétienne « choisissant » de vivre en adéquation avec ses convictions religieuses.

Afin de souligner le potentiel colonialiste de l'utilisation des préférences adaptatives, plusieurs philosophes tracent des liens entre les préférences adaptatives et la « fausse conscience » issue de la littérature marxiste et postmarxiste où des travailleurs échouent à

²⁰ Il est à noter que Nussbaum utilise essentiellement le terme « paternalisme » en référence au paternalisme culturel pouvant se produire dans une relation Nord-Sud. Nous y reviendrons dans le chapitre suivant, mais il y a chez Nussbaum une exigence d'éviter le paternalisme, puisque celui-ci pourrait aller à l'encontre des conceptions du bien (Nussbaum, 2000b : 59-60). Khader traite également de différence de degré entre ces deux types de paternalisme, cf. : (Khader, 2008 : 277).

²¹ Cette prise de conscience de l'existence d'un rapport de pouvoir entre certaines « catégories » de femmes est évidemment à rapprocher des philosophies féministes postcoloniales et intersectionnelles, dénonçant l'impérialisme culturel de certains courants de féminismes occidentaux radicaux ou libéraux. Cet enjeu fut abordé dans : (Jaggar, 2005b). À partir de la même perspective, dans un texte iconique des perspectives féministes postcoloniales, Chandra Mohanty critiquait la tendance à concevoir les femmes des pays du Sud de manière statique (Mohanty, 1988).

reconnaître rationnellement leur meilleur intérêt²². Les philosophes féministes Alison Jaggar et Monique Deveaux recourent de manière rhétorique à la comparaison entre la « fausse conscience » et les « préférences adaptatives » afin de souligner le paternalisme latent quant au dernier concept, comme si des femmes devenaient « dupes du patriarcat » et ne pouvaient donc pas choisir ce qui est dans leur meilleur intérêt²³ (Deveaux, 2002 : 517 ; Jaggar, 2005a : 185 ; Jaggar, 2005b : 58 ; Narayan, 2001 : 419). Ce type de critique, d'inspiration postcoloniale, appelle à une prise de conscience du danger de réprimer l'existence d'une agentivité chez les personnes ayant des préférences adaptatives. Dans le cadre de notre analyse, nous n'utiliserons pas le terme de « fausse conscience », croyant que cela aurait pour effet de considérer les personnes opprimées comme étant justement des personnes dupes manquant d'agentivité (Khader, 2011a : 136 ; Kabeer, 1999 : 441).

1.2.3. Préférences adaptatives et agentivité²⁴

Tout le défi de la question du paternalisme dans le contexte d'une réflexion sur les préférences adaptatives revient en réalité à analyser ces situations de manière à ce que les personnes présentant ce type de préférence puissent préserver une agentivité, c'est-à-dire en reconnaissant qu'elles puissent choisir leurs valeurs tout en conservant un point de vue critique par rapport à celles-ci. Il s'agit ainsi du conflit entre l'acte de considérer autrui comme une victime de sa situation ou comme un agent. Ce conflit se poserait directement en lien avec la crainte d'un paternalisme injustifié. En effet, certaines théoriciennes ont critiqué la notion même de préférences adaptatives, arguant que ces : « theories of [adaptive preferences] are morally problematic as well as misrepresentative, since misrepresenting people who perpetuate their oppression as defective agents may justify objectionable paternalism towards

²² Amartya Sen a récemment reconnu clairement l'influence de ce concept dans sa relecture de l'internalisation de l'oppression (Sen, 2003 : 322).

²³ Il est à noter que nous ne croyons pas que Deveaux et Jaggar discréditent totalement les tentatives de théoriser les préférences adaptatives, cependant elles suggèrent une précaution par rapport au concept, afin d'éviter une attitude coloniale.

²⁴ Le terme « agentivité » est la traduction du terme anglais « agency ». Parfois, les traductions « capacité d'agir » ou « agencéité » sont utilisées. Il ne semble pas y avoir de consensus sur la traduction française à adopter. Pour une courte discussion sur la difficulté à traduire ce terme, voir : (Butler, Fassin et Kraus, 2012 : 21-22).

them » (Khader, 2012 : 303). Ainsi, toute théorisation des préférences adaptatives doit tenir compte du danger de nier l'agentivité de ces femmes.

Ces préoccupations se retrouvent notamment dans les travaux d'Harriet Baber, visant à repositionner l'utilitarisme des préférences comme un cadre pertinent pour penser les questions de justice. Il s'agit de l'idée selon laquelle il n'y aurait pas de préférences adaptatives, ou de désirs déformés, mais bien des réponses rationnelles à des circonstances difficiles ou limitées²⁵. Il serait ainsi impératif de prendre en compte que certaines personnes tentent tout simplement de faire du mieux qu'elles peuvent dans la situation où ils se retrouvent. En effet, parfois, ce que nous croyons être une préférence adaptative est en réalité la meilleure alternative. Selon Baber, cette supposée préférence adaptative se retrouve bien souvent à être un « raw deal ». Il existerait dès lors une différence fondamentale entre le fait de choisir et de préférer quelque chose : « [making] the best of a raw deal when no other alternatives are available is not the same as preferring it » (Baber, 2007 : 114). Si, par exemple, une femme choisit de demeurer avec son mari violent, ce n'est pas nécessairement parce qu'elle préfère demeurer avec lui, mais bien parce que ce choix lui apparaît comme étant rationnel. Par conséquent, il ne s'agirait pas d'une préférence adaptative pour Baber. Celle-ci va même jusqu'à comparer la théorisation des préférences adaptative à une induction voulant que les personnes soient victimes de « brainwashing » (Baber, 2007 : 118).

Une critique similaire se retrouve par ailleurs dans les travaux de la philosophe féministe postcoloniale Uma Narayan qui nous incite à éviter les deux archétypes que sont la « prisonnière du patriarcat » et la « dupe du patriarcat », c'est-à-dire les préjugés d'après lesquels ces femmes seraient complètement victimes de leur situation ou encore ne se rendraient pas compte du caractère problématique de celle-ci. Narayan illustre sa critique en donnant l'exemple d'une communauté de femmes Pirzada à Delhi, portant le voile et pratiquant la séclusion, qui fait preuve de distance critique par rapport à leur propre condition, démontrant même un certain humour par rapport à celle-ci. Narayan soutient que certaines

²⁵ Donald Bruckner a développé une critique similaire à celle de Baber du concept de « préférences adaptatives », arguant que celles-ci ne sont pas nécessairement irrationnelles ou encore illégitimes (Bruckner, 2009). Les propos de Bruckner s'inscrivent, à notre avis, dans la même lignée que Baber, puisqu'il affirme que des préférences adaptatives peuvent « mener à l'atteinte d'un bien-être subjectif » en ajustant nos attentes à ce qui est atteignable (Bruckner, 2009 : 315).

femmes font du mieux qu'elles peuvent afin de « marchander l'influence du patriarcat (*bargaining with patriarchy*) » ; il existe un vaste ensemble de raisons expliquant la poursuite de normes culturelles qui peuvent sembler sexistes d'un point de vue externe. Dès lors, les choix opérés par ces femmes impliquent toujours une certaine agentivité, où des décisions demeurent prises, même sous contraintes : « [the] idea that women's values, attitudes, and choices can be impoverished and distorted by patriarchy should not be used so heavily as to *completely efface* the value and significance of these choices *from the point of view of the women who make them.* » (Narayan, 2001 : 422, 425) En somme, pour Narayan et Baber, les agents, même dans des cas d'oppression extrême, seraient toujours capables d'effectuer un calcul de coûts et bénéfices. Ainsi, les choix ne doivent jamais être séparés de leur contexte. Certaines préférences pouvant sembler adaptatives d'un point de vue externe, sont en réalité reconduites à la suite d'une réflexion par les personnes les possédant.

Récemment, dans la même lignée que les analyses des femmes Pirzada de Narayan, l'anthropologue Saba Mahmood a certainement remis en question la définition de l'agentivité présente dans les travaux des féministes libérales, qui avaient tendance à traiter de l'agentivité uniquement dans des contextes de résistance aux normes patriarcales (Mahmood, 2005). Mahmood propose de dépasser la dualité « soumission et résistance » afin de reconnaître que des femmes peuvent faire preuve d'agentivité dans la manière dont elles « habitent » les normes, pas seulement dans les espaces de contestation de ces normes (Mahmood, 2005 : 167-188). Cette critique doit être prise en compte dans notre analyse afin de réfléchir sur notre tendance à considérer que des femmes ne font pas preuve d'agentivité quand elles suivent les normes.

La question de savoir si les personnes portant des préférences adaptatives sont toujours considérées comme étant des agentes autonomes trouve écho dans les théories de l'autonomie relationnelle, où il fut grandement question de l'influence de l'oppression sur l'autonomie. Chez les philosophes de l'autonomie relationnelle, il y a un souci de rompre avec une conception autosuffisante de l'autonomie afin de considérer les relations d'interdépendance ainsi que l'influence du milieu sur la construction du soi (Mackenzie et Stoljar, 1999). À titre d'exemple, Anita Superson considère que les préférences adaptatives, ou les « désirs déformés » comme elle les appelle, menacent directement l'autonomie des personnes,

puisqu'elles affectent la valeur que les agents moraux s'accordent à eux-mêmes (Superson, 2005 : 111). Le type de conception de l'autonomie adopté par Superson appartient à la catégorie de l'autonomie substantielle, qui se concentre sur le contenu normatif de l'autonomie. Par opposition, une conception procédurale de l'autonomie s'intéressera en priorité au processus par lequel une personne en vient à adopter une préférence. Elle cherchera donc à déterminer si, par exemple, une préférence prend source dans une réflexion indépendante et tient compte des effets à long terme. Dû à la polysémie du concept d'autonomie, il en devient nécessaire de toujours préciser à quoi nous faisons préférence par ce terme²⁶.

Le débat à savoir si nous avons besoin d'une conception de l'autonomie afin d'identifier les préférences adaptatives est toujours vif dans la littérature, mais il sera davantage élaboré dans le troisième chapitre puisque les travaux de Serene Khader constituent une tentative de réponse au problème que pose le fait de postuler simultanément l'autonomie des agents et l'existence des préférences adaptatives. Khader considère en réalité qu'il y aurait des risques de dérives non libérales, c'est-à-dire qui ne respecteraient pas les croyances et les libertés d'autrui, dans le fait de supposer que les préférences adaptatives entravent nécessairement l'autonomie. Khader relierait ainsi le débat sur la théorisation de l'autonomie à celui du paternalisme, abordé précédemment.

1.3. Deux premières réponses

Les deux analyses féministes des « préférences adaptatives » les plus influentes et commentées sont en ce moment les paradigmes développés par les philosophes Martha Nussbaum et Serene Khader, qui feront l'objet d'analyses approfondies dans les deux chapitres subséquents. Cependant, avant de décortiquer ces approches, il nous a semblé important de mettre en lumière les deux conceptualisations précédentes des préférences adaptatives ayant eu une influence déterminante sur les deux philosophes : les théorisations de Jon Elster ainsi que d'Amartya Sen.

²⁶ Nous reviendrons davantage sur les différences entre les deux types d'autonomie dans le cadre du troisième chapitre.

1.3.1. Jon Elster

Afin d'illustrer l'idée selon laquelle nos aspirations, nos préférences et nos désirs s'adaptent bien souvent selon ce qui nous est accessible dans l'immédiat, Elster s'est inspiré d'une fable de la Fontaine intitulé « Le Renard et les Raisins », où un renard, prenant conscience du fait que les raisins ne lui sont pas accessibles, change sa perception envers les raisins, les considérant désormais trop « mûrs » pour lui. Dans un texte intitulé « Sour grapes – utilitarianism and the genesis of wants », Elster utilise le terme « préférences adaptatives » qui réfère à un processus inconscient où nous nous détournons de ce qui n'est plus à notre portée afin d'éviter une perpétuelle frustration. Il vise à décrire une tendance naturelle chez les êtres humains : « people tend to adjust their aspirations to their possibilities » (Elster, 1982 : 219). Notre horizon de choix influence inexorablement nos aspirations. Le mécanisme causal décrit se déroule sournoisement « derrière le dos » de la personne développant cette préférence (Elster, 1983 : 16). Pour Elster, ce type de changement de préférence est irrationnel, inconscient, et donc non autonome. Les préférences adaptatives, pour Elster, sont sans ambiguïté des déficits d'autonomie. L'autonomie est alors définie selon le processus où nous modifions nos préférences²⁷, elle n'est pas comprise en référence à un bien-être objectif.

Par ailleurs, il est nécessaire de noter que cette théorisation des préférences adaptatives a mené Elster à construire une critique de la tradition utilitariste, critique qui fut reprise par la suite par Sen et Nussbaum. Elster reproche essentiellement aux tenants de l'utilitarisme des préférences (par exemple, Harsanyi) d'avoir considéré les préférences de manière statique, alors qu'elles sont le fruit d'une dynamique historique et mouvante. Nos préférences ne pourraient conséquemment servir de base à une politique basée sur le bien-être.

Bien que les critiques féministes aient emprunté le terme de « préférences adaptatives » à Elster, elles ont spécifié ce terme afin de traiter des préférences forgées à partir d'un contexte oppressif. La définition de ce concept adoptée par Elster ne permettrait pas de rendre compte des situations où une personne s'habitue à une préférence néfaste sur le long terme (Nussbaum 2000, 136-137). Elle ne rendrait pas compte du processus long et complexe

²⁷ Par l'accent porté envers le processus menant à l'acquisition d'une préférence, nous pouvons affirmer que l'approche d'Elster renferme une conception procédurale de l'autonomie.

d'internalisation de certaines normes. Dès lors, il n'y a pas de possibilité de saisir conceptuellement les effets de l'éducation ou de l'apprentissage²⁸ (Teschl et Comim, 2005 : 233). En ce sens, Ann E. Cudd a argué que la définition d'Elster permet de saisir la réduction des opportunités dans un contexte d'égalité, mais qu'elle n'est pas satisfaisante pour les théoriciennes féministes qui visent à décrire le changement de préférences résultant des « conditions sociales oppressives » (Cudd, 2015 : 144). Il serait alors difficile de prendre en compte les changements de préférences dus à des situations de pauvreté extrême ou à des situations oppressives dans le modèle d'Elster. Le modèle d'Elster échoue ainsi à répondre aux besoins des théorisations féministes, à la recherche d'un modèle permettant de prendre en compte les nuances de l'internalisation de l'oppression. Comme le souligne Mary B. Walsh :

[whereas] Elster's fox is responding to limited circumstances, the feminist understanding of adaptive preferences points to preference-formation that takes place in an environment that limits the possibilities of one group in relationship to another group, that limits agents' possibilities and perception of possibilities as a result of their membership in a particular disadvantaged group (Walsh, 2015 : 831).

De même, dans la perspective où nous désirons réfléchir sur l'agentivité et l'autonomie en lien avec les préférences adaptatives, la définition d'Elster des préférences adaptatives nous semble trop restrictive du fait qu'elle les considère comme formant un processus non autonome et non rationnel. Ce type de perspective serait en contradiction avec notre volonté de préserver une certaine agentivité chez les personnes dont nous pensons qu'elles présentent une préférence adaptative (en référence à la critique d'Uma Narayan évoquée plus tôt dans ce chapitre).

Bien que nous reconnaissons le caractère précurseur des travaux de Jon Elster, nous y ferons très peu référence dans la suite de ce mémoire. Nous estimons que, bien que le terme « préférences adaptatives » ait subsisté dans le langage philosophique, l'usage dont les

²⁸ En opposition à la catégorie de « préférences adaptatives », Elster conceptualise un type de préférences qui s'adaptent de manière irréversible et à long terme (le « *character planning* »). Ce type de changement de préférence a cependant pour but généralement de valoriser les opportunités qui nous sont accessibles alors qu'une préférence adaptative a spécifiquement pour but de dévaloriser les opportunités qui ne nous sont pas accessibles (Elster, 1982 : 224). Le premier type est irréversible, stable, rationnel et autonome tandis que le deuxième mentionné est réversible, irrationnel et non autonome.

philosophes féministes et de l'éthique du développement en ont fait s'est considérablement éloigné des travaux fondateurs d'Elster.

1.3.2. Amartya Sen

Si pour Elster le phénomène des préférences adaptatives avait davantage un sens causal, comme un mécanisme inconscient de réponse aux options limitées, ce concept mène Amartya Sen à rejeter directement les mesures du bien-être fondées sur la satisfaction. Les préférences individuelles ne peuvent plus servir de base pour la justice étant donné la tendance des individus à se contenter de leurs opportunités immédiates. Tandis qu'Elster cherchait à décrire ce que les individus préfèrent, la réflexion de Sen — et celle de Nussbaum — porte sur ce que les individus auraient préféré dans d'autres circonstances (Watts, 2013 : 503).

Au centre de la pensée d'Amartya Sen, ainsi que des philosophes de l'approche des capacités, se situe la question suivante : qu'est-ce qu'un être humain est réellement capable de faire et d'être dans un contexte donné ? L'approche, tel qu'elle fut théorisée par Sen, prend essentiellement la forme d'un cadre évaluatif, et non d'une théorie de la justice complète, qui permet de mesurer les possibilités concrètes d'être ou d'agir. D'après Sen, « les revendications des individus ne doivent pas être jugées en fonction des ressources ou des biens premiers qu'ils détiennent respectivement, mais de la liberté dont ils jouissent réellement de choisir la vie qu'ils ont des raisons de valoriser » (Sen, 2012 : 140). À titre d'exemple, devant un droit au logement enchâssé dans la constitution d'un pays, nous pourrions nous interroger sur les obstacles empiriques à l'exercice de ce droit. La réalisation ou la mise en acte d'une capacité porte le nom de « fonctionnement ». Chez Sen, il y a une prise en compte des besoins variables selon les individus, ce qui l'a mené à conceptualiser l'idée selon laquelle la pauvreté est relative en termes de ressources et absolue en termes de capacités, c'est-à-dire que les ressources nécessaires pour qu'un individu puisse se réaliser varieront dépendamment du contexte (Sen, 1984 : 335 ; Alexander, 2008 : 3).

L'accent sur les capacités plutôt que les fonctionnements permettrait dès lors de considérer les mécanismes influençant la formation de nos préférences, puisque celles-ci affectent bien évidemment nos possibilités. S'appuyant sur ses propres travaux sur les cas de famine ou de pauvreté extrême, Sen considère les préférences adaptatives comme des produits

négatifs de l'adversité, limitant les capacités ou libertés substantielles. Dans un texte important et précurseur des réflexions sur les préférences adaptatives, Amartya Sen a étudié comparativement la perception des veufs et des veuves de leur propre bien-être à Singur en Inde après la famine du Bengale de 1943 (Sen, 1999a : 52-69). L'étude en question démontrait que les veufs se plaignaient davantage de leur santé que les veuves, même si ces dernières souffraient davantage de maladies liées à la nutrition. Cela s'explique par le fait que les femmes interrogées étaient habituées à se nourrir beaucoup moins, cette habitude devenant en quelque sorte une « seconde nature » pour elles (Nussbaum, 1992 : 230). Sen ouvre ainsi la porte à une analyse féministe de l'économie du bien-être, démontrant la tendance à accepter l'ordre inadéquat, tel que la division sexuelle du travail. Il ajoute une portée politique à la critique de l'utilitarisme chez Elster : « Personal interest and welfare are not just matters of perception; there are objective aspects of these concepts that command attention even when corresponding self-perception does not exist » (Sen, 1990 : 126). Le projet politique de Sen se reflète également dans l'idée qu'une augmentation des libertés substantielles, ou des capacités, pourrait mener à une diminution des processus de formation de préférences adaptatives (Teschl et Comim, 2005 : 235 ; Sen, 1999b : 18).

En dépit de la pertinence féministe des travaux de Sen sur les préférences adaptatives, son analyse ne sera pas retenue dans le cadre de notre étude. En effet, au lieu de s'efforcer à forger une théorie systématique et concrète des mécanismes de l'internalisation de l'oppression, ses recherches traitent davantage des exceptions à la règle générale, qui est que les personnes recherchent ce qui est le mieux pour elles (Sen, 2006 : 88 ; Berges, 2011 : 76). Les travaux de Sen ne permettraient pas de rendre pleinement compte des internalisations « ordinaires » et structurelles de l'oppression qui nous intéressent particulièrement. À titre d'exemple, dans le modèle de Sen, il serait difficile de prendre en compte l'attraction qu'exercent les professions du *care* sur des jeunes femmes en recherche d'un métier. Il s'agit d'un exemple ambigu, puisque l'oppression est en quelque sorte « diffuse ».

Par ailleurs, comme l'a justement souligné Ingrid Robeyns, l'imprécision du concept de capacités, tel qu'il a été théorisé par Sen, est problématique. Effectivement, nous pourrions aisément imaginer une variante conservatrice des capacités, supportant le statu quo au lieu de le défier (Robeyns, 2007). Une interprétation conservatrice des capacités ne

permettrait pas entre autres de reconnaître les influences sociales sur les choix et les préférences. Robeyns souligne à juste titre que la théorisation des capacités de Sen doit être enchâssée dans un cadre féministe complet afin de prendre en compte les contraintes genrées exercées sur les choix (Robeyns, 2007 : 56).

1.4. Conclusion du chapitre

Dans ce chapitre, nous avons effectué un survol des questionnements et des débats ayant lieu présentement dans la littérature portant sur les préférences adaptatives afin d'outiller le lectorat en vue des deux chapitres suivants. Nous avons débuté par une présentation de la façon dont les philosophes féministes comprennent généralement la question de l'oppression. Cette section avait dès lors pour but de démontrer notre volonté de nous soucier des préférences adaptatives dans un contexte oppressif et donc, ayant un caractère inévitablement systémique. Pour ce qui est des trois axes définissant les débats contemporains entourant les préférences adaptatives (libéralisme, paternalisme et agentivité), nous avons suggéré le fait que la séparation de ces trois axes est quelque peu arbitraire dans l'optique où ils s'entrecoupent constamment dans la littérature féministe actuelle. Nous pensons d'ailleurs qu'une réflexion féministe sur les préférences adaptatives n'est pas complète si elle n'inclut pas ces thématiques.

Nous avons par la suite présenté les théorisations des préférences adaptatives développées par Jon Elster et Amartya Sen afin de justifier notre décision de consacrer principalement notre étude aux théories développées par Martha Nussbaum et Serene Khader. Nous reconnaissons le caractère innovateur des travaux d'Elster et de Sen, mais, en raison de leur difficulté à traiter des cas d'oppression systémique, leurs travaux ne seront pas retenus pour la suite de ce mémoire.

CHAPITRE 2 – Les préférences adaptatives chez Martha Nussbaum : une justification de son approche des capacités²⁹

Human beings adapt to what they have. [...] Circumstances have confined their imaginations.

(Nussbaum, 1990 : 213)

[To] recognize the adaptive nature of one's preferences is the beginning of a search for independence.

(Nussbaum, 2000b: 150)

Introduction

Comme nous le verrons dans ce chapitre, la conceptualisation des préférences adaptatives chez Martha Nussbaum est insatisfaisante en raison du nombre de questions que la philosophe laisse irrésolues. Néanmoins, Nussbaum a le mérite d'avoir abordé de front l'intuition suivante : nos préférences peuvent être inauthentiques par le fait qu'elles ont été forgées dans un environnement oppressif. Puisque la justice ne saurait se fonder uniquement sur des préférences individuelles, il doit également y avoir une conception objective de la justice permettant d'aller au-delà de ces préférences viciées. Il est également opportun de mentionner que l'approche des capacités de Nussbaum a eu de nombreuses répercussions dans les études du développement et dans les projets de développement³⁰, lui conférant une crédibilité manifeste. Dans ce chapitre, nous exposerons, dans un premier temps, les bases de l'approche de Nussbaum, puis, nous analyserons sa conceptualisation controversée des préférences

²⁹ La rédaction de ce chapitre a été grandement influencée par des thèses que nous avons soutenues dans l'article « L'approche des capacités de Martha Nussbaum face aux enjeux multiculturels des sociétés libérales occidentales » (Lemay, 2015). Dans cet article, nous visons à démontrer l'inefficacité de l'approche des capacités de Nussbaum pour penser les conflits entre les droits collectifs et une norme d'égalité sexuelle.

³⁰ Au moment où nous écrivons ces lignes, il y a une littérature émergente où des praticiens du développement traitent de leurs tentatives d'applications concrètes de l'approche de Nussbaum, plus particulièrement de la liste des capacités, cf. (Nagar et Raju, 2003 ; Anand, Hunter et Smith, 2005 ; Biggeri, Libanora, Mariani et Menchini, 2006 ; Uyan-Semerci, 2007 ; Di Tommaso, 2007).

adaptatives, pour en tirer des conclusions critiques. Dans cette dernière section, nous exposerons les présupposés perfectionnistes à l'œuvre dans l'approche des capacités telle qu'elle fut élaborée par Nussbaum, ce qui nous mènera à interroger le lien entre les préférences adaptatives et la nécessité de supposer une conception du bien. Nous argumenterons ainsi en faveur d'un perfectionnisme minimal, ce qui nous permettra de clarifier le concept de préférence adaptative.

2.1. La croisade envers le relativisme moral de Martha Nussbaum

Élaborée en réponse au relativisme moral, l'approche des capacités telle que développée par la philosophe américaine Martha Nussbaum propose un universalisme moral ayant pour visée un consensus interculturel. Il s'agit du défi entrepris par Nussbaum : proposer une théorie morale qui serait respectueuse des différentes conceptions de la vie bonne. Afin de fonder son projet ayant des visées à la fois descriptives et normatives, Nussbaum cherche à décrire ce qui constitue une vie humaine pleinement digne. Par l'énonciation d'un « essentialisme aristotélien », qui est l'idée que la vie humaine possède des caractéristiques communes centrales, elle résiste à une vague d'« anti-essentialisme » qui lui semblait dominant dans les milieux intellectuels (Nussbaum, 1992 : 205 ; Nussbaum, 1995). Ce faisant, Nussbaum a soutenu pendant plusieurs années un perfectionnisme moral³¹, affirmant qu'il existe un bien constituant l'humanité dans sa plus simple expression auquel tout être humain tend³². En conceptualisant cette base commune à tous, Nussbaum construit l'appareillage théorique nécessaire à la saisie des injustices par-delà les différences, permettant dès lors d'effectuer des comparaisons interculturelles.

³¹ Dans ses écrits datant du début des années 1990, Nussbaum n'aborde pas spécifiquement la question du perfectionnisme moral préférant le terme « essentialisme aristotélien ». Cependant, nous adhérons à l'interprétation de Rosa Terlazzo qui soutient que l'approche de Nussbaum telle qu'elle fut élaborée à cette époque implique clairement un type de perfectionnisme (Terlazzo, 2014 : 185-186). Cette précision est importante puisque Nussbaum change radicalement de position par rapport au perfectionnisme au tournant des années 2000. Nous y reviendrons dans la dernière portion de ce chapitre.

³² Bien que son approche ait évolué vers un universalisme « faible », quittant la position essentialiste initiale, revenir sur des textes plus anciens de Nussbaum demeure pertinent, puisque plusieurs critiques ont soutenu qu'il n'y a pas eu de réels changements entre ces deux périodes de la pensée de Nussbaum, *cf.* (Deneulin, 2002 ; Barclay, 2003 ; Jaggar, 2006 ; Terlazzo, 2014). Ces critiques seront discutées dans la deuxième partie de ce chapitre.

Le projet éthique et politique de la philosophe prend source dans une inquiétude envers l'influence des théories postmodernes et postcoloniales³³ sur les tentatives de fonder un vivre ensemble. Devant les attaques anti-universalistes de plusieurs philosophes ou encore aux allégations d'impérialisme intellectuel occidental, Nussbaum répond en élaborant une conception nuancée de la culture. Elle nous invite à concevoir les cultures comme étant des « scenes of debate and contestation ». Contre le relativisme moral³⁴, qui soutiendrait une position selon laquelle la contestation des normes doit provenir de la culture d'où elles sont issues, Nussbaum soutient qu'il n'existerait pas de bloc culturel monolithique, puisque toutes les cultures se sont composées à partir d'emprunts à d'autres cultures (Nussbaum, 2000b : 48-49 ; Nussbaum, 1999b : 121). Les partisans du relativisme moral « imagine homogeneity where there is really diversity, agreement or submission where there is really contestation. » (Nussbaum, 2000b : 49) Il serait ainsi opportun de sortir du mythe de l'homogénéité culturelle. Puisqu'il est erroné de concevoir les individus comme étant des réceptifs passifs des traditions et cultures, il devient nécessaire de saisir la perméabilité de celles-ci.

Enfin, Nussbaum critique grandement l'assertion voulant que la tolérance envers les différences et les cultures, qu'elle pratique et soutient bien évidemment, équivaille à un relativisme moral. Ce type de position ferait abstraction du fait que de nombreuses traditions sont elles-mêmes intolérantes devant la diversité (Nussbaum, 2000b : 49). De plus, Nussbaum soutient qu'en adoptant une position menant naïvement à la reconduction des traditions en toutes circonstances, cela mènerait à la reconduction d'inégalités, bien souvent genrées :

³³ Cette méfiance envers ce groupe théorique s'est, entre autres, fortement exprimée dans l'extrait suivant d'un récent article : « [...] if we do not want to waste time responding to the postcolonial critique of rights, which is very widespread in places where people do not know much history, we will get some advantage from focusing on the neutral and international language of what people are actually able to do and be » (Nussbaum, 2011a : 30). Nussbaum a également déclenché une vive polémique dans le milieu féministe intellectuel américain, à laquelle des philosophes telles que Seyla Benhabib, Nancy Fraser et Gayatri Chakravorty Spivak ont répondu, en s'attaquant aux prétentions postmodernes de la philosophe Judith Butler dans cet article plutôt virulent : (Nussbaum, 1999c).

³⁴ Bien qu'elle consacre de nombreux passages à une critique d'un relativisme moral, Nussbaum ne donne en réalité que très peu d'exemples d'écrits soutenant cette position. Elle mentionne cependant à plusieurs reprises Stephen et Frédérique Marglin. Cette cible demeure toutefois quelque peu étrange, puisque, à notre humble connaissance, Nussbaum n'a jamais discuté les versions nuancées des philosophes s'attaquant au modèle universaliste libéral, nous pourrions penser à Charles Taylor et aux théories de la reconnaissance, par exemple. La philosophe Iris Marion Young a soulevé l'hypothèse selon laquelle Nussbaum interprète à tort l'ensemble de la théorie critique comme étant la base d'une théorie relativiste morale (Young, 2001 : 820-821).

« When women are at issue, we should be especially skeptical of deferring to the most powerful voices in local tradition. In most parts of the world, that voice is especially likely to be a male voice, and that voice may not be all that attentive to the needs and interests of women³⁵ » (Nussbaum, 1999b: 8). En adoptant ce type de relativisme « extrême » et en reconduisant les préférences plus traditionnelles, il est fort probable que nous nuisions aux femmes (Nussbaum, 1995 : 92 ; Nussbaum, 1992 : 205). Nussbaum insiste dès lors sur l'importance de se méfier des préférences traditionnelles afin d'adopter un cadre universaliste et libéral permettant d'aller au-delà des traditions pouvant être nuisibles à l'épanouissement des femmes. Conséquemment, certaines traditions devraient mourir et ce type de cadre nous permettrait de déterminer lesquelles (Nussbaum, 2000b : 50-51). À titre d'exemple, Nussbaum se montre particulièrement critique de la pratique des mutilations génitales féminines, peu importe le contexte, soutenant qu'il serait notre devoir de « les faire disparaître pour toujours » (Nussbaum, 1999b : 129 ; 118-129 ; Nussbaum, 2000b : 50).

C'est en réponse à ce relativisme que Nussbaum cherche à poser les bases d'une approche, inspirée bien évidemment de l'approche des capacités d'Amartya Sen, mais aussi des écrits d'Aristote et de Marx, décrivant de manière normative ce qui constituerait une vie humaine à partir de l'idée intuitive de la dignité humaine commune à tous³⁶ (Nussbaum, 2000b : 60). Nussbaum appelle à une réflexion sur les bases communes entre les êtres humains dans une visée normative, nous menant à établir la nécessité de certains principes politiques publics nécessaires. En établissant un seuil au-dessus duquel une vie humaine ne serait pas pleinement digne, elle vise ainsi à effectuer des comparaisons entre les différentes conditions de vie, afin d'aller au-delà des préférences induites par les traditions (Nussbaum 2000, 6 ; 35). Ce seuil devra tout de même demeurer respectueux des libertés individuelles, afin que chaque personne puisse poursuivre sa propre conception du bien.

³⁵ Cette citation, hors de son contexte, ressemble étonnamment aux propos de l'essai polémique de la philosophe libérale et féministe Susan Moller Okin « Is Multiculturalism Bad for Women ? » » (Okin, 1999), mais aussi aux propos d'autres textes d'Okin (Okin, 1994 ; Okin, 1998). Cette comparaison comporte un aspect plutôt ironique, puisque Nussbaum a consacré plusieurs passages à critiquer la position d'Okin par rapport à l'aspect nuisible pour les femmes de certaines traditions, reprochant à Okin un biais laïque Cf : (Nussbaum, 1999a ; Nussbaum, 2000b : 174-176).

³⁶ Cette conception de la dignité humaine s'inspire des travaux de la philosophe néo-kantienne Jean Hampton, tel qu'elle fut exprimée dans cet article : (Hampton, 1993).

2.2. La liste des dix capacités humaines centrales

Le seuil nous permettant d'opérer des comparaisons interculturelles se construit essentiellement autour de l'idée maîtresse de l'approche de Nussbaum : l'élaboration d'une liste de dix capacités humaines centrales. Ces dix capacités constituent une liste de ce qu'un être humain doit être en mesure de réaliser. Nussbaum reconduit alors la question centrale de l'approche des capacités telle qu'elle fut élaborée par Amartya Sen : qu'est-ce qu'un être humain est réellement capable de faire ou d'être ? Nussbaum reprend dès lors la distinction de Sen, exposée dans le premier chapitre de ce mémoire, entre une capacité et un fonctionnement. Tandis qu'un fonctionnement est, rappelons-nous, la mise en acte ou la réalisation d'une ou plusieurs capacités, une capacité est la possibilité de réaliser un ou des fonctionnements. Il est primordial de se rappeler cette distinction, puisque cela implique que nous ne serions pas obligés de mettre en acte tous les éléments de cette liste ; ce qui importe, c'est la possibilité de les réaliser. Il en convient de mentionner, avant d'exposer cette liste, que ces dix capacités seraient « également fondamentales » (Nussbaum, 2000b : 12), qu'il n'y aurait pas une capacité plus importante qu'une autre³⁷. Cette liste, développée à partir de l'idée intuitive de la dignité humaine³⁸, comporte les éléments suivants (Nussbaum, 2012 : 55-57) :

1. *La vie*. Être capable de mener sa vie jusqu'au terme d'une vie humaine d'une longueur normale ; ne pas mourir prématurément, ou avant que sa vie ne soit tellement réduite qu'elle ne vaille plus la peine d'être vécue.
2. *La santé du corps*. Être capable d'être en bonne santé (santé reproductive y comprise) ; être convenablement nourri ; avoir un abri décent.

³⁷ Évidemment, il s'agit d'un des aspects théoriques les plus controversés de l'approche, puisqu'il ne semble pas intuitif : il peut nous sembler, à titre d'exemple, que le fait d'être en santé est en soi plus important que le fait de jouir de loisirs ou encore de développer une relation avec la nature. Cependant, Nussbaum semble suggérer qu'il existe un ordre hiérarchique entre les différentes capacités par l'insistance qu'elle place envers les capacités de la raison pratique (6) et de l'affiliation (7), puisque ces dernières « organisent » les autres capacités (Nussbaum 2000b, 92). Ruth Abbey et Hilary Charlesworth soutiennent l'idée selon laquelle la liste de Nussbaum est beaucoup plus hiérarchique qu'égalitaire (Abbey, 2011 : 160-161 ; Charlesworth, 2000 : 77). Par ailleurs, Abbey ajoute la notion de « dignité » comme étant la troisième « Ur-capability », c'est-à-dire qui permet de soutenir le reste des capacités. Ces trois « Ur-capabilities » permettraient de comprendre la nécessité d'avoir des conditions matérielles adéquates (santé, nourriture, etc.) (Abbey, 2011 : 160).

³⁸ À partir de son livre *Frontiers of justice* publié en 2006, Nussbaum affirme cependant que c'est maintenant « délibérément » (*by design*) que l'idée de la dignité humaine est utilisée pour fonder son approche (Nussbaum, 2006 : 155).

3. *L'intégrité du corps*. Être capable de se déplacer librement de lieu en lieu ; d'être protégé contre une attaque violente, agression sexuelle et violence domestique comprises ; avoir des possibilités de satisfaction sexuelle et de choix en matière de reproduction.
4. *Les sens, l'imagination et la pensée*. Être capable d'utiliser ses sens, d'imaginer, de penser, de raisonner, et de faire tout cela d'une manière « vraiment humaine », une manière informée et cultivée par une éducation adéquate (y compris, mais pas seulement, une éducation de base en humanités, mathématiques et sciences). Être capable d'utiliser son imagination et de penser en lien avec l'expérience et la production d'œuvres et d'événements de son propre choix, religieux, littéraires, musicaux, etc. Être capable d'utiliser son esprit en étant protégé par les garanties de la liberté de l'expression, tant pour le discours politique et artistique que pour la liberté de culte. Être capable d'avoir des expériences qui procurent du plaisir et d'éviter les peines inutiles.
5. *Émotions*. Être capable de s'attacher à des choses et à des gens autour de nous, de regretter leur absence ; de manière générale, être capable d'aimer, de regretter, d'expérimenter la nostalgie, la gratitude, la colère légitime. Ne pas voir son développement émotionnel contraint par la peur ou l'angoisse. (Défendre cette capacité signifie soutenir des formes d'associations humaines qui sont cruciales pour leur développement.)
6. *La raison pratique*. Être capable de se former une conception du bien et de participer à une réflexion critique sur l'organisation de sa propre vie. (Cela suppose la protection de la liberté de conscience et du culte.)
7. *L'affiliation*. (a) Être capable de vivre avec et pour les autres, de reconnaître et d'être attentif à d'autres êtres humains, de prendre part à différents types d'interactions sociales ; être capable d'imaginer la situation d'autrui. (Protéger cette capacité signifie protéger des institutions qui constituent et nourrissent de telles formes d'affiliation, et aussi protéger la liberté d'assemblée et de discours politique.) (b) Avoir les bases sociales du respect de soi et de la non-humiliation ; être capable d'être traité avec dignité et dont la valeur est égale à celle des autres. Cela suppose des dispositions pour interdire les discriminations fondées sur la race, le sexe, l'orientation sexuelle, l'ethnicité, la caste, la religion, l'origine nationale.
8. *Les autres espèces*. Être capable de développer une attention pour et de vivre en relation avec les animaux, les plantes et le monde naturel.
9. *Le jeu*. Être capable de rire, de jouer, de jouir de loisirs.
10. *Le contrôle sur son environnement*. (a) *Politique*. Être capable de participer efficacement au choix politique qui gouverne sa vie ; avoir le droit de participation politique, la protection du libre discours et de la libre association. (b) *Matériel*. Être capable de posséder (terres et bien meubles), et jouir de droits de propriété sur une base égalitaire avec les autres ; être protégé contre les perquisitions et les arrestations arbitraires. Dans son travail, être capable de travailler comme un être humain, d'exercer ses raisons pratiques et d'entrer dans une relation sensée de reconnaissance mutuelle avec les autres travailleurs.

Afin de montrer la portée de cette liste, Nussbaum la compare à de multiples reprises avec la Déclaration universelle des droits de l'homme, puisqu'elle a été élaborée dans le même esprit, influencée par la pensée kantienne, cherchant un consensus interculturel. La philosophe affirme d'ailleurs que son approche est une approche des droits humains, permettant de saisir les injustices de manière plus concrète que cette Déclaration (Nussbaum, 2003a). Ce n'est pas suffisant, par exemple, que le droit au logement soit enchâssé dans une constitution, encore faut-il avoir la possibilité concrète de réaliser ce droit. Il est également opportun de mentionner que l'approche de Nussbaum ne constitue pas une « théorie complète de la

justice », c'est-à-dire : elle vise le seuil des capacités centrales et au-delà de ce seuil, il n'y pas de recommandation particulière (Nussbaum, 2006 : 71).

La distinction capacité/fonctionnement demeure centrale dans la compréhension de l'approche, puisqu'elle repose essentiellement sur la liberté de choisir une pluralité de fonctionnements³⁹. Cette distinction s'opère dans l'optique où le respect des capacités demeure « le but politique ultime » (Nussbaum, 2000b : 74). À titre d'exemple, une personne se définissant comme étant asexuelle ne sera évidemment pas forcée de mettre en pratique la capacité de l'intégrité du corps, qui inclut la possession de possibilités de satisfaction sexuelle. Cependant, en référence au même article de la liste des capacités, Nussbaum justifie son opposition aux mutilations génitales féminines, puisqu'il s'agit du retrait permanent d'une capacité (Nussbaum, 2000b : 87 ; 94). Nussbaum mentionne également les risques pour la santé que peuvent représenter ce type de pratiques, lesquels nuiraient à la deuxième capacité de la liste (Nussbaum, 2000b : 94). La philosophe Clare Chambers a offert une analyse de ce qu'implique pour l'approche de Nussbaum la proposition du bannissement en toutes circonstances des mutilations génitales féminines dans le cinquième chapitre de *Sex, Culture and Justice : The Limits of Choice* (Chambers, 2008). Chambers extrapole la proposition de Nussbaum pour affirmer que ce bannissement nous mènerait logiquement à bannir certaines chirurgies esthétiques, telles que les augmentations mammaires. La proposition de Chambers est bien sûr à mettre en lien avec la problématique des préférences adaptatives, du fait que nous adoptons certains comportements néfastes afin de nous conforter aux attentes socioculturelles⁴⁰.

La liste permettrait de porter certaines revendications féministes « classiques » à partir de la distinction capacité/fonctionnement, telle que la remise en question de la division sexuelle du travail menant de nombreuses femmes à travers le monde à assumer une double-

³⁹ Toutefois, il est à noter que Nussbaum reconnaît l'utilité de la notion de « fonctionnement fertile », issue des travaux de Jonathan Wolff et d'Avner De-Shalit (Wolff et De-Shalit, 2013), pour son approche (Nussbaum, 2012 : 69-70 ; 135-138). Il s'agit d'un fonctionnement qui mène à l'épanouissement de certaines capacités (l'éducation est un excellent exemple, puisqu'elle peut mener à mettre en pratique la capacité de l'affiliation (7)).

⁴⁰ Nous reviendrons sur la contribution de Chambers à la question des préférences adaptatives dans la dernière portion de ce chapitre.

journée, c'est-à-dire assumer quotidiennement une journée de travail rémunéré et ensuite une journée de travail domestique (par exemple : aider ses enfants dans leurs devoirs et leçons), privant des femmes de la pratique de loisirs et de temps de repos. La liste des capacités de Nussbaum trouve son utilité dans ce type de situations, puisqu'elle permet à un individu « *workaholic* » de se réaliser pleinement tout en servant de base à la revendication d'une meilleure redistribution du travail « invisible » ou domestique effectué par les femmes (Nussbaum, 2015 : 71). Les activistes féministes pourraient alors effectuer leurs revendications sur la base de la quatrième, de la cinquième, de la septième (en référence à l'aspect discriminatoire), de la neuvième ainsi que de la dixième capacité (il peut devenir difficile de se préoccuper de l'organisation politique après cette double-journée).

Pour ce qui est de la construction de la liste, il est à noter que Nussbaum est ouverte à ce que cette liste puisse être modifiée et contestée selon les arguments qui seront apportés (Nussbaum, 2000b : 77). Cette liste demeure sociohistoriquement située, il est donc plausible qu'elle évolue au fil du temps⁴¹. Nussbaum donne quelques exemples des débats ayant eu lieu dans l'ouvrage *Women Human and Development* (Nussbaum, 2000b : 156-157).

2.3. L'approche des capacités de Nussbaum et l'adoption d'un libéralisme politique

Avant de passer à une analyse de la conception des préférences adaptatives chez Martha Nussbaum et ses implications pratiques, il est essentiel d'explorer l'engagement politique libéral qui s'est vraisemblablement effectué vers 1998 (Nussbaum, 1998), alors que Nussbaum a adouci son universalisme fort afin d'en adopter une version « faible ». Tandis qu'au début des années 1990 Nussbaum militait en faveur d'une conception « substantielle » (*thick*) du bien au sein de sa liste (Nussbaum, 1992 : 214), elle affirme désormais que son approche propose une conception du bien partielle (Nussbaum, 2000b : 62). En d'autres termes,

⁴¹ Si nous comparons une des premières apparitions de la liste des dix capacités (Nussbaum, 1990 : 225), du temps où l'approche puisait explicitement dans un aristotélisme, à une apparition récente de la liste (Nussbaum, 2012 : 55-57), fondée dans un libéralisme politique, nous constatons toutefois que les changements effectués au fil des années ont été plutôt mineurs. Les articles de la liste n'ont pas changé, bien que les descriptions soient devenues beaucoup plus précises avec les années.

l'approche de Nussbaum ne promeut plus une conception particulière de la vie bonne, désirant laisser le soin de choisir le type de vie que nous désirons mener. Dans *Frontiers of Justice*, Nussbaum affirme clairement que son approche peut être considérée comme étant une « extension ou un complément à la théorie de Rawls » du libéralisme politique (Nussbaum, 2006 : 69).

Le libéralisme politique prend source dans la reconnaissance d'un désaccord raisonnable persistant dans les sociétés modernes en ce qui a trait aux conceptions compréhensives de la vie humaine et de ses buts (Nussbaum, 2003b : 26 ; Rawls, 1993 : xviii-xix ; Larmore, 1994). Ce fait du pluralisme étant reconnu, les principes politiques ne doivent pas se baser sur des visions épistémologiques, éthiques ou encore métaphysiques du monde. Les principes politiques doivent pouvoir faire l'objet d'un consensus interculturel. Autrement dit, en recourant à des bases libérales politiques, Nussbaum prétend que son approche pourrait être adoptée, peu importe les conceptions particulières du bien, puisqu'elle repose essentiellement sur des principes politiques. Par ailleurs, les tenants du libéralisme politique s'appuient sur un respect égal des personnes, qui se retrouve à être garanti dans le fait que les principes politiques guidant les institutions publiques ne priorisent pas une doctrine particulière du bien. C'est pour cette raison, entre autres, que Nussbaum se montre particulièrement critique des penseurs libéraux « compréhensifs » faisant dériver les principes politiques d'une conception de la vie bonne, tels que Kant, Mill, Habermas ou Raz, leur reprochant de ne pas respecter également les personnes, puisqu'ils priorisent une conception du bien (Nussbaum, 2003b ; Nussbaum, 2011b). La philosophe soutient que son approche n'est pas « dictatoriale » à propos d'une conception du bien et qu'elle respecte la dignité de toutes les personnes, peu importe leurs croyances (Nussbaum, 2000b : 69).

En plus de l'idée selon laquelle les institutions publiques doivent se fonder uniquement sur des principes politiques, Nussbaum reprend de Rawls le concept de « consensus par recoupement » qui est la base commune sur laquelle peuvent s'entendre les citoyens en ce qui a trait aux principes étatiques. Ainsi, des citoyens de diverses croyances pourraient se mettre d'accord pour promouvoir les différentes capacités de la liste, puisque celle-ci permet la réalisation d'un consensus. Nussbaum demeure toutefois consciente du fait que la réalisation de ce consensus sera lente. Elle reconnaît également que ce consensus n'a pas de réalité

empirique en ce moment (Nussbaum, 2012 : 111). Bien évidemment, afin que ce consensus soit respectueux des différentes conceptions du bien, sa réalisation ne demande pas d'ostraciser les individus pensant différemment (Nussbaum, 2012 : 126). Nussbaum affirme que la reconnaissance des capacités de sa liste est plausible, et donc renchérit sur le caractère universalisable de son approche, arguant que les idées issues de l'approche possèdent des racines dans multiples cultures (Nussbaum, 2003b : 31) :

people may sign on to this conception as the freestanding moral core of a political conception, without accepting any particular metaphysical view of the world, any particular comprehensive ethical or religious view, or even any particular view of the person or of human nature (Nussbaum 2000b, 76).

Ce respect des différentes conceptions du bien s'incarne particulièrement dans le fait de prioriser les capacités et non les fonctionnements ; ce sont les possibilités qui doivent être maximisées par les institutions publiques. Ainsi, nous pourrions certainement interpréter la liste des capacités de manière à permettre à des femmes portant le hidjab d'exercer un métier dans la fonction publique sans enlever leur voile, puisqu'une telle mesure entraverait l'exercice de plusieurs capacités centrales. Ce type d'approche permet alors l'expression des libertés protégeant le pluralisme culturel tel que la liberté de parole, d'association et de conscience (Nussbaum, 2003b : 34).

Cette explication de l'engagement libéral politique de Nussbaum, bien que sommaire, est nécessaire dans l'examen des préférences adaptatives, puisque la prise en compte du caractère construit des choix pose un défi au modèle libéral⁴². Jusqu'à quel point pouvons-nous, ou devrions-nous, respecter les choix individuels, compte tenu de leur aspect parfois déformé par les constructions sociales néfastes ? Il semble à première vue y avoir une tension entre le respect des préférences individuelles, présent dans le libéralisme, et la prise de conscience du caractère construit de ces choix, issue de la tradition féministe. Nous ne pouvons ainsi qu'être en accord avec la philosophe Anne Phillips qui écrivait justement que cette tension constitue « un des dilemmes centraux pour les politiques radicales ou

⁴² Avec raison, Nussbaum a souligné le fait que de nombreux penseurs libéraux, notamment John Stuart Mill, ont théorisé le caractère construit des préférences (Nussbaum, 1999b : 9-10).

féministes⁴³ » (Phillips, 2002 : 400). Nous pensons que, bien que Nussbaum ait le mérite de soulever le caractère conflictuel de ce débat, elle échoue à présenter une théorisation nuancée et substantiellement satisfaisante.

2.4. La théorisation des préférences adaptatives chez Nussbaum

Développée dans la même lignée que la théorisation des préférences adaptatives chez Amartya Sen, c'est-à-dire afin de rendre compte des situations d'adaptation à long terme, celle de Nussbaum cherche à répondre à la question suivante : « under what conditions are preferences a good guide to such fundamental issues of social choice, and under what conditions might we be justified in departing from or criticizing some of them in the name of important norms such as justice and human capability » (Nussbaum, 2000b : 115) ? Autrement dit, la théorisation de Nussbaum repose sur un fragile équilibre entre le contenu actuel des préférences et ce qui devrait être le contenu de celles-ci dans des conditions optimales. Ce faisant, elle vise deux objectifs : l'un architectonique et l'autre normatif. D'une part, la théorisation des préférences adaptatives s'inscrit dans une volonté architectonique ; elle vise à servir de socle à la justification de la pertinence de l'approche des capacités. C'est en explorant cet aspect que nous pouvons percevoir la circularité du système supportant l'approche. En effet, cette théorisation des préférences adaptatives vise à expliquer les situations particulières où des personnes désirent autre chose que les capacités de la liste ainsi qu'à justifier le recours à une norme objective de la justice. D'autre part, bien que Nussbaum n'ait pas développé complètement cet aspect, elle semble sous-entendre une visée normative au concept de préférences adaptatives. Avant d'aborder ces deux objectifs, nous allons toutefois tracer les contours de sa conceptualisation et exposer les nombreux exemples de ce qui constitue une préférence adaptative pour Nussbaum.

2.4.1. Définition et exemples

Dans le contexte d'une éthique du développement, Nussbaum vise à élargir la définition des préférences adaptatives élaborées par Elster, évoquée dans le premier chapitre⁴⁴, afin de

⁴³ Notre traduction de : « one of the central dilemmas for radical or feminist politics ».

prendre en compte les situations ambiguës ou les cas où des personnes ajustent consciemment leurs préférences afin de s'adapter à des situations oppressives. Les préférences adaptatives peuvent s'incarner dans des contextes où des personnes se satisfont de leur situation injuste, leurs préférences reflétant leurs horizons viciés. Pour Nussbaum, le fait que nos préférences s'adaptent aux options disponibles n'est pas en soi problématique, cela le devient cependant si la cause est un « ajustement à de mauvaises conditions » (Nussbaum, 2000b : 138). Nussbaum ne précise toutefois pas quels types de conditions auxquelles elle fait référence⁴⁵, mais nous pouvons supposer qu'il s'agit de « bad circumstances that could be otherwise, could be improved or removed by human action, either state activity or a change in social attitudes and practices, or both » (Abbey, 2011 : 175). En d'autres termes, nous comprenons que ces situations vont au-delà des situations décrites par Elster, prenant en compte les situations résolument injustes. L'approche de Nussbaum suggère qu'une préférence adaptative doit avoir été formée dans un contexte injuste (Conradie et Robeyns, 2013 : 563). Ces situations injustes n'affectent pas seulement les possibilités externes, mais aussi ce que les individus considèrent comme des possibilités importantes (Nussbaum, 2000b : 31).

Nussbaum identifie alors trois raisons nous incitant à se méfier des préférences : 1) la formation en tant que telle de préférences adaptatives, 2) l'argument institutionnel, expliquant que la formation des préférences est causalement liée aux lois et institutions et 3) l'argument de la valeur intrinsèque, affirmant que certaines choses sont en soi désirables (par exemple, la nourriture et la propriété) (Nussbaum, 2000b : 136-148 ; Cf. Chambers, 2008 : 169-170).

Puisque Nussbaum n'a pas fourni de définition systématique des préférences adaptatives, nous devons considérer les exemples qu'elle offre⁴⁶. Deux exemples de femmes indiennes de l'État du Gujarat ayant ajusté leurs préférences reviennent fréquemment dans les écrits de Nussbaum (Nussbaum, 2000b : 15-24 ; 112-113 Cf. Nussbaum, 1998 ; Nussbaum,

⁴⁴ Rappelons-nous brièvement que les préférences adaptatives chez Elster constituent des ajustements inconscients à des circonstances limitées afin d'éviter de la frustration.

⁴⁵ Nous notons par ailleurs que Nussbaum emploie très rarement le terme « oppression » et qu'il n'est jamais réellement défini.

⁴⁶ Nous partageons ainsi les observations de Ruth Abbey, Serene Khader et Rosa Terlazzo qui ont mentionné l'absence de définition systématique chez Nussbaum (Abbey, 2011 : 182 ; Khader, 2009 : 171 ; Terlazzo, 2014 : 184).

2001 ; Nussbaum, 2004 ; Nussbaum, 2012). D'un côté, Vasanti demeure pendant des années dans une relation conjugale abusive à laquelle elle consent puisqu'elle croit qu'elle est condamnée à souffrir. Elle a ainsi de la difficulté à se projeter dans une vie sans souffrance. D'un autre côté, Jayamma vit une situation discriminatoire à son travail et ne proteste pas. En fait, Nussbaum écrit que Jayamma ne se considérait pas comme un être ayant des droits qui peuvent être violés (Nussbaum, 2000b : 113). Ce qui relie ces deux cas caractérisés par la résignation demeure le fait que ces femmes acceptaient, sans s'indigner, leur situation injuste, ne pouvant se projeter dans une situation meilleure.

Autrement dit, chez Nussbaum, les préférences adaptatives constituent des ajustements à des situations injustes où nous n'avons pas la liberté d'agir autrement (Stoljar, 2014 : 239). Dans ces exemples, les préférences adaptatives possèdent également la caractéristique commune d'être interprétées comme étant un manque d'estime de soi ou de conception de soi comme d'un être méritant une meilleure situation. Cette interprétation est particulièrement claire dans le cas de Jayamma, dont la préférence à courber l'échine devant sa situation discriminatoire serait essentiellement due à un manque de considération de son individualité. Les analyses de Nussbaum prennent alors une forme plutôt « psychologisante⁴⁷ », sous-entendant que ces préférences affectent le soi (Khader, 2011a : 110-112) : « cultural formations affect not just the theoretical explanation of desire but the very experience of desire, and of oneself as a desiring agent » (Nussbaum, 1999b : 256). C'est justement à cause du fait que les préférences peuvent profondément affecter le soi que nous devons être critiques à leur égard.

Dans un même ordre d'idées, Nussbaum donne un exemple issu d'une communauté de l'Andhra Pradesh en Inde où des femmes qui ont résisté à l'amélioration de leurs conditions de vie par le gouvernement, mais lorsqu'elles ont eu accès à de meilleures conditions d'hygiène et de vie, elles ont affirmé qu'elles ne reviendraient pas à la vie qu'elles avaient auparavant (Nussbaum, 2000b : 43 ; 113 ; 114 ; 118). De façon similaire, dans *Sex and Social Justice*,

⁴⁷ Cet aspect psychologisant a été particulièrement critiqué par Brooke Ackerly et Harriet Baber ; les deux théoriciennes reprochent à Nussbaum d'avoir psychologisé des situations qui relevaient davantage d'un manque d'opportunités concrètes ou d'un calcul de coûts et de bénéfices (Baber, 2007 ; Ackerly, 2000 : 106-109).

Nussbaum présente les préférences adaptatives comme étant des manques d'informations à l'égard des possibilités :

If one does not know what it is like to feel well nourished, it is especially easy to be content with the undernourished state in which one lives; if one has never learned to read and is told that education is not for women, it is very easy to internalize one's own second-class status and learn not to strive for, or even desire, what tradition has put out of reach (Nussbaum, 1999b: 151).

Nussbaum soutient dans le même passage que ce n'est pas parce que ces personnes ont internalisé de tels désirs que cela ne justifie pas d'investir publiquement dans les programmes gouvernementaux allant à l'encontre de ces préférences néfastes. À partir de l'analyse de ces derniers cas, nous comprenons que les préférences adaptatives peuvent être dues à un manque d'information selon Nussbaum.

Nous interprétons la distinction entre une préférence adaptative dite « normale » (par exemple, le renard d'Elster qui ajuste ses attentes devant les raisins sûrs) et une préférence adaptative « néfaste⁴⁸ » (par exemple, le cas de Jayamma) comme se basant sur la fameuse liste des capacités. Le fait de ne pas désirer une capacité de la liste par manque d'estime de soi ou par un manque d'information constituerait une préférence adaptative à laquelle nous devons socialement répondre. Ainsi, les préférences adaptatives sont définies par leur contenu, ou du moins, leur processus d'acquisition, l'approche de Nussbaum « addresses the problem of adaptive preference, again, by substantive rather than formal devices, as seems necessary » (Nussbaum, 2000b : 149).

2.4.2 Fonction architectonique

Généralement, les discussions sur les préférences adaptatives qu'on retrouve dans les écrits de Nussbaum, après 1998, visent à justifier le recours à une conception objective de la justice au

⁴⁸ Il est à noter que, bien que nous référions à des exemples de préférences adaptatives issus de contexte non occidental dans ce chapitre, Nussbaum n'utilise pas que ce type d'exemples. En effet, contrairement à ce que prétend Alison Jaggar dans son article « Saving Amina » (Jaggar, 2005b), Nussbaum a également théorisé les préférences des femmes américaines dans *Sex and Social Justice* (Nussbaum, 1999b : 130-154). Nous trouvons cependant curieux que Nussbaum n'ait pas analysé la problématique de la prostitution à travers le prisme des préférences adaptatives, bien qu'elle consacre un chapitre de *Sex and Social Justice* aux aspects légaux de cette problématique sociale. Sur ce sujet, Anita Superson a fourni une analyse éclairante de la tension entre la prostitution et les préférences adaptatives chez Nussbaum (Superson, 2015 : 186-188).

lieu de laisser les institutions publiques au gré des préférences individuelles. Ainsi, Nussbaum situe sa réflexion sur les préférences, dans le deuxième chapitre de *Women, Human and Development*, dans une voie mitoyenne entre un welfarisme subjectif et un platonisme (ou plutôt un réalisme, affirmant qu'il existe une conception du bien indépendamment de nous). La critique est davantage portée sur le welfarisme subjectif, une théorie posant les préférences au cœur de la justice et affirmant que les institutions devraient respecter le cœur des préférences humaines. Pour Nussbaum, l'existence même des préférences adaptatives expose la faiblesse d'une approche qui poserait au centre de la justice les préférences individuelles. En ce sens, elle remet également en question les approches welfaristes qui s'appuient sur l'existence des préférences éclairées⁴⁹. Nussbaum soutient que ces théories introduisent tout de même des conceptions morales indépendantes (Nussbaum, 2000b : 124-136 ; Nussbaum, 2012 : 114-118). Elle reproche également à cette famille de théories d'être incapable de fournir une « critique radicale des institutions injustes » (Nussbaum, 2000b : 117). Pour ce qui est du platonisme, cette position ne prend tout simplement pas en compte les désirs et préférences actuels des citoyens dans l'élaboration des principes de la justice. Nussbaum lui reproche d'être « too disdainful of the wisdom embodied in people's actual experience » (Nussbaum, 2000b : 118). Elle le condamne donc sous prétexte qu'il n'accorde pas suffisamment de place aux préférences individuelles, en discréditant d'avance certaines d'entre elles⁵⁰.

À la suite de ces critiques, Nussbaum propose une double-justification de sa liste des capacités lui permettant d'éviter certains écueils qui pourraient émerger si elle s'appuyait trop sur les préférences : une approche du bien substantiel doublé d'un procéduralisme ayant un rôle « limité et auxiliaire » (Nussbaum, 2000b : 152). Nous interprétons cette justification en deux moments. Dans un premier temps, cette approche du bien substantiel se présente comme étant un test envers nos intuitions afin de vérifier à quel point elles peuvent s'accorder

⁴⁹ À titre d'exemple, le philosophe John Harsanyi distingue les préférences « manifestes » des préférences « authentiques » (Nussbaum, 2000b : 124-129 ; Harsanyi, 1982). La philosophe Harriet Baber s'appuie d'ailleurs sur cette théorie pour fonder une critique de la théorisation des préférences adaptatives chez Nussbaum (Baber, 2007).

⁵⁰ Or, comme l'écrivent Monique Deveaux et Alison Jaggar, c'est justement ce qui est sous-entendu par Nussbaum avec l'adoption de la liste des capacités (Deveaux, 2006 : 76 ; Jaggar, 2006 : 319).

avec le concept de la dignité humaine. Dans un deuxième temps, le procéduralisme proposé par Nussbaum s'incarne dans les délibérations ayant lieu autour des capacités. Ce qui doit être noté par rapport à ce procéduralisme, c'est qu'il est limité à cause de la reconnaissance du caractère irrationnel et changeant de nos préférences⁵¹. Ainsi, c'est par la théorisation des préférences adaptatives que Nussbaum en vient à justifier une limitation de la volonté délibérative à l'intérieur de son approche. Les préférences et les désirs ont de l'importance, « mais seulement après avoir d'abord établi ces capacités centrales » (Phillips, 2002 : 401). Par ailleurs, nous décelons un mouvement de va-et-vient constant devant se produire entre les intuitions et les théories, où l'intuition de la dignité humaine mène à la liste tandis que la liste permettrait de juger des diverses intuitions.

Nous remarquons ainsi que la conceptualisation des préférences adaptatives supporte le caractère circulaire de la pensée de Nussbaum puisqu'elles constituent à la fois le point de départ et le point d'arrivée de sa pensée. En effet, ce qui a mené Nussbaum, et aussi dans une certaine mesure Amartya Sen, à proposer une théorie de la justice, c'est le fait que les préférences ne peuvent servir de base unique à la justice. C'est spécifiquement cette réflexion qui l'a mené à poser comme justification première de la justice une approche non platonicienne du bien substantiel, puisque les délibérations peuvent être influencées par des préférences problématiques. En retour, c'est grâce à cette approche du bien substantiel, qui a donné naissance à la liste des capacités, que nous pouvons identifier ce qui constitue une préférence adaptative ou non : « [a] habituated preference not to have any one of the items on the list [...] will not count in the social choice function, and an equally habituated preference to have such things will count » (Nussbaum, 2000b : 149). Elle constitue ainsi un avantage de l'approche selon Nussbaum, puisqu'elle indique d'emblée ce qui est préférable pour tous les individus, sans avoir à tenir compte des préférences personnelles, possiblement inadéquates, de chacun d'entre eux (Abbey, 2011 : 176). En bref, les préférences adaptatives, de toute évidence subjectives, mènent à la théorie de la justice objective qui entraîne une discrimination parmi les préférences.

⁵¹ Comme souligné par Jagger, cette justification du rejet du procéduralisme est quelque peu déconcertante, puisqu'il existe des versions du procéduralisme permettant de prendre en compte les problèmes liés aux désirs ou préférences problématiques (Jagger 2006, 310).

2.4.3 Fonction normative

Qu'en est-il de l'application de la conception des préférences adaptatives à des cas concrets chez Nussbaum ? Nous devons tout d'abord mentionner le fait que nous nous basons principalement sur des commentatrices afin de réfléchir à ce qu'implique concrètement la conceptualisation des préférences adaptatives de Nussbaum, puisqu'il y a un certain vide à cet égard dans ses écrits. Comme nous l'avons souligné plus haut, le seul exemple de préférence adaptative donné par Nussbaum qui nécessiterait une intervention étatique est celui des mutilations génitales féminines. Elle explique bien sûr comment Vasanti et Jayamma ont amélioré leur sort grâce à des organisations citoyennes, qui leur ont permis de quitter l'acceptation de leur statu quo, mais il nous semble problématique de déduire une méthode à partir d'exemples si particuliers et si peu nombreux. D'emblée, nous croyons que ce flou laissé par Nussbaum s'explique encore par sa difficulté à assumer à la fois un engagement politique libéral et une attention portée envers les constructions sociales soutenant nos choix. Tout revient alors à la difficulté à conjuguer ces deux engagements où, comme l'exprimait Anne Phillips, l'approche de Nussbaum est « simultanément accrochée à l'idée du libre choix tout en étant critique des choix de la plupart des gens » (Phillips, 2001 : 262).

Les philosophes Monique Deveaux, Alison Jaggar et Rosa Terlazzo ont offert une interprétation similaire des implications éthiques de la conceptualisation des préférences adaptatives de Nussbaum (Deveaux, 2002 ; Deveaux, 2006 ; Jaggar, 2006 ; Terlazzo, 2014). Elles interprètent les préférences adaptatives comme étant des préférences pour autre chose que le type d'épanouissement qui s'incarne à travers la liste des capacités. Pour sa part, Deveaux reproche essentiellement à Nussbaum de ne pas permettre l'expression de modes de vie plus traditionnels à travers la liste des capacités, du fait que certains choix de vie traditionnels « ne sont tout simplement pas des choix à l'intérieur de l'approche des capacités de Nussbaum » (Deveaux, 2006 : 78). Sa critique prend source dans le fait que Nussbaum suggère un test ayant des relents kantiens : si une femme choisissait de refuser les capacités humaines centrales de la liste pour toutes les femmes, après les avoir expérimentées, cela contredirait l'approche (Nussbaum, 2000b : 153). À partir de cette « maxime d'universalité morale » (Deveaux, 2006 : 76), Nussbaum affirme que son approche est justifiée par le fait que les personnes ayant expérimenté des modes de vie plus traditionnels qui ne s'accordent pas

avec l'exercice de certaines capacités ne souhaitent pas pour autant dénier ces capacités aux autres femmes. Ce faisant, l'approche de Nussbaum délégitimerait l'adoption de modes de vie plus traditionnels qui seraient incompatibles avec le respect de certaines capacités fondamentales.

Quant à la critique de Jaggar, elle consiste à reprocher à Nussbaum le caractère circulaire de sa conceptualisation des préférences adaptatives, au sein de laquelle, au final, ce qui distingue une préférence informée d'une préférence adaptative, c'est que celle-ci se retrouve dans la liste des capacités (Jaggar, 2006 : 316). Jaggar accuse également Nussbaum de recourir à un type d'intuitionnisme en vertu duquel elle devient en quelque sorte l'arbitre morale jugeant ce qui constitue une bonne ou une mauvaise intuition en proposant la liste sans réel mécanisme de consultation. Comme l'écrit Jaggar,

[if] the desires of members of an oppressed group are incompatible with the capabilities the non-platonist substantive good approach recommends dismissing them as “adaptive preferences” without taking seriously the possibility that “our” own preferences might be corrupt or mistaken (Jaggar, 2006 : 319).

Cette circularité devient problématique puisqu'il n'y a pas de mécanisme permettant de réviser nos intuitions morales.

Ce type de critiques a été énoncé récemment par Rosa Terlazzo, qui s'est interrogée sur la place accordée à la raison pratique, ou à l'autonomie personnelle, au sein de la pensée de Nussbaum par rapport à sa théorisation des préférences adaptatives. Ce souci de la préservation de la raison pratique, se matérialisant, par exemple, par la distinction entre les capacités et les fonctionnements, suggérerait tout de même une conception particulière du bien. L'engagement politique libéral envers le respect des différentes conceptions du bien se retrouve contredit par le fait qu'elle pose que, dans le cas des préférences adaptatives, des personnes ne sont pas des « autorités pour leur propre bien » (Terlazzo, 2014 : 190). Comme le souligne Terlazzo, « [Nussbaum] cannot appeal to the content of the list to determine [the reasonability of a comprehensive conception of the good] without begging the question against those who disagree, but it is not clear why any other substantive justification would require persons to see the contents of the list as valuable. » (Terlazzo, 2014 : 190). Ainsi, la liste agit comme un critère de rationalité permettant de discriminer les conceptions du bien, cependant il

y a un certain vide sur le plan à savoir ce que cela implique quand cette conception n'est pas considérée comme étant raisonnable.

Les préoccupations de Deveaux, Jaggar et Terlazzo se résument dès lors par la question suivante : comment réconcilier les compréhensions de soi opérées par des femmes issues de cultures non libérales avec l'affirmation d'une conception prétendument objective de la justice? Bien que leurs critiques soient éclairantes par le fait qu'elles suggèrent une exigence d'écoute envers les personnes ayant une manière de vivre différente que celle proposée par Nussbaum, nous pensons qu'un examen global de la tendance perfectionniste à l'intérieur de la pensée de Nussbaum doit être effectué. Ce perfectionnisme, hérité de la période aristotélicienne de la pensée de Nussbaum, serait en contradiction avec la manière dont elle interprète le libéralisme politique.

2.4.4. Conclusion partielle

Dans la première partie de ce chapitre, nous avons exposé de manière synthétique les trois grands traits qui caractérisent l'approche des capacités telle qu'elle a été élaborée par Nussbaum : sa croisade contre le relativisme moral, la liste des capacités humaines centrales ainsi que l'adhésion intellectuelle à un libéralisme politique. Ensuite, nous avons mis en lumière la tension apportée sur la théorie de Nussbaum par son désir de prendre en compte les préférences adaptatives. Cette tension se reflète d'abord dans l'aspect imprécis et intuitif qui caractérise les textes de Nussbaum abordant cette thématique, ce qui est déroutant étant donné la systématisme qui se déploie dans les autres versants de la pensée de Nussbaum. Nous avons toutefois soutenu que les préférences adaptatives demeurent au cœur de sa pensée, par le fait qu'elles permettent d'expliquer que, dans un contexte oppressif, certaines personnes ne désirent pas les capacités de la liste. Nous avons exploré, dans un dernier temps, les écrits des philosophes qui ont contesté la posture « coloniale » de la théorisation des préférences adaptatives chez Nussbaum. Dans le restant du chapitre, après avoir exploré la critique de Nussbaum envers le perfectionnisme, nous soutiendrons qu'il subsiste tout de même un caractère perfectionniste à la pensée de Nussbaum. Cette critique nous amènera en guise de conclusion à supposer qu'une conception du bien est essentielle afin de traiter des cas d'injustices.

2.5. Préférences adaptatives et perfectionnisme

Comme ce qui fut sous-entendu dans les lignes précédentes, le caractère intuitif⁵² de la conceptualisation des préférences adaptatives de Nussbaum pose une difficulté quand nous interprétons cette conceptualisation dans le cadre d'un libéralisme politique rawlsien. Nous croyons que cette imprécision, qui est somme toute étonnante étant donné la clarté conceptuelle avec laquelle Nussbaum présente l'ensemble de sa démarche, est due au refus de Nussbaum d'accorder un sens perfectionniste à sa liste afin de conserver l'adhésion au libéralisme politique et le respect du pluralisme axiologique. Or, nous nous retrouvons dans une situation où les capacités de la liste semblent tout de même suggérer une conception d'une vie minimalement épanouie. À notre avis, une des raisons pouvant expliquer le fait que Nussbaum ne spécifie jamais exactement en quoi sa liste permet de guider ce qui distingue une préférence adaptative « néfaste » d'une « normale » est que si elle faisait appel au contenu des préférences, elle soutiendrait conséquemment un perfectionnisme ou, en d'autres termes, une conception du bien auquel tous tendent. Si nous interprétons la typologie donnée par Rawls, et reprise par Nussbaum, le perfectionnisme ne serait pas compatible avec le libéralisme politique, puisqu'il implique une conception compréhensive du bien⁵³ (Rawls, 1993 : 188 ; Nussbaum, 2011b : 5). Cette peur de rompre l'engagement politique libéral expliquerait pourquoi sa théorisation des préférences adaptatives comporte de nombreuses ambiguïtés.

Nous pensons que la théorisation des préférences adaptatives chez Nussbaum, poussée dans ses limites théoriques, doit nécessairement inclure une conception minimale du bien, ce qui menacerait, selon elle, l'adhésion au libéralisme politique. Afin d'argumenter en cette direction, notre propos sera divisé en quatre moments : 1) revenir sur la théorie du libéralisme politique en lien avec le perfectionnisme, tel qu'elle fut pensée par Nussbaum, 2) démontrer que la liste des capacités ainsi que la théorisation des préférences adaptatives de Nussbaum

⁵² Nous sommes du même avis que Khader qui affirme que Nussbaum s'appuie essentiellement sur des intuitions pour distinguer ce qui constitue une préférence adaptative acceptable d'une préférence adaptative injuste (Khader, 2013 : 316), ce qui pose tout de même une difficulté sur le plan de la reconstruction de sa pensée.

⁵³ Cet aspect sera discuté dans le chapitre suivant portant sur la conception des préférences adaptatives par Khader, puisque celle-ci sous-entend qu'il est possible d'opter pour une posture perfectionniste tout en demeurant dans le spectre du libéralisme politique. Sa justification se base sur l'idée qu'il serait possible de soutenir une conception minimale du bien en ne se basant pas sur une posture métaphysique métaphysique (Khader, 2011a : 61).

sous-entendent une conception du bien, 3) aborder plus précisément la question de l'autonomie chez Nussbaum, qui est l'élément central au sein de la conception du bien supportée par Nussbaum et 4) réfléchir de manière plus générale aux implications de ces découvertes pour les théorisations subséquentes des préférences adaptatives. Ce dernier point nous amènera à discuter de l'approche des préférences adaptatives de Serene Khader dans le troisième chapitre.

2.5.1. Libéralisme politique et perfectionnisme chez Nussbaum

Il est tout de même étonnant que la question du perfectionnisme ne soit pas directement discutée des quatre œuvres majeures de Nussbaum sur l'approche des capacités que sont *Sex and Social Justice* (1999), *Women and Human Development* (2000), *Frontiers of Justice* (2006) et *Creating Capabilities* (2011). Bien sûr, il y est question des différentes conceptions du bien, mais jamais d'un libéralisme se basant sur une conception partagée du bien. Nous interprétons cette absence comme étant le fait que Nussbaum ait jugé que l'adhésion à un libéralisme politique rawlsien incluait *de facto* le rejet d'un perfectionnisme et donc, qu'elle devait rompre définitivement avec le perfectionnisme qui était défendu avant 1998⁵⁴. Dans l'article «Perfectionist Liberalism and Political Liberalism» publié en 2011, Nussbaum exprime clairement un rejet du perfectionnisme (Nussbaum, 2011b). Son rejet s'appuie essentiellement sur l'idée qu'une conception perfectionniste du bien ne pourrait faire l'objet d'un consensus par recoupement. Ce faisant, Nussbaum reprend la critique qu'a opérée Rawls à l'égard de ce courant philosophique dans *Political Liberalism* (Rawls 1993, 154-158), où il semble y avoir une adéquation entre les conceptions particulières du bien, pouvant être métaphysiques, et une conception perfectionniste de l'épanouissement. Chez Rawls, le caractère irréconciliable entre un perfectionnisme et un libéralisme politique se retrouve rédigé dans les termes d'un débat entre le libéralisme perfectionniste et le pluralisme. Le respect du pluralisme et le perfectionnisme serait antinomiques, ce qui signifie que le libéralisme politique et le perfectionnisme ne peuvent être réunis dans une seule théorie.

⁵⁴ Il est vrai toutefois que dans l'article «Aristotle, Politics, and Human Capabilities: A Response to Antony, Arneson, Charlesworth, and Mulgan», elle répond à Richard Arneson par rapport à cette question, mais sa critique du perfectionnisme nous semble beaucoup plus souple que dans le cas de l'article de 2011 (Nussbaum, 2000a ; Nussbaum, 2011b).

Reprenant l'analyse de Charles Larmore, Nussbaum interprète le libéralisme perfectionniste comme se basant sur des « “ideals claiming to shape our overall conception of the good life, and not just our role as citizens”; [involving] controversial ideals of the good life, or views about “the ultimate nature of the human good” » (Nussbaum, 2011b: 5 ; Larmore, 1996 : 122, 132). Ainsi, il y a l'idée que le perfectionnisme implique une conception compréhensive du bien, mais pas nécessairement l'inverse. Le non respect des différentes conceptions du bien, par l'endossement étatique d'un perfectionnisme, équivalerait à un non respect des personnes puisque ces conceptions sont constitutives de l'identité personnelle des personnes (Nussbaum, 2011b : 22). Nussbaum, Rawls ainsi que les autres tenants du libéralisme politique reconnaissent qu'il subsiste une conception du bien, cependant cette conception du bien ne doit pas être érigée en valeur politique. Comme l'exprimait le penseur politique canadien Will Kymlicka, le débat entre le libéralisme politique, ou la neutralité libérale, et le perfectionnisme pourrait être rédigé comme étant un débat « entre un perfectionnisme social et un perfectionnisme étatique » (Kymlicka, 1989 : 895)⁵⁵.

Les reproches de Nussbaum à l'égard du perfectionnisme prennent la forme d'un dialogue avec l'un des représentants les plus importants du perfectionnisme libéral : Joseph Raz⁵⁶. Celui-ci soutient qu'une « [autonomous] life is valuable only if it is spent in the pursuit of acceptable and valuable projects and relationship. » (Raz, 1988a : 173) L'autonomie est donc ce qui confère une valeur à la vie. Nussbaum reproche ainsi à Raz d'endosser une conception compréhensive de l'autonomie⁵⁷, postulant l'autonomie comme étant la valeur cardinale des sociétés libérales, au lieu de se limiter à une conception politique (Nussbaum, 2011b : 36). Ce qui est important de préciser pour la suite de notre discussion est que Nussbaum reconnaît que l'autonomie politique n'est pas « entièrement neutre », mais que cet aspect politique doit être compris comme faisant partie du « domaine des différences gouvernées par un respect mutuel » (Nussbaum, 2011b : 37). La conception perfectionniste et

⁵⁵ Pour le reste de notre chapitre, nous allons toutefois utiliser le terme « perfectionnisme » comme étant lié à une conception du bien mise de l'avant par l'État pour les politiques publiques.

⁵⁶ Ses critiques font essentiellement référence au livre *Morality of freedom* ainsi qu'au texte « Autonomy, toleration, and the harm principle » de Joseph Raz : (Raz, 1988b ; Raz, 1988a).

⁵⁷ Nous pensons que cet élément critique est quelque peu ironique de notre point de vue puisque nous reprochons justement cela à Nussbaum, voir section 2.5.3.

compréhensive de l'autonomie chez Raz échouerait à démontrer du respect envers les conceptions particulières du bien (par exemple, des adhérents à une religion autoritaire). Dans le même article évoqué plus tôt, Nussbaum critique également les doctrines perfectionnistes mises de l'avant par Isaiah Berlin, Emmanuel Kant et John Stuart Mill, leur reprochant pour les deux derniers philosophes un « rationalisme profond », qui irait à l'encontre des sentiments religieux s'il était endossé par l'État (Nussbaum, 2011b : 38) ce qui briserait l'exigence de neutralité étatique.

Pour la suite de notre discussion entourant les préférences adaptatives, nous devons retenir l'idée selon laquelle le libéralisme politique n'exclut pas le perfectionnisme « individuel », mais celui qui serait prôné par l'État. Le rejet de cette doctrine se base globalement sur une exigence de respect envers les différentes conceptions particulières du bien. Ainsi, chez Nussbaum, il y a d'ailleurs une quasi parfaite adéquation entre le libéralisme compréhensif et le libéralisme perfectionniste, cela se retrouve dans sa critique envers la philosophe Susan Moller Okin, qui ne serait pas suffisamment respectueuse des différentes cultures (Nussbaum, 1999a ; Nussbaum, 2000b : 175-176 ; Nussbaum, 2011b).

Comme nous l'avons précédemment souligné, le caractère vague de la théorisation des préférences adaptatives par Nussbaum s'expliquerait vraisemblablement par le périlleux équilibre entre son engagement libéral politique et un perfectionnisme sous-jacent. Nous pensons que le passage affirmé entre l'essentialisme aristotélicien, qui était clairement un perfectionnisme, et l'implantation de l'approche à l'intérieur du cadre rawlsien ne s'est pas entièrement produit. Nous interprétons ce changement du paradigme comme une volonté d'affirmer de manière crédible un respect du pluralisme axiologique.

2.5.2. Le perfectionnisme sous-jacent à la théorisation des préférences adaptatives chez Nussbaum

Malgré ce que Nussbaum soutient, nous pensons qu'il existe toujours des indices au sein de sa pensée qui laissent entrevoir une conception du bien sous-jacente dépassant la sphère

particulière⁵⁸. Avant de continuer, il importe de préciser que le perfectionnisme est parfois lié à une tradition intellectuelle concevant le bien comme une recherche de l'excellence humaine. Toutefois, nous n'entendons pas le terme « perfectionnisme » comme se limitant uniquement à cette tradition intellectuelle. Nous priorisons l'interprétation issue des travaux de Serene Khader sur les préférences adaptatives qui conçoit ce bien comme étant davantage un bien minimal auquel tous tendent afin de s'épanouir (Khader, 2011a). En ce sens, Khader cite à juste titre Thomas Hurka, l'un des représentants les plus connus de cette tradition philosophique, qui écrivait que « what is good, ultimately, is the development of human nature » (Hurka, 2009 : 3 ; Khader, 2011a : 49).

Ce type de conception du bien, qui vise à décrire ce qui constitue la base commune à la nature humaine, s'incarne indubitablement dans la liste des capacités, qui est une liste des fonctionnements auxquels les humains doivent avoir accès pour s'épanouir (Khader, 2008 : 176-177). Les capacités de la liste impliquent dès lors leur réalisation, ou leur fonctionnement, qui est toujours sous-entendu. Cette interprétation de la liste de Nussbaum rejoint celle de la théoricienne des capacités Séverine Deneulin qui soutient que toute théorie du développement, si elle prend une tangente « pratique », doit nécessairement être une théorie perfectionniste⁵⁹ : « at the hour of undertaking policies, it is only by recognising what makes human life a good human life, or rather only by recognising what is lacking to a full human life, that actions are undertaken » (Deneulin, 2002 : 516). Même dans les écrits récents de Nussbaum, qui s'éloignent de l'essentialisme aristotélicien, il subsiste une réflexion sur ce qui est essentiel pour mener une « vie pleinement humaine » (Nussbaum, 2012 : 111). Nous comprenons que Nussbaum interprète ce qui est partagé entre tous, le caractère « humain » de

⁵⁸ Nous remarquons que la plupart des critiques rédigées à l'égard de Nussbaum par rapport à la conception du bien sous-jacente ne portent pas sur le contenu de cette conception du bien, mais bien davantage sur le processus qui a mené à cette conception du bien (nous avons déjà traité spécifiquement de cet aspect dans (Lemay, 2015)) ou encore les tensions posées par cette conception du bien dans sa pensée. La critique la plus notable de cette conception demeure celle de la philosophe féministe libérale Susan Moller Okin. Okin reprochait à Nussbaum d'adopter une conception du bien totalement déconnectée de la réalité des populations les plus pauvres ou encore des sociétés non libérales, en insistant par exemple sur la capacité de la religion (Okin, 2003 : 296-297).

⁵⁹ L'idée que les approches des capacités ne doivent pas uniquement se concentrer sur les capacités, mais aussi les fonctionnements est une idée présentement débattue au sein de la communauté de recherche sur les approches des capacités, voir, entre autres : (Fleurbaey, 2006 ; Wolff et de-Shalit, 2013 ; Fleurbaey, 2014 ; Robeyns, 2016).

la vie humaine, comme se construisant et non comme étant déjà-là, comme une nature humaine. Par contre, le fait qu'elle considère que ces capacités sont essentielles à une vie humaine de base, et qu'il soit sous-entendu que les personnes adopteront éventuellement la liste pose tout de même une idée de nature humaine.

Cette conception du perfectionnisme, compris comme ce qui constitue une vie bonne pour une personne est une vie menant à l'épanouissement, nous semble alors compatible avec l'approche des capacités telle qu'elle fut élaborée par Nussbaum. Ce faisant, nous souscrivons à la lecture perfectionniste proposée par Ruth Abbey de la liste des capacités en relation avec la préoccupation à l'égard des préférences adaptatives (Abbey, 2011 : 182-187). Abbey interprète l'approche comme saisissant ce que les individus veulent ou voudraient vouloir, ce qui nous permettrait d'évaluer de manière critique les préférences et les désirs. Ainsi, il y aurait en quelque sorte une composante éducative à l'approche, du fait qu'elle doit permettre à élever les personnes à désirer les articles de la liste, ou du moins à se considérer dignes de les opérer. Cette composante éducative sous-entend par ailleurs que les préférences sont adaptatives dans les deux sens : les préférences peuvent s'adapter négativement selon un environnement non conductible à l'épanouissement, mais elles peuvent aussi être cultivées par l'éducation ou l'instauration de certaines législations. Sur ce dernier aspect, Abbey donne l'exemple des lois relatives au harcèlement sexuel qui peuvent avoir pour effet d'adapter à long terme les préférences des femmes afin qu'elles considèrent inacceptables des situations impliquant ce type d'injustice⁶⁰ (Abbey, 2011 : 185). En somme, plusieurs commentatrices ont suggéré que Nussbaum affirmait une conception du bien, malgré le fait qu'elle met l'accent sur le respect de l'autonomie personnelle par la distinction entre les capacités et les fonctionnements.

⁶⁰ Sur le potentiel « éducatif » des préférences adaptatives, nous ne pouvons pas nous empêcher de penser qu'il existe une parenté théorique avec le concept d'« injustice herméneutique » qui a été théorisé par la philosophe Miranda Fricker (Fricker, 2007 : 147-175). Il peut s'agir d'une situation où une personne (ou un groupe) manque les ressources épistémiques collectives afin d'identifier, et de comprendre, les injustices auxquelles elle peut faire face. En ce sens, il nous semble qu'un type de préférences adaptatives serait causée par une injustice herméneutique (par exemple, l'exemple de l'éducation au harcèlement sexuel évoqué par Abbey).

2.5.3. Autonomie, le « bien ultime » chez Nussbaum

Nous remarquons que plusieurs commentatrices de l'approche des capacités de Nussbaum suggèrent que la valeur de l'autonomie, ou la raison pratique pour reprendre les termes de Nussbaum, est l'expression la plus flagrante de la conception du bien sous-jacente à l'approche (Abbey, 2011 ; Barclay, 2003 ; Chambers, 2008 ; Deveaux, 2006). Si cette analyse est adéquate, cela signifierait que la théorie présentée par Nussbaum quitterait sa propre interprétation du libéralisme politique. Bien évidemment, l'autonomie n'est pas absente du libéralisme politique tel qu'il fut élaboré par John Rawls, où celui-ci propose une dichotomie entre l'autonomie politique et l'autonomie éthique, arguant que l'État ne devrait mettre de l'avant que le premier type (Rawls 1993, 77-78 ; Rawls 2001, 156-157). Suivant les travaux de la philosophe britannique Clare Chambers, nous pourrions distinguer les deux types d'autonomie de la façon suivante : l'autonomie éthique consisterait en quelque sorte en l'examen critique des règles et normes qui gouvernent notre vie tandis que l'autonomie politique consisterait en la manière permettant à une personne de suivre une conception particulière du bien (Chambers, 2008 : 161-168)⁶¹. Rawls « [...] affirms political autonomy for all but leaves the weight of ethical autonomy to be decided by citizens severally in light of their comprehensive doctrines. » (Rawls, 1993 : 78) Ainsi, l'autonomie demeure à l'avant-plan du libéralisme politique rawlsien, mais son rôle demeure restreint.

Le paradoxe au sein de la pensée de Nussbaum se retrouve dans le rejet explicite du vocabulaire de l'autonomie afin d'épouser celui de la raison pratique (Nussbaum, 2003b) tandis qu'il y a toujours une conception éthique de l'autonomie en amont. Linda Barclay interprète en ce sens l'approche de Nussbaum comme ayant comme valeur centrale: « the realisation of each individual's capacity to choose and pursue their own conception of the good life. It is the capability for choice in certain key areas of human activity that is the central value underlying her approach » (Barclay, 2003 : 17). Ainsi, ce qui est primordial dans l'approche est le fait que tous puissent avoir la capacité de choisir des fonctionnements en

⁶¹ Clare Chambers utilise les termes « first-order autonomy » et « second-order autonomy », mais nous préférons recourir au langage rawlsien, puisqu'il est davantage utilisé dans la littérature sur le libéralisme. Par ailleurs, nous référons davantage à l'autonomie en recourant aux termes d'autonomie procédurale et autonomie substantielle dans le troisième chapitre.

fonction de leur conception particulière du bien. Les fonctionnements ont de la valeur par ce qui motive leur choix. Par l'insistance de Nussbaum que l'autonomie constituerait ce qui rendrait une vie pleinement humaine (« To be able to search for an understanding of the ultimate meaning of life in one's own way is among the most important aspects of a life that is truly human » (Nussbaum, 2000b : 179 ; Barclay, 2003 : 18)), nous pensons que l'approche de Nussbaum recèle une conception particulière du bien, ne serait-ce que par l'importance de l'autonomie. Cette constatation se retrouve exprimée en ces termes par Nussbaum: « [people's] liberty can indeed be measured, not by the sheer number of unrealizable wants they have, but by the extent to which they want what human beings have a right to have. » (Nussbaum, 2000b: 138) Dans un même ordre d'idée que Barclay, la philosophe Natalie Stoljar souligne également le caractère substantiel de la conception de l'autonomie chez Nussbaum par le fait que les préférences adaptatives sont formées dans des circonstances injustes où des personnes ne désirent pas ce qu'elles devraient désirer « adaptive preferences are morally problematic precisely because they are (substantive) autonomy deficits » (Stoljar, 2014 : 240).

En ce sens, l'approche des capacités de Nussbaum érigerait l'autonomie en « *bien ultime* » (Deveaux, 2006 : 78), orchestrant l'ensemble des capacités de la liste et se préoccupant des deux types d'autonomie. Sur cette thématique, les travaux de Chambers nous permettent d'interpréter le lien entre la valeur attachée à l'autonomie et la conceptualisation des préférences adaptatives. Chambers soutient que l'attention portée envers les constructions sociales formatant les préférences ne saurait être compatible avec le libéralisme politique : « [...] political liberalism is peculiarly ill-equipped to deal with injustices resulting from culture and choice because it abandons significant areas of justice to determination by individual choice. » (Chambers, 2008 : 160) Pour établir cette constatation, Chambers se base sur la distinction opérée entre l'autonomie éthique et l'autonomie politique. D'après Chambers, la théorisation des préférences adaptatives remet en question la priorisation de l'autonomie politique, au détriment de l'autonomie éthique.

Pour Chambers, les travaux de Nussbaum sur la construction sociale derrière nos choix seraient en contradiction avec son engagement libéral politique. Selon Nussbaum, paradoxalement, il est possible de choisir une vie non autonome, par exemple : devenir moine

dans un monastère⁶². Les individus doivent être libres d'utiliser leur autonomie politique pour aliéner leur autonomie éthique (Nussbaum, 1999a : 110), autrement dit de choisir un mode de vie non autonome. Or, le scepticisme à l'égard des préférences, choisies bien souvent de manière non autonome, vient poser une tension avec cette affirmation : « [if] preferences can be socially formed, then autonomy cannot *require* state noninterference on the basis that individuals must be left to make their own choices free from influence. » (Chambers, 2008 : 171) En fait, la théorisation des préférences suppose que les personnes ne sont pas aussi autonomes qu'elles ne le semblent. Conséquemment, « [...] the manner of [the formation of preferences] becomes a matter of justice » (Chambers, 2008 : 172). Puisque les préférences sont socialement influencées, protéger l'autonomie ne peut plus seulement se limiter à une protection des préférences (Chambers, 2008). Comme le souligne justement Chambers, cette ambivalence dans la pensée de Nussbaum se retrouve dans sa proposition du bannissement des mutilations génitales féminines en toutes circonstances, où elle manque de ressources théoriques pour justifier ce bannissement en tant que libérale politique (Chambers, 2008 : 176-201). Chambers décèle ainsi un manque de cohérence dans la pensée de Nussbaum, où ce bannissement est davantage justifié par un engagement envers une norme d'égalité entre les sexes⁶³, ce qui suppose une conception du bien formulée pour protéger cette norme.

Similairement, Luara Ferracioli et Rosa Terlazzo ont proposé récemment une manière innovatrice de réconcilier l'adhésion à une conception politique de l'autonomie politique chez Nussbaum avec sa conceptualisation des préférences adaptatives. Elles ont soutenu que la théorisation des préférences adaptatives de Nussbaum appelle à un soutien d'une autonomie éthique⁶⁴ pour l'éducation publique tout en maintenant une conception de l'autonomie politique en ce qui a trait aux justifications éthiques (Ferracioli et Terlazzo, 2014). L'existence

⁶² Comme l'exprime Ruth Abbey, « [...] making non-autonomy acceptable only when freely chosen still amounts to an affirmation of autonomy » (Abbey, 2011 : 234).

⁶³ Cette intuition philosophique avait également été exprimée par Anne Phillips, *cf.* (Phillips, 2001).

⁶⁴ Nous sommes toutefois sceptique quand elles affirment que leur conception de l'autonomie est instrumentale, n'ayant pas de valeur intrinsèque, rejetant tout perfectionnisme. Nous comprenons qu'il s'agit probablement d'une stratégie afin de demeurer dans le libéralisme politique rawlsien. Cependant, elles semblent tout de même ériger l'autonomie comme étant un bien en soi.

des préférences adaptatives justifie l'idée selon laquelle l'éducation doit promouvoir la capacité mentale pour l'autonomie⁶⁵. Par conséquent, elles soutiennent que :

[although] the capabilities approach rightly wants to maintain space for pluralism, it should question whether capabilities are indeed meaningfully possessed if choices favouring this sort of objective inadequacy are consistently made along otherwise morally arbitrary lines like gender, race or sexuality. (Ferracioli et Terlazzo, 2014 : 452).

L'éducation devrait en ce sens promouvoir une dimension éthique de l'autonomie afin que les personnes les plus opprimées puissent se sentir en droit de réclamer leur épanouissement.

2.5.4. Implications théoriques

La perspective exposée plus haut par Clare Chambers est pertinente pour notre analyse puisqu'elle souligne encore une fois l'enjeu suivant : il y a une tension entre le respect des différentes conceptions du bien, ainsi que l'autonomie politique qui en découle, et la prise de conscience du caractère construit de nos choix. Nous retenons donc de cette analyse que l'État doit adopter un certain perfectionnisme afin d'intervenir, de manière coercitive ou non, dans les cas de préférences adaptatives. Ce perfectionnisme est nécessaire dans une réflexion sur les préférences adaptatives, puisqu'il permettrait de cibler les conditions d'oppression tout en permettant de conserver une certaine agentivité chez ces personnes. En soi, la critique de Nussbaum envers le perfectionnisme est juste, puisqu'elle définit ce mouvement de manière comme prônant une conception de la vie bonne plutôt rigide. Cependant, nous ne retenons pas cette définition dans le reste du mémoire, puisque nous pensons qu'un perfectionnisme pourrait répondre à notre recherche d'une conceptualisation claire de l'oppression tout en étant respectueuse.

Comme le souligne Serene Khader toutefois, nous ne devons pas supposer qu'une conception du bien ne pourrait faire l'objet d'un « consensus par recoupement » (Khader, 2011a : 215). Si nous comprenons l'expression « conception compréhensive du bien » au sens rawlsien, c'est-à-dire une conception métaphysique, éthique et épistémologique du bien, il semble qu'une conception du bien minimal pourrait être respectueuse des différentes

⁶⁵ Cette idée a été exprimée, en d'autres termes, par la philosophe féministe anglaise du 18^e siècle Mary Wollstonecraft qui a écrit sur l'importance de l'éducation comme une voie émancipatrice des femmes, *cf.* : (Wollstonecraft et Botting, 2014 ; Berges, 2011)

conceptions compréhensives du bien. Ce faisant, notre conception du bien devra être suffisamment vague et large, décrivant de la manière la plus minimale possible la base commune aux êtres humains. Dans le chapitre suivant, nous explorerons une plausible justification d'un perfectionnisme minimal, qui nous permettrait de traiter des préférences adaptatives tout en incarnant une norme de respect envers les conceptions compréhensives du bien.

2.6 Conclusion du chapitre

Dans ce chapitre, nous avons offert un survol de la pensée de la philosophe Martha Nussbaum, allant de ses prétentions initiales, qui visaient à fonder un universalisme en réponse au relativisme moral qui lui semblait omniprésent, jusqu'aux plus récents écrits qui cherchent à offrir une justification substantielle au libéralisme politique rawlsien. Nous avons soutenu l'idée selon laquelle le caractère imprécis de la conceptualisation des préférences adaptatives chez Nussbaum serait dû au périlleux équilibre entre sa conception du libéralisme politique et les bases aristotéliennes perfectionnistes du début des années 90. Toutefois, nous considérons que les travaux pionniers sur les préférences adaptatives dans une perspective féministe de Nussbaum méritent encore d'être étudiés par le fait qu'ils posent la tension entre le respect des conceptions individuelles du bien ainsi que celui de la prise de conscience du caractère construit de ces dites conceptions.

CHAPITRE 3 – Vers une théorisation perfectionniste des préférences adaptatives : analyse de la variante de Serene Khader

[...]I have defined a highly controversial concept with reference to a highly controversial ethical theory.

(Khader, 2011a: 136)

Introduction

Si les préférences adaptatives nous apparaissent chez Nussbaum comme étant à la fois centrales pour la justification de son approche et paradoxalement bien mal balisées, la philosophe Serene Khader propose une définition analytique des préférences adaptatives inspirée des « besoins pratiques » de la réalité des institutions publiques et organisations non gouvernementales (ONG). Le chapitre présent se construit en continuité avec le précédent, où nous avons conclu sur l'idée que la conception du bien sous-entendue chez Nussbaum est peut-être révélatrice de la nécessité d'une conception du bien pour penser les préférences adaptatives. Nous comprenons alors l'approche de Khader comme la prolongation de celle de Nussbaum par le fait que Khader assume un perfectionnisme minimal tout en prenant en compte les cas d'internalisation de l'oppression.

Dans ce chapitre, le développement de notre réflexion se poursuivra en trois moments. Dans un premier temps, nous examinerons la définition des préférences adaptatives offerte par Khader. Dans un deuxième temps, nous analyserons l'approche de Khader sous trois axes : la composante perfectionniste, l'aspect délibératif ainsi que le refus de recourir à une conception de l'autonomie pour identifier les préférences adaptatives. Lorsque nous aborderons ces axes, nous chercherons à répondre à la question suivante : est-ce que Khader réussit à conjuguer son perfectionnisme moral à une exigence de respect envers l'agentivité des personnes que nous supposons être en proie à des préférences adaptatives ? Autrement dit, dans cette section, nous effectuerons un retour sur les théories critiques de la conception de

préférences adaptatives, évoquées au premier chapitre, afin de voir si Khader réussit à préserver cette exigence de respect par l'enchâssement du perfectionnisme dans une approche délibérative. Dans la dernière section du chapitre, nous comparerons directement l'approche de Khader à celle de Nussbaum présentée dans le précédent chapitre afin de faire ressortir en quoi les deux approches s'opposent et se complètent.

3.1. Visées pratiques de la variante de Serene Khader

Depuis la publication de son livre *Adaptive Preferences and Women Empowerment* en 2011, Serene Khader a contribué à faire évoluer la réflexion féministe entourant les préférences adaptatives, qui était captive d'une impasse entre d'un côté les féministes libérales et de l'autre les philosophes inspirées par les théories postcoloniales⁶⁶. Ces dernières, rappelons-nous, critiquaient surtout la relation de pouvoir épistémique dans les situations où les femmes occidentales réfléchissent sur les oppressions vécues par les « femmes du tiers-monde », ce qui pouvait mener à croire qu'une différence culturelle est une préférence adaptative. En ce sens, nous concevons l'argumentaire de Khader comme une tentative de réconcilier une prise de conscience de l'existence des préférences adaptatives à une norme de respect de l'agentivité des sujets moraux. Le premier mouvement de la démarche de Khader est dès lors de reconnaître que les préférences adaptatives existent et donc, que le consentement, ou parfois l'absence de protestation devant des normes ou des situations injustes n'équivaut pas à affirmer leur qualité morale intrinsèque (Khader, 2013 : 313, 320). Conséquemment, Khader argumente afin que les institutions publiques⁶⁷ dépassent le débat stérile entre d'une part,

⁶⁶ Par « féministes occidentales », nous faisons bien sûr référence aux travaux de Martha Nussbaum abordés dans le chapitre précédent, mais aussi ceux de Susan Moller Okin traitant des préférences adaptatives (sans toutefois faire régulièrement référence, de façon explicite, à ce concept), cf. : (Okin, 1994 ; Okin, 1998). Pour ce qui est des philosophes d'inspiration postcoloniale, nous faisons particulièrement référence à l'article « Saving Amina » d'Alison Jaggar qui a mis de l'avant le biais occidental de Nussbaum et Okin (Jaggar, 2005b), mais aussi au texte « Mind of their own » d'Uma Narayan (Narayan, 2001) ainsi qu'à certains « classiques » de la littérature postcoloniale féministe (Mohanty, 1984 ; Spivak, 1988 ; Mahmood, 2005).

⁶⁷ Par « institutions publiques », Khader fait référence évidemment aux instances gouvernementales, mais également aux instances non gouvernementales, telle que les organisations non gouvernementales (ONG), qui s'occupent généralement, dans les contextes des pays du Sud, des devoirs qui semblent incomber aux gouvernements (par exemple, nous pouvons penser à des campagnes de sensibilisation à la santé sexuelle organisées par des ONG occidentales dans des pays du Sud) (Khader, 2011a : 7). Cette précision permet d'expliquer pourquoi Khader n'utilise pas les termes « intervention étatique » ou « intervention gouvernementale ».

respecter naïvement les préférences adaptatives, sans tenir compte des superstructures les supportant, et, d'autre part, promouvoir un interventionnisme non sensible aux particularités culturelles :

« [public] institutions need not choose between uncritically respecting adaptive preferences on one hand and flatly overriding them on the other. Nor must public institutions choose between valuing choice and cultural diversity and promoting deprived people's flourishing. » (Khader, 2011a: 5)

Afin de mener à bien son entreprise intellectuelle, la démarche de Khader s'inspire de la réalité des praticiens du développement (*development practitioners*) et des activistes opérant majoritairement dans des pays du Sud. Alors que l'intervention publique est toujours supposée, mais rarement pleinement explorée ou détaillée dans les théorisations précédentes des préférences adaptatives⁶⁸, il s'agit clairement de la visée de l'approche de Khader. En effet, celle-ci cherche à justifier et à guider les interventions publiques ciblant les personnes ayant des préférences adaptatives. Elle vise à théoriser ce que les institutions publiques devraient concrètement faire quand elles sont confrontées à ces situations. L'une de ses prémisses est donc que certaines préférences sont à ce point nuisibles à l'épanouissement de base des individus qu'elles nécessiteraient l'intervention des institutions publiques. Le but de ces interventions est dès lors d'améliorer les capacités de ces personnes à vivre en accord avec l'épanouissement humain de base (Khader, 2011a : 5). Puisqu'il existe une tendance naturelle à la réalisation de nos capacités de base, les institutions publiques doivent se soucier des préférences adaptatives.

Pour guider ces interventions, Khader insiste sur la nécessité d'une définition explicite de ce qu'est une préférence adaptative, alors que les précédentes théorisations des préférences adaptatives s'étaient davantage concentrées sur la présentation d'exemples de situations impliquant des préférences adaptatives plutôt que de chercher à en proposer une définition claire. Si Khader soutient que les préférences adaptatives doivent être définies clairement,

⁶⁸ En effet, à notre connaissance, les travaux écrits avant 2011 sur les préférences adaptatives ne visent rarement à théoriser spécifiquement l'intervention publique. En plus des œuvres écrites par Jon Elster, Amartya Sen et Martha Nussbaum que nous avons discutées précédemment, nous faisons également référence aux travaux suivants : (Bartky, 1990 ; Chambers, 2008 ; Superson, 2005 ; Levey, 2000 ; Cudd, 2006 ; Lisa Schwartzman, 2007b). La question de l'intervention publique est parfois abordée dans ces textes, mais elle ne l'est pas de manière aussi explicite que dans les travaux de Khader.

c'est pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté dans les interventions des praticiens du développement. Sans cette définition claire, les praticiens pourraient avoir tendance à se fier à leurs intuitions personnelles, ce qui mènerait potentiellement à trois types d'erreurs d'interprétation (Khader, 2011a : 55-60) :

- a) Psychologiser les causes structurelles d'une préférence adaptative, c'est-à-dire d'imputer une cause psychologique à une préférence adaptative alors que la cause est structurelle, due à un ordre social injuste.
- b) Mécomprendre le compromis (*misidentifying trade-off*) impliqué dans l'acquisition d'une préférence adaptative.
- c) Confondre une différence culturelle pour un état de défavorisement.

Avant d'avancer encore plus loin dans l'analyse de l'approche de Khader, nous nous devons d'exposer sa définition d'une préférence adaptative qui va comme suit : « An adaptive preference is a preference that (1) is inconsistent with a person's basic flourishing, (2) was formed under conditions nonconducive to her basic flourishing, and (3) that *we do not think* a person would have formed under conditions conducive to basic flourishing » (Khader, 2011a : 51, nous soulignons). D'abord, nous remarquons l'engagement perfectionniste de l'approche présent dans le premier élément de la définition, où l'idée d'un épanouissement de base est évoquée clairement. Nous reviendrons sur le perfectionnisme contenu dans l'approche de Khader dans la section suivante. Ensuite, si nous avons une certaine connaissance de la littérature féministe sur l'internalisation de l'oppression, nous sommes interpellée par le fait que le processus mental d'acquisition des préférences n'est pas pris en compte. Notre autonomie dans ce processus n'aurait pas d'influence sur la catégorisation d'une préférence comme étant adaptative ou non. Ainsi, le problème des préférences adaptatives n'est pas qu'elles ne sont pas choisies. Khader recourt d'ailleurs à une distinction entre les préférences « favorites » et « factices (*shallow*) » (Khader, 2011a : 147) pour définir les préférences adaptatives au lieu de la démarcation classique entre les préférences « choisies ou non choisies ». L'interrogation à savoir si les préférences sont choisies ou non ne constitue pas la partie distinctive des préférences adaptatives, puisque si cela était le cas, nous devrions en déduire que toute préférence non choisie mériterait une investigation publique (Khader,

2011a : 75). Le deuxième critère de catégorisation des préférences adaptatives va en ce sens en indiquant qu'en plus d'être non cohérentes avec l'épanouissement de base, les préférences adaptatives sont forgées dans un contexte hostile à cet épanouissement, autrement dit un contexte d'oppression.

En terminant, mentionnons que nous avons souligné les termes « we do not think » dans le troisième critère, car ces termes dénotent l'existence d'une personne, ou d'un collectif, qui juge du caractère adaptatif d'une préférence. Nous pensons qu'il ne s'agit pas d'un détail anodin. Khader aurait certainement pu omettre cette distinction. Par la subjectivité impliquée dans sa définition, Khader sous-entend la nécessité d'une humilité de la part des intervenants du terrain. Cette notion d'humilité est d'ailleurs évoquée vers la fin de son ouvrage où elle fait partie intégrante de la composante délibérative de l'approche (Khader, 2011a : 167)⁶⁹. Ainsi, par le fait que Khader inclut une portion délibérative et une portion perfectionniste dans la démarche d'identification des préférences adaptatives, sa définition contient à la fois une composante procédurale et une composante substantielle (Khader, 2011a : 52).

Nous prendrons un exemple de préférences adaptatives évoqué dans le premier chapitre afin de mettre en pratique la définition de Khader : une femme décidant de manger moins que son mari, parce qu'elle ne se sent pas digne de cette nourriture. Il s'agirait d'une préférence incohérente avec l'épanouissement de base, dans l'optique où l'on peut arguer que cet épanouissement de base inclut le fait de manger à sa faim. Nous pouvons également supposer que cette préférence a été forgée dans un contexte non favorable à l'épanouissement, c'est-à-dire dans le contexte d'une société patriarcale où certaines femmes internalisent une préférence pour le sacrifice de soi (*self-sacrifice*). Le dernier point de la définition étant la possibilité du changement de sa préférence, il nous semble plausible que cette femme puisse changer sa préférence dans de meilleures conditions et disons, endosser une nouvelle préférence qui serait de « manger à sa faim ». Ce qui mérite d'être souligné dans cette approche est le fait que si cette femme, dans un contexte où les conditions seraient meilleures, garde une préférence qui semble aller à l'encontre de son épanouissement, il se pourrait que

⁶⁹ Sans utiliser encore le terme « humilité », cet enjeu est abordé dans article publié en 2011 où Khader traite des vertus épistémologiques que doivent cultiver les praticiens du développement afin de ne pas faire preuve d'un paternalisme inapproprié (Khader, 2011b).

cette préférence soit réellement « authentique ». L'approche proposée par Khader reconnaît que ce type de préférence, à savoir le sacrifice de soi, puisse être une préférence atypique en vertu d'une conception du bien, mais que cette reconnaissance n'implique pas nécessairement l'éradication de la préférence. Cet exemple permet ainsi de montrer qu'au final, il ne devrait pas y avoir d'intervention sans le consentement de cette personne.

Il convient d'ailleurs de mentionner que Khader propose de renommer les cas de préférences adaptatives qui nous préoccupent en leur attribuant l'adjectif d'« inappropriées ». Par ce geste, Khader vise à mettre l'accent sur le contenu néfaste pour l'épanouissement dans les situations qui nous intéressent. Elle est consciente du fait que, comme Martha Nussbaum l'a également écrit, ce ne sont pas toutes les préférences adaptatives qui sont inappropriées, mais celles qui nous intéressent ont été forgées dans des contextes oppressifs (Khader, 2011a : 63-65 ; Nussbaum, 2000b : 114).

Dans le reste de ce chapitre, il sera question du caractère perfectionniste et délibératif de l'approche de Khader. Nous aborderons ensuite de front la question de l'absence d'un recours à une conception de l'autonomie pour cibler les préférences adaptatives. Cette absence constitue probablement l'un des aspects les plus controversés de l'approche de Khader, puisque la notion d'autonomie s'est régulièrement retrouvée à l'avant-plan des théorisations précédentes des préférences adaptatives, ou plus généralement à l'avant-plan des théorisations de l'internalisation de l'oppression. Nous nous questionnerons ainsi sur cette absence et chercherons à déterminer s'il s'agit véritablement d'un problème. Pour le moment, mentionnons que Khader n'exclut pas le fait que certaines préférences adaptatives puissent avoir été forgées de manière non autonome. Cependant, elle exclut le fait d'attribuer la caractéristique de non-autonomie comme qualité intrinsèque des préférences adaptatives.

3.2. Perfectionnisme

Refusant de s'interroger de prime abord sur les aspects psychologiques de la personne dont nous pensons qu'elle porte des préférences adaptatives, Khader propose d'évaluer cette situation en apparence problématique à l'aune d'une conception objective du bien. Par ce premier mouvement, Khader situe et justifie son approche dans la lignée perfectionniste : « If

we think of adaptive preferences as *distorting* people's understandings of their needs, it is because we believe there is an objective truth about their needs that is capable of being distorted. » (Khader, 2011a : 18) Commune à toutes les variantes du perfectionnisme subsiste l'idée qu'il existe un bien objectif. Il s'agirait d'une vérité objective à propos des besoins humains. À partir de cette conception de l'épanouissement humain, on peut considérer qu'il est dans la nature humaine de se réaliser et donc, que sous de meilleures conditions, une préférence adaptative changera. Comme le souligne Khader, « [perfectionism] asserts that it is in the nature of human beings to flourish, and this idea supports the claim that people are likely to choose preferences more consistent with flourishing under conditions conducive to it » (Khader, 2011a: 19). Du moment où nous admettons qu'il est dans la nature humaine de rechercher un minimum d'épanouissement, cela nous donne une base pour induire que les interventions non coercitives visant les personnes ayant des préférences adaptatives peuvent améliorer la qualité de vie de ces personnes. En somme, Khader adhère à l'idée selon laquelle certaines vies seraient objectivement meilleures que d'autres.

À ce moment-ci, il est essentiel de comprendre que le type de perfectionnisme défendu par Khader est un perfectionnisme limité ; il n'est pas « compréhensif » au sens rawlsien du terme. En d'autres mots, Khader ne recourt pas à des conceptions métaphysiques du bien (Khader, 2011a : 61 ; Khader, 2012 : 312). De ce fait, elle n'entend pas définir ce qu'est l'excellence humaine, comme un type de perfectionnisme aristotélicien tenterait de le faire, mais bien ce qui constitue un épanouissement humain de base pouvant faire l'objet d'un consensus interculturel (et donc, d'un « consensus par recoupement » rawlsien ; nous y reviendrons sous peu). Khader affirme dès lors qu'il existe un bien objectif, sous la forme d'un épanouissement de base, qui serait le dénominateur commun de nos conceptions individuelles du bien. Nous nous devons également de souligner le choix des termes de Khader, qui préfère parler d'« épanouissement » (*flourishing*) au lieu de « bien-être » (*well-being*). Nous interprétons ce choix comme une volonté d'affirmer l'existence d'un épanouissement objectif, en des termes clairement perfectionnistes, étant donné le fait que le terme « bien-être » semble être davantage rattaché à sa variante subjective. Cela pourrait aussi s'expliquer par un désir de se positionner dans la même veine que les approches des capacités, où le concept d'« épanouissement humain » est omniprésent. Cependant, il est à noter que la conception du

bien optée par Khader semble se préoccuper davantage des fonctionnements que des capacités⁷⁰ ; en effet, elle traite du besoin d'opter pour une conception du bien se souciant des « niveaux de base de fonctionnement » (Khader, 2011a : 61 ; Mackenzie, 2015 : 64).

Contrairement à des philosophes perfectionnistes qui ont tenté de définir clairement à quoi correspondait leur définition de la vie bonne, le perfectionnisme de Khader a pour curieuse caractéristique de ne pas définir explicitement la conception de la vie bonne, et donc de l'épanouissement humain sous-jacent. Khader qualifie toutefois cette conception de la vie bonne comme étant vague, minimale et interculturelle (Khader, 2011a : 24). À vrai dire, par les exemples de préférences adaptatives qu'elle parsème tout au long de ses écrits, nous pourrions certainement déduire quelques grandes orientations d'une conception du bien qui pourrait faire l'objet d'un consensus interculturel. Elle donne par exemple comme caractéristique d'une telle conception du bien le fait de ne pas vivre dans un contexte de peur de la domination (Khader, 2013 : 323). Par contre, il n'y a à aucun moment une conception du bien clairement définie.

Nous interprétons le choix de ne pas faire référence à une conception du bien comme étant à la fois le reflet de la valeur de l'humilité qui se retrouve en filigrane de son approche et le reflet d'une décision motivée par un périlleux équilibre entre un perfectionnisme et un libéralisme. D'une part, Khader estime que ses propres intuitions philosophiques par rapport à ce que devrait constituer l'épanouissement de base ne constituent pas « un processus interculturel délibératif » (Khader, 2011a : 140). Nous allons y revenir dans la dernière section de ce chapitre, mais nous interprétons ce geste théorique comme une volonté de se distancier de l'approche de Nussbaum qui a soulevé de nombreuses critiques à cause de son déficit démocratique dans l'élaboration de la liste des capacités. D'autre part, nous interprétons cette réserve quant à l'expression d'une conception du bien comme une tentative d'incarner de manière convaincante un libéralisme perfectionniste. Comme il fut souligné dans le précédent chapitre, il existe une difficulté à postuler une conception, même minimale, du bien qui pourrait être compatible avec les différentes conceptions particulières du bien.

⁷⁰ La distinction entre les concepts de « fonctionnement » et de « capacité » a été exposée dans les deux précédents chapitres. Nous nous rappelons en somme que le « fonctionnement » est la réalisation d'une ou plusieurs « capacités ».

En dépit des critiques évoquées au précédent chapitre envers la difficulté à concilier un perfectionnisme avec un libéralisme, Khader soutient qu'il est plausible qu'une conception du bien puisse faire l'objet d'un « consensus par recoupement » (Khader, 2011a : 215). Dès lors, elle remet en question la tendance chez Rawls à amalgamer le perfectionnisme à un libéralisme compréhensif (Khader, 2011a : 136, 210). Bien que cela ne soit pas directement affirmé, nous pouvons certainement supposer que Khader cherche à inscrire sa démarche dans la même lignée que Rawls. Cette volonté se retrouve dans le fait de rechercher une conception du bien s'appuyant sur un « minimalisme justificatif » (« *justificatory minimalism* »), c'est-à-dire qui ne repose pas sur des conceptions compréhensives, ou particulières, du bien (Khader, 2011a : 61). Bien que sa conception du bien repose sur une « objectivement valide et substantielle notion de bien-être », cela n'implique pas pour autant qu'elle recourt à une conception compréhensive du bien (Khader, 2012 : 312) et donc, sa conception pourrait prétendre à un « consensus par recoupement ».

Bien que Khader ne spécifie pas le contenu de la conception du bien adoptée dans sa théorisation des préférences adaptatives, elle recourt malgré tout à certains exemples qui pourraient nous donner un indice sur la composition de cette conception. En effet, elle réfère aux conceptions du bien élaborées par Martha Nussbaum⁷¹, Brooke Ackerly et Sabina Alkire dans les listes qu'elles ont développées de ce qui constitue un épanouissement humain de base (Khader, 2011a : 140 ; Khader, 2012 ; Khader, 2013). D'ailleurs, Khader discute à de nombreux endroits le potentiel du régime des droits humains en tant que base universelle à l'épanouissement humain (Khader, 2011a : 62, 158-163 ; Khader, 2012 : 326). Elle reprend en ce sens les répliques des théoriciens des droits humains aux critiques postmodernes afin de défendre l'idée qu'il puisse y avoir un consensus interculturel autour d'une conception du bien. Par ailleurs, Khader souligne le fait que si nous adoptons la conception du bien transcendant les droits humains, cela ne signifie pas pour autant que nous devons adopter le langage des droits pour les interventions (Khader, 2013 : 326).

Au-delà des débats théoriques, il est essentiel de comprendre que la volonté de maintenir une conception du bien chez Khader se base sur des raisons pratiques. Nous croyons

⁷¹ Khader interprète la liste des capacités de Nussbaum comme l'expression d'un perfectionnisme.

que les travaux de Khader pourraient être liés à ceux de Deneulin, évoqués au précédent chapitre dans notre discussion des présupposés perfectionnistes de Nussbaum. Les deux théoriciennes se rapprochent bien évidemment par leur acceptation du perfectionnisme, mais aussi dans le fait qu'elles mettent de l'avant l'idée qu'une conception du bien est essentielle afin de guider l'action pratique (Deneulin, 2002 : 516). Nous avons abordé la position de Deneulin dans le précédent chapitre, mais répétons qu'il s'agit de l'idée que dès qu'il y a une intervention ou une action entreprise sur le terrain, il y a toujours une conception du bien qui est supposée. Cette idée semble être présente également dans les travaux de Khader où il y a un réel désir de fonder un projet politique, pouvant être repris par les différentes institutions publiques. Dès lors, il y a la préoccupation de fournir une conception du bien pour les guider.

La philosophe Rosa Terlazzo a récemment offert une critique des suppositions libérales de Khader que nous nous devons d'aborder. S'appuyant sur la conception des « fardeaux de jugement » (*burdens of judgment*) chez Rawls, qui stipule l'existence d'un désaccord perpétuel en ce qui a trait aux conceptions du bien, Terlazzo considère que l'approche de Khader n'est pas réellement libérale (Terlazzo, 2015 : 182 ; Rawls, 1993 : xviii). Comme l'écrit Terlazzo :

« [since] disagreement about comprehensive doctrines includes, in part, disagreement about what constitutes flourishing, I take it that we should avoid adopting an account of adaptive preferences that requires us to take a stand on what constitutes basic flourishing and which preferences violate it » (Terlazzo, 2015 : 182).

Pour Terlazzo, une conception de l'épanouissement humain équivaut en quelque sorte à une doctrine compréhensive. Terlazzo soutient qu'il serait moralement inacceptable de juger d'une préférence adaptative sur la base du contenu à cause de l'existence perpétuelle de désaccords moraux. En fait, Terlazzo suggère que Khader manquerait de respect envers ceux qui seraient en potentiel désaccord avec les éléments contenus dans sa conception du bien, surtout dans un contexte où il existe un déséquilibre des pouvoirs entre les personnes privilégiées et les personnes marginalisées. Selon Terlazzo, il serait essentiel de donner à ces dernières le dernier mot quant à leurs propres valeurs.

Devant cette critique, nous pouvons certainement imaginer que la réplique de Khader, qui est visiblement anticipée par Terlazzo, pourrait prendre deux formes. D'une part, Khader pourrait répliquer en insistant sur la nécessité pratique d'adopter une conception du bien clairement définie, se rapprochant des travaux de Deneulin, tout en traçant des parallèles avec

l'adoption internationale du régime des droits humains, dont les critiques visent principalement le recours au concept de droit et non la conception du bien qui la transcende. D'autre part, sur le plan théorique, Khader pourrait arguer qu'il est plausible qu'une conception du bien suffisamment minimale puisse faire l'objet d'un consensus international étant donné la nature humaine partagée. Cependant, est-ce que ces réponses seraient satisfaisantes ? Ce que Terlazzo pointe nous semble quelque peu différent ; il s'agit de l'idée que le fait de discréditer d'avance certaines préférences sur la base de leur contenu manquerait de respect envers les personnes portant ces préférences⁷². Khader pourrait dès lors répliquer qu'il y a de l'espace dans son approche pour les préférences authentiques atypiques, mais la véritable stratégie de réponse à ce type de critique nous semble reposer sur les deux autres principaux aspects de sa démarche : la composante délibérative ainsi que l'absence du recours au concept d'autonomie. C'est par ces deux aspects que Khader semble prétendre être pleinement compatible avec le libéralisme, qui respecterait les volontés des individus.

3.3. Délibération

Comme nous avons précédemment souligné, l'aspect délibératif, avec l'aspect perfectionniste, compose l'un des éléments principaux de l'approche de Khader des préférences adaptatives. Nous interprétons en ce sens cet aspect comme voulant faire contrepoids aux critiques qui pourraient être formulées à l'égard du perfectionnisme, la principale étant que cette approche ne laisserait pas suffisamment de place à l'expression de la diversité des voix. La substantialité de l'approche serait compensée par sa tangente procédurale, comme un jeu d'équilibre. C'est ainsi de cette manière que nous suggérons une réponse aux critiques formulées par Rosa Terlazzo, ce qui permettrait à Khader de positionner son approche dans le cadre libéral.

Avant d'avancer plus loin dans la question de savoir comment les préoccupations libérales sont intégrées dans la délibération, il est essentiel pour notre étude d'expliquer de quelle manière et dans quel contexte Khader traite de la délibération. Nous observons globalement deux versants à l'aspect délibératif de la démarche de Khader : l'interprétation

⁷² Cette critique nous rappelle celle évoquée au précédent chapitre qu'a écrite Alison Jaggar à l'égard de Martha Nussbaum (Jaggar, 2006 : 319).

délibérative du perfectionnisme ainsi qu'une volonté d'inscrire une délibération inclusive au sein des interventions visant les personnes que nous soupçonnons la présence de préférences adaptatives.

3.3.1 Un perfectionnisme délibératif

Suggérant qu'une personne seule ne pourrait s'arroger l'autorité morale nécessaire afin de fonder une conception du bien véritablement interculturelle, Serene Khader propose d'attribuer une légitimité à cette conception par un processus délibératif concret, non idéal. Ainsi, l'aspect délibératif se retrouve au sein même de l'élaboration de la conception minimale de l'épanouissement de base qui nous permet dès lors de suspecter des cas de préférences adaptatives. Khader se base sur l'idée intuitive qu'il est implausible qu'une seule personne puisse arriver à un consensus interculturel étant donné l'existence de préjugés (*bias*) sociétaux et culturels (Khader, 2008 : 158). Dans la même lignée que les théoriciennes de la discussion⁷³, Khader suggère que l'existence même d'une délibération accorde une légitimité supplémentaire à la conception du bien (Khader, 2011a : 60). Cependant, nous comprenons que ces discussions doivent être bien balisées afin de garantir une inclusion de la diversité des voix.

Bien que Khader affirme à plusieurs reprises la nécessité de ces délibérations pour définir une conception minimale, elle ne spécifie pas exactement quelle forme pourraient prendre ces dites délibérations (quelles en seraient les conditions, etc.). Cela dit, Khader reconnaît l'existence de ce vide théorique (Khader, 2011a : 60). Nous interrogeons néanmoins ce vide puisque l'absence de contrainte aux délibérations réapparaît sous une autre forme sur le plan des interventions visant les préférences adaptatives comme nous allons le voir dans la section suivante.

⁷³ Khader identifie Seyla Benhabib et Nancy Fraser, auxquelles nous pouvons certainement ajouter Iris Marion Young.

3.3.2. Repenser les interventions à l'aune d'une exigence délibérative

Par l'intégration de mécanismes de délibération à l'intérieur des interventions visant les personnes que nous soupçonnons qu'elles portent des préférences adaptatives, Khader vise essentiellement à théoriser ces interventions de manière à ce qu'elles soient compatibles avec le libéralisme et avec une norme de respect envers l'agentivité de ces personnes. Ainsi, Khader défend une forme de paternalisme, puisqu'elle vise à théoriser une manière de conceptualiser les interventions publiques, mais il s'agirait d'un paternalisme qui n'impliquerait pas d'interventions coercitives. En effet, même si au premier abord, nous pourrions en déduire que Khader promeut une approche coercitive étant donné qu'elle affirme que certaines vies seraient objectivement meilleures que d'autres, elle s'oppose fortement à ce type d'intervention. Khader justifie cette opposition par la reconnaissance du fait que les interventions puissent se baser sur des erreurs et par l'accent placé sur l'épanouissement, où parfois la coercition pourrait aller à l'encontre de celle-ci (Khader, 2011a : 142-143).

La stratégie de Khader est ainsi d'ancrer sa théorisation des interventions publiques à l'intérieur d'une approche délibérative. Nous remarquons néanmoins qu'il s'agit encore là d'un aspect sous-développé de son approche. Nous tenterons tout de même de donner les lignes principales de ce qui représenterait une intégration de la délibération au sein des interventions publiques. D'emblée, Khader situe sa perspective dans la même lignée que celle du théoricien des capacités David A. Crocker, qui a suggéré la nécessité d'intégrer une « participation délibérative » au sein des interventions publiques où les « non-elites [...] deliberate together, sifting proposals and reasons to agree on policies that at least a majority can accept. » (Khader, 2011a : 64 ; cf. Crocker, 2008 : 344) Il s'agit en fait de promouvoir des interventions où des personnes réfléchissent à la meilleure action possible ensemble, sans qu'il y ait quelque chose d'imposé venant des praticiens du développement. Elle suggère donc aux professionnels du développement de créer un espace de discussion avec ces personnes afin de ne pas suggérer à ces personnes des idées par rapport à leur épanouissement qui ne sont pas les leurs. Ces discussions sont essentielles, puisqu'elles pourraient révéler qu'une personne ne possède pas de préférence adaptative malgré notre première impression. Dans le cas où notre première impression est confirmée et que des personnes possèdent des préférences adaptatives inappropriées, il s'en suit tout de même une forme inclusive d'intervention au sein de laquelle

ces personnes demeurent intégrées dans le processus (Khader, 2011a : 63). Khader mise sur une approche où les intervenants poseraient des questions aux personnes que nous soupçonnons avoir des préférences adaptatives afin de chercher à mieux distinguer les préférences de premier et de second ordre⁷⁴ (Khader, 2011a : 65). Puisque le premier jugement n'a pas l'autorité suffisante, il est dès lors nécessaire d'aller chercher la perspective des personnes ayant des préférences adaptatives.

Khader justifie le fait d'inclure les personnes que nous soupçonnons qu'elles ont des préférences adaptatives autant pour des raisons pragmatiques que morales. Sur le plan pragmatique, les projets où les personnes concernées sont consultées auront davantage de chance de perdurer étant donné qu'ils répondront probablement davantage à la réalité de ces personnes. Khader donne l'exemple d'un projet d'Oxfam de culture de roses au Pakistan décrit par Sabina Alkire qui s'intégrait parfaitement aux préoccupations et aux besoins de la communauté (Khader, 2011a : 64). Puisque ce projet reflétait les valeurs de la communauté, ce projet a perduré. Pour ce qui est du plan moral, Khader affirme la valeur intrinsèque de la délibération, comme pouvant développer l'agentivité des sujets moraux, mais également comme ayant une valeur parce que les interventions développées par les personnes concernées seront davantage supportées (Khader, 2011a : 68-69). Khader s'appuie en réalité sur le principe que cet endossement possède en soi une valeur morale.

Par ailleurs, il est important de revenir sur le fait que Khader insiste sur l'idée selon laquelle les interventions projetées à partir de son approche ne sont pas coercitives, l'accent serait davantage porté envers les préférences réversibles. Ainsi, dans le cas où une femme aurait pour préférence profonde le fait de ne pas être éduquée, elle ne sera pas forcée à agir autrement : « [...] once it becomes clear that she deeply prefers illiteracy, her conception of the good will be seen as worthy of non-interference. Whatever interference there is will be noncoercive and temporary » (Khader, 2011a: 153). Les institutions publiques doivent donc s'engager dans une démarche réflexive avec les personnes chez lesquelles elles suspectent la

⁷⁴ Brièvement, une préférence de second ordre est une préférence à propos de la préférence de premier ordre, nous poussant à choisir celle-ci. Ainsi, la préférence de manger à notre faim est une préférence de premier ordre tandis que la préférence de manger à notre faim parce que cela contribue à notre santé globale est une préférence de second ordre.

présence de préférences adaptatives, pour autant que ces interventions visent à clarifier les conceptions du bien présentes chez ces personnes au lieu de les remplacer (Khader, 2011a : 153-154) : « [deliberative inappropriate adaptive preferences] interventions should be conceived as attempts to help people clarify and evaluate their conceptions of the good rather than as attempts to replace their conceptions of the good with external ones » (Khader, 2011a : 153). Il y a ainsi la reconnaissance que les intervenants puissent bien évidemment se tromper sur l'existence ou non d'une préférence adaptative.

Khader prétend qu'il puisse y avoir des mécanismes permettant d'opérer des interventions qui diminueraient « la tendance des travailleurs à assumer que les désirs d'épanouissement des membres des communautés sont similaires aux leurs » (Khader, 2011a : 167). Sur ce point, Khader discute surtout de la nécessité que les praticiens fassent preuve de vertu afin que les personnes défavorisées soient impliquées dans le diagnostic et puissent trouver des solutions (Khader, 2011a : 66). Ainsi, comme nous l'avons mentionné précédemment, les praticiens doivent faire preuve d'humilité. Elle mentionne également la nécessité de demeurer attentifs aux dynamiques de pouvoir inévitablement à l'œuvre dans les instances de délibération⁷⁵. Cela peut se produire en positionnant les personnes que nous soupçonnons avoir des préférences adaptatives en rôle actif dans les interventions. L'idée d'intégrer ces personnes dans les délibérations fait évidemment référence au concept d'« empowerment⁷⁶ », que Khader définit en ces termes : « *process of overcoming one or many IAPs through processes that enhance some element of a person's concept of self-entitlement and increase her capacity to pursue her own flourishing* » (Khader, 2011a : 176). Ainsi, même sa caractérisation de l'« empowerment » demeure enracinée dans l'idée que les personnes que nous soupçonnons avoir des préférences adaptatives puissent s'épanouir à travers les délibérations.

Par rapport à la question demandant si Khader réussit à inclure la diversité des voix dans son approche en esquivant les dynamiques de pouvoir à l'œuvre, nous rejoignons les

⁷⁵ Khader discute plus spécifiquement des notions de « insiders » et « outsiders » à une culture dans ces pages : (Khader, 2013 : 323).

⁷⁶ Actuellement, dans la littérature francophone, il ne semble pas y avoir de consensus sur la traduction à adopter du terme « empowerment », donc nous avons laissé ce mot dans sa forme anglaise. Parfois, le terme « autonomisation » est utilisé.

préoccupations de Chad Kleist qui demeure sceptique quant à cette tentative d'inclusion (Kleist, 2013 : 191). En effet, il existe un manque dans le fait que Khader n'a pas proposé de contraintes sur les délibérations en soi, se contentant de donner des directives aux praticiens du développement. Nous ne jugeons pas cependant que cette absence est fatale pour la démarche de Khader puisqu'il s'agit probablement seulement d'un point qui devrait être davantage exploré dans les années à venir. Nous partageons entièrement les propositions de Kleist qui suggère à Khader de regarder du côté des théories des injustices épistémiques, telles que développées par Miranda Fricker, afin de créer un espace de discussion davantage équitable (Fricker, 2007).

Quant à notre questionnement initial visant à examiner si Khader réussit à asseoir son approche délibérativement dans le cadre libéral, nous avons suggéré que ces aspects se retrouvent à être bien malheureusement sous-développés chez Khader. En somme, comme le souligne justement Stacy Kosko, un des défauts de l'approche de Khader sur l'aspect délibératif est qu'« elle ne défend et ne définit pas » les conditions de ces dites délibérations, ce qui est bien dommage (Kosko, 2015 : 154). Cependant, s'agit-il d'une critique suffisamment forte pour rejeter l'approche de Khader ? Nous pensons que l'absence de description des processus de délibérations pose problème, mais pas suffisamment pour totalement discréditer l'approche, puisqu'il s'agit en quelque sorte d'un élément qui pourrait certainement être développé prochainement. Bien évidemment, Khader pourrait intégrer plus explicitement une théorie de la délibération à son approche, soit telle qu'elle, soit tel qu'elle a été transformée par certains commentateurs, soit plus certainement en la révisant elle-même⁷⁷. La question demeure toutefois ouverte à savoir si, au-delà de cette absence, la délibération réussit à compenser l'aspect substantif amené par le perfectionnisme.

3.4 Le « dilemme de l'agentivité » et l'autonomie

En ce qui a trait à la question de l'agentivité, que nous avons exposée au premier chapitre, Serene Khader propose une nouvelle stratégie théorique permettant de considérer les

⁷⁷ Nous croyons à titre d'exemple que les travaux de la philosophe Iris Marion Young sur l'exigence de l'inclusion pourraient compléter l'approche proposée par Serene Khader (Young, 2000)

personnes en proie aux préférences adaptatives au-delà de la dichotomie « victime » et « agente ». Khader entreprend dès lors de résoudre ce dilemme qui fut élégamment circonscrit dans un article récent de Catriona Mackenzie en ces termes : « how social oppression can be simultaneously identity constituting yet identity fracturing and agency constituting yet autonomy impairing. » (Mackenzie, 2015 : 48) La stratégie adoptée par Khader consiste à récuser l'idée selon laquelle les préférences adaptatives se définissent en termes d'autonomie. Certaines préférences adaptatives ont été formées par un processus autonome et d'autres non, le caractère autonome ne constitue plus l'horizon des études de l'internalisation de l'oppression selon la définition proposée par Khader (Khader, 2011a : 18). Il s'agit certainement de l'un des aspects ayant le plus fait couler d'encre chez les théoriciennes féministes par rapport à l'approche de Khader, puisque cette position a suscité moult critiques⁷⁸.

Comme nous l'avons exposé plus haut, l'accent chez Khader est davantage mis sur les conditions injustes qui ne conduisent pas à l'épanouissement de base plutôt que sur le processus psychologique vécu par la personne que nous soupçonnons avoir des préférences adaptatives. Conséquemment, « [adaptive] preferences can be chosen and still worthy of public scrutiny because they inhibit people's flourishing. » (Khader, 2011a: 32) La problématique sociale engendrée par l'existence des préférences adaptatives ne repose pas sur le fait qu'elles ne sont pas choisies. En déplaçant l'accent des théories de l'internationalisation de l'oppression du manque de capacité à faire des choix vers le manque d'opportunités d'épanouissement, Khader s'oppose à l'idée selon laquelle l'une des choses les plus importantes est de choisir ce que nous valorisons, comme faisant partie prenante de la vie bonne (Khader, 2011a : 148-151). Il convient d'ailleurs de préciser que l'autonomie est comprise dans un sens « global », au lieu d'un sens « local ». En d'autres termes, pour Khader, il n'est pas essentiel de se demander si ce sont les choix ou les personnes qui sont autonomes : « if an autonomous agent makes a nonautonomous choice, why not coerce her in the domain of life where she has made the nonautonomous choice while respecting her capacities for choice in other domains of life ? » (Khader, 2011a : 104) Ainsi, Khader s'opposerait

⁷⁸ Cf. (Cudd, 2011 ; Bhandary, 2013 ; Stoljar, 2014 ; Cudd, 2015 ; Mackenzie, 2015 ; Terlazzo, 2016)

vraisemblablement à une position, soutenue entre autres par Mackenzie (Mackenzie, 2015), qui suggérerait que ce sont les choix qui sont non-autonomes.

À ce stade-ci de notre analyse, il est essentiel de comprendre que Khader fait correspondre l'autonomie à la mise en marche de la rationalité, comme elle semble le sous-entendre par l'usage des termes suivants : « [deprivation] does not necessarily make a person irrational or unworthy of being consulted about her good. » (Khader, 2011a : 147) Autrement dit, un état d'oppression ou de défavorisement n'implique pas une perte de rationalité, et donc d'autonomie. Cette compréhension de l'autonomie en tant que capacité rationnelle a soulevé des critiques de la part des philosophes Catriona Mackenzie et Natalie Stoljar, qui l'ont jugée quelque peu simpliste (Stoljar, 2014 ; Mackenzie, 2015). Nous parvenons toutefois à saisir la raison de cette interprétation particulière quand nous replaçons l'approche de Khader dans sa visée pratique : fournir des bases délibératives et libérales aux interventions publiques dans les vies des personnes ayant des préférences adaptatives. En effet, pour Khader, si nous croyons que des personnes ne sont pas autonomes puisqu'elles portent des préférences adaptatives, cela ouvre la porte aux dérives non libérales et coercitives. Comme elle le souligne, « the role of autonomy in a political philosophy is typically to sort persons whose decisions are worthy of respect from those who are not. » (Khader, 2011a: 146) Khader semble ainsi lier la notion d'autonomie à celle de respect, laissant entendre qu'affirmer qu'une personne manque d'autonomie équivaut à un manque de respect, ce qui peut ouvrir la place à un type d'intervention coercitive. À quelques nuances près, la structure générale du rejet de l'autonomie chez Khader prend ainsi la forme suivante : il serait malavisé de comprendre les préférences adaptatives comme des déficits d'autonomie, car cela implique que les personnes opprimées ne seraient pas rationnelles et donc, cela ouvre la porte aux dérives interventionnistes coercitives, non compatibles avec le libéralisme, et à un déni du respect des conceptions individuelles du bien.

Dans la perspective de Khader, il n'est pas essentiel que nous adoptions une conception substantielle ou encore procédurale de l'autonomie, car il ne s'agit pas d'une caractéristique définitionnelle d'une préférence adaptative. Pour ce qui est de l'autonomie procédurale, nous rappelons qu'elle est définie généralement par le processus, ou le contexte, menant à une décision. Ainsi, sur la base d'une conception procédurale nous pourrions soutenir qu'une

personne possède une préférence adaptative si elle n'a pas fait preuve d'« indépendance d'esprit » dans la formation de cette préférence. L'aspect problématique d'une préférence adaptative devient dès lors son caractère non choisi (Khader, 2011a : 74). La réfutation des approches procédurales se déroule en deux moments chez Khader. Elle démontre tout d'abord que de concevoir les préférences adaptatives comme étant des déficits d'autonomie procédurale mène à une conception implausible des préférences adaptatives, ce qui ne serait pas pratique pour les interventions et serait même moralement problématique. En effet, les approches procédurales impliqueraient en quelque sorte que les personnes avec des préférences adaptatives sont incapables de faire des plans à long terme, voire irrationnelles. Khader argue ensuite que ce type d'approches reviendrait à supposer à un moment ou un autre une conception du bien, de ce que les personnes devraient désirer, afin d'identifier correctement les situations de préférences adaptatives.

Quant aux approches substantielles de l'autonomie, rappelons-nous brièvement que « a preference is autonomous if it reveals a person's commitments to certain objectively good values. » (Khader, 2011a : 75). En fait, les préférences sont jugées autonomes ou non selon un contenu motivationnel, ou encore seulement les préférences compatibles avec une conception du bien sont autonomes. Nous pourrions illustrer cette position philosophique complexe à l'aide de la compréhension substantielle de l'autonomie chez Anita Superson, pour qui, une préférence est non autonome quand une personne va à l'encontre d'un désir de bien-être (Superson, 2005). Bien évidemment, il existe une pluralité de manière de considérer l'autonomie substantielle, mais la définition de Superson illustre très clairement comment nous pourrions comprendre le caractère normatif de l'autonomie.

La réfutation de ce type d'autonomie consiste également en deux mouvements. Tout d'abord, Khader soutient que ce type d'autonomie ne permet pas d'identifier de manière cohérente les préférences adaptatives, que nous définissons l'autonomie en termes d'indépendance ou par sa cohérence avec de « bonnes normes » (Khader, 2011a : 99). Ensuite, le principal argument que soulève Khader pour réfuter ce type d'autonomie se base principalement sur des raisons morales et politiques : « saying that people with APs are nonautonomous seems to leave public institutions without a principled reason to refuse to coerce them » (Khader, 2011a : 99). Si nous définissons, par exemple, les préférences

adaptatives en termes d'indépendance, comment justifier le fait de ne pas intervenir ? Khader soutient qu'adopter un cadre s'appuyant sur une conception substantielle de l'autonomie mènerait les institutions publiques à remettre en question les préférences adaptatives en vertu de la conception du bien fondant l'autonomie. Ce faisant, ce type de conception de l'autonomie entraînerait un déni du respect de la pluralité des conceptions du bien. Khader discute également l'idée de définir les préférences adaptatives en vertu des normes oppressives les motivant, mais elle réfute cette position en arguant que les normes oppressives ne mènent pas nécessairement à des mauvais choix.

Nous croyons que la réfutation des approches substantielles de l'autonomie par Khader est quelque peu évasive, ce qui est déroutant étant donné l'existence d'une parenté intellectuelle plus grande entre son approche et l'autonomie substantielle qu'avec l'autonomie procédurale, comme elle le souligne elle-même (Khader, 2011a : 75). Khader rejette l'idée de fonder une conception substantielle de l'autonomie sur une conception « minimale, vague et interculturelle » du bien, comme elle le propose au sein de son perfectionnisme, en raison du vocabulaire trop connoté négativement de l'autonomie (Khader, 2011a : 103). Sur ce point, nous comprenons le souhait légitime de Khader de se distancier autant que possible du vocabulaire de l'autonomie. Il semble toutefois y avoir un problème dans cet argumentaire quand nous comparons ce rejet à son affirmation d'un perfectionnisme. Ainsi, au premier regard, nous remarquons qu'il existe un parallèle au niveau des arguments utilisés entre la défense de Khader du perfectionnisme dans le cadre d'une réflexion sur les préférences adaptatives et son rejet de l'autonomie dans la définition des préférences adaptatives. En effet, si nous nous rappelons bien, Khader réfute l'argument affirmant que le perfectionnisme ne serait pas respectueux des personnes ayant des préférences adaptatives, en postulant que le perfectionnisme est compatible avec une norme libérale de respect. Si nous posons des balises similaires envers une conception de l'autonomie substantielle, n'est-il pas possible que cette conception puisse s'unir à un libéralisme et à un respect des diverses conceptions du bien ?

Khader semble néanmoins avoir anticipé la critique que nous venons d'esquisser. Elle évoquerait certainement sa critique du concept de l'autonomie dans le diagnostic des préférences adaptatives qui mènerait vraisemblablement à des mesures non libérales et coercitives (Khader, 2011a : 103-105). Sur le plan logique, cette portion de l'argumentaire a

été remise en question : Khader s'oppose à la caractérisation des préférences adaptatives comme déficit d'autonomie sur des bases pragmatiques et morales. Cette position a été, entre autres, fortement critiquée par la philosophe Ann E. Cudd. Cette dernière soutient que Khader fait dériver une conclusion métaphysique d'une prémisse morale⁷⁹ : puisqu'il est problématique de demander à des personnes de mettre de côté certains aspects de leur culture, il en devient que nous ne pourrions caractériser les préférences adaptatives en termes d'autonomie (Cudd, 2011 ; Cudd, 2015 : 147). Khader pourrait répliquer à Cudd qu'elle définit l'autonomie dans un sens moral (ou politique) et non dans un sens métaphysique. Cependant, à notre connaissance, elle ne semble pas avoir argumenté contre cette incisive critique.

Mackenzie offre une critique complète du rejet de l'autonomie chez Khader dans la définition des préférences adaptatives afin de considérer l'autonomie en termes de degré et non plus de manière entière (Mackenzie, 2015). Ainsi, elle suggère à Khader d'abandonner l'assimilation de l'autonomie à une forme de rationalité afin d'embrasser une conception « multidimensionnelle et relationnelle » de l'autonomie, au sein de laquelle ce sont (ou seraient) les préférences qui seraient considérées autonomes et non plus les personnes⁸⁰. Nous pensons que Khader a été attentive aux critiques soulevées par les théoriciennes de l'autonomie relationnelle. Nous pouvons discerner cette influence dans un article paru récemment où elle suggère un cadre « minimal et relationnel de l'autonomie » pour penser les enjeux liés à l'« empowerment » (Khader, 2015).

En somme, dans cette courte section, nous avons disséqué l'argumentaire derrière le rejet de l'autonomie comme faisant partie de la définition des préférences adaptatives. Nous pensons avoir souligné la singularité de l'approche de Khader, qui souhaite que nous identifions ces préférences en lien avec les conditions injustes qui les provoquent et non à

⁷⁹ Catriona Mackenzie et Natalie Stoljar ont offert sensiblement la même critique de cet aspect de Khader (Mackenzie, 2015 ; Stoljar, 2014).

⁸⁰ Dans un article publié récemment, Rosa Terlazzo a soutenu une critique similaire de Khader proposant également de comprendre l'autonomie dans un sens « local » et non plus « global » (Terlazzo, 2016). La particularité de la position de Terlazzo est qu'elle propose un hybride entre une conception procédurale et substantielle de l'autonomie, qualifiant sa position de « indirect substantive account of autonomy ». Il s'agit autrement dit d'une position substantielle, mais neutre en contenu, puisque l'accent est placé envers les procédures.

l'aune d'une analyse des causes psychologiques. La position de Khader n'est toutefois pas sans faille ; nous avons identifié le caractère quelque peu caricatural de sa compréhension de l'autonomie ainsi qu'un défaut sur le plan de la logique de son argumentaire. Dans la section suivante, nous explorerons les liens entre son approche ainsi que celle de Martha Nussbaum, que nous avons préalablement analysée au second chapitre de ce mémoire.

3.5 Discussion et comparaison des approches de Nussbaum et de Khader

D'emblée, les théorisations des préférences adaptatives de Martha Nussbaum et Serene Khader se distinguent par leur finalité. Comme nous l'avons à de multiples reprises souligné, l'objectif de départ de la démarche de Khader est de conceptualiser les préférences adaptatives afin d'en fournir une définition pouvant être utilisée par les institutions publiques ainsi que par les ONG. Dans une certaine mesure, Khader part de considérations pratiques pour ensuite suggérer une théorie compatible avec les attentes des praticiens du développement. La démarche de Nussbaum est tout autre, rappelons-nous : les préférences adaptatives interviennent dans son cadre théorique afin d'expliquer les écarts entre les capacités de la liste, que nous devrions désirer, et les préférences réelles. La liste des capacités de Nussbaum est le point focal duquel découlent les préférences adaptatives. Ainsi, les deux philosophes se distinguent par les visées respectives de leurs approches : l'une lorgne des visées pragmatiques, l'autre des visées théoriques.

Néanmoins, cette analyse est quelque peu superficielle. En effet, nous devons nous rappeler que l'élaboration de la liste des capacités contient également des visées pragmatiques, dont les nombreuses tentatives d'appliquer la liste à des situations réelles en témoignent. Nous pensons qu'en réalité les deux théories sont très proches ; dans une certaine mesure elles se complètent. À première vue, l'énergie déployée par Nussbaum pour réfuter le perfectionnisme peut sembler aller à l'encontre de la démarche explicitement perfectionniste de Khader (Nussbaum, 2000a ; Nussbaum, 2011b). Nous nous rappelons que Nussbaum s'inscrit dans la lignée du libéralisme politique, tel qu'il a été défini par John Rawls, ce qui la mène à rejeter les théories politiques postulant une conception du bien, jugeant que cette démarche ne pourrait être compatible avec un respect du pluralisme des valeurs. Nussbaum

soutient globalement qu'aucune conception du bien ne pourrait faire l'unanimité. Par contre, nous pensons que Nussbaum se rapproche de Khader sur ce point pour deux raisons. D'une part, comme le souligne Khader, nous pourrions supposer qu'une conception du bien pourrait faire l'objet d'un consensus par recoupement sur le plan politique (Khader, 2011a : 215), ce qui serait compatible avec une variante du libéralisme politique défendu par Nussbaum. Soulignons également que l'affirmation du libéralisme politique chez Khader est seulement supposée, c'est-à-dire qu'elle n'est pas explicitement présente. Cependant, nous considérons que Khader se positionne dans ce courant philosophique parce qu'elle reprend le vocabulaire qui y est associé.

D'autre part, nous pensons avoir démontré dans le second chapitre que Nussbaum soutient bel et bien une conception du bien par, entre autres, l'affirmation de la liste des dix capacités centrales⁸¹. Khader et Nussbaum se rapprochent ainsi par l'affirmation d'une conception du bien qui, dans les deux théories, permet le diagnostic des préférences adaptatives (ou du moins, des situations dans lesquelles nous soupçonnons avoir ce type de préférences). En effet, autant la conception du bien « minimale, vague et interculturelle » de Khader⁸² que la liste des capacités de Nussbaum possèdent comme objectif d'être un guide pour les cas d'internalisation de l'oppression⁸³. En ce sens, nous interprétons les pensées des deux philosophes comme affirmant la nécessité de recourir à une conception du bien afin d'être en mesure de juger des conditions d'injustice⁸⁴.

Bien que nous ayons été amenés à prendre nos distances de l'analyse de Nussbaum du perfectionnisme sur certains points, nous pensons qu'elle a cependant bien souligné la difficulté intrinsèque qu'il y a à unir les tendances perfectionnistes et libérales. Nous soulignons en ce sens l'analyse de la philosophe Diana Meyers de l'approche de Khader qui

⁸¹ Voir la section 2.5 de ce mémoire de maîtrise.

⁸² Sur le plan terminologique, nous pensons que si Khader en vient un jour à proposer une conception du bien précise, cela sera probablement plus une liste de fonctionnements que de capacités, dû à l'accent qu'elle pose envers les conditions injustes dans la formation des préférences adaptatives.

⁸³ Nous devons d'ailleurs souligner que Khader utilise la liste de Nussbaum d'une manière « heuristique » comme conception du bien pouvant servir à diagnostiquer les préférences adaptatives (Khader, 2011a : 140).

⁸⁴ Khader souligne d'ailleurs que son approche s'apparente à celle de Nussbaum dans le débat qui l'a opposé Amartya Sen sur la nécessité ou non d'une liste de capacités. Elle soutient que les arguments de Sen contre l'établissement d'une liste des capacités sont en réalité des arguments contre l'établissement d'une conception du bien objective pour juger des conditions injustes (Khader, 2008 : 267-268).

fait remarquer qu'elle se retrouve dans une situation où celle-ci « needs to choose between being more of a relativist than her commitment to perfectionism seems to allow or more of a perfectionist than her commitment to liberalism seems to allow. » (Meyers, 2013 : 381). Meyers fait surtout référence à une critique explorée plus haut, selon laquelle l'approche de Khader semble tendre vers l'affirmation d'une conception du bien pour des raisons pragmatiques, mais elle ne propose pas de conception du bien, principalement en raison de son désir de respecter les conceptions particulières. En ce sens, l'approche de Nussbaum constitue une curieuse réponse au dilemme exposé par Meyers, puisqu'elle affirme une conception du bien — la liste — tout en continuant à s'inscrire en continuité avec le libéralisme politique. Or, nous avons émis des doutes dans le second chapitre sur le fait que la conception du bien affirmée par Nussbaum puisse être compatible avec le consensus par recouplement rawlsien.

Le dilemme de Meyers fait écho aux critiques de Terlazzo à l'égard de Khader (où elle remet en question la prétention au respect des conceptions du bien chez Khader) ainsi qu'à celles offertes par Deveaux, Jaggard et Terlazzo à l'égard de Nussbaum et que nous avons exposé au second chapitre (où celles-ci questionnent chez Nussbaum cette même prétention). De par le perfectionnisme qu'elles incarnent, Khader et Nussbaum se retrouvent devant la même interrogation : est-il possible d'affirmer une conception du bien objective tout en garantissant le respect de la diversité des valeurs ? Nous ne prétendons pas résoudre cet enjeu, mais nous pouvons tout de même suggérer quelques éléments de réponse. Nous pensons globalement que l'approche de Nussbaum est plus fragile devant ce type de critiques étant donné le manque de délibérations au sein de son approche et le caractère plus substantiel de la conception qu'elle propose à travers les capacités de la liste. Ironiquement, Nussbaum est donc probablement plus perfectionniste que Khader.

Nous sommes toutefois quelque peu ambivalente quant à la question de savoir si Khader réussit à déjouer ces critiques. Sa réfutation passerait certainement par une mise en place d'un processus délibératif plus concret que celui qu'elle fournit jusqu'à maintenant. Par contre, plus spécifiquement par rapport au perfectionnisme, Khader se retrouve prisonnière à son propre jeu : si elle précise sa conception du bien, les critiques seront certainement plus vives — on lui reprocherait de ne pas être suffisamment inclusive à l'égard des différents points de vue —, mais si elle ne précise pas sa conception du bien, elle devient vulnérable

devant le relativisme qu'elle dénonce. Une porte de sortie pourrait peut-être se manifester si elle épousait pleinement le vocabulaire associé aux droits humains. Mais encore, il pourrait être difficile d'échapper à ces mêmes critiques. Nous croyons être ainsi arrivés à une aporie philosophique en exposant le dilemme présenté par Diana Meyers. Nous partageons toutefois l'intuition de Khader voulant qu'une certaine conception du bien demeure nécessaire pour identifier des conditions injustes sur le plan pragmatique, mais il semble toujours subsister un problème sur le plan théorique.

Conclusion du chapitre

Dans ce chapitre, nous avons poursuivi notre réflexion sur les préférences adaptatives en décortiquant la théorisation apportée récemment par la philosophe Serene Khader. Comme nous avons pu le constater, sa démarche se distingue essentiellement par une volonté de fournir une définition claire des préférences adaptatives pouvant être utilisée par les institutions publiques dans leurs interventions. Ce faisant, nous avons été amenée à présenter les trois axes de la théorisation de Khader : le perfectionnisme, la tangente délibérative ainsi que la discussion de l'agentivité des personnes chez lesquelles nous soupçonnons l'existence de préférences adaptatives. Dans ces trois axes, nous avons noté l'absence de précisions qui nous semblent pourtant essentielles afin de fournir une alternative crédible à la théorisation de Martha Nussbaum (qui n'est pas sans défaut comme nous l'avons démontré au second chapitre). Enfin, nous avons conclu ce chapitre en explorant les ressemblances et dissemblances entre les approches de Nussbaum et Khader afin d'en faire ressortir l'idée que le débat sur la nécessité d'une conception du bien pour réfléchir sur les préférences adaptatives est toujours vivant.

Conclusion

Par cette étude, nous avons voulu rendre compte de l'effervescence actuelle des discussions, et par le fait même les rendre accessibles à un lectorat francophone, des philosophes féministes réfléchissant sur le problème de l'internalisation de l'oppression, et plus précisément celui des préférences adaptatives. Nous nous sommes plus particulièrement intéressée à ces réflexions dans le contexte de l'éthique du développement, où des questions relatives aux interventions publiques se font plus pressantes. Le fil d'Ariane de notre étude se résumerait par la tension entre le souci du respect du pluralisme et le souci de la lutte envers les injustices, qui passe par une prise de conscience du caractère internalisé de nos préférences. Nous avons défendu la pertinence du concept des préférences adaptatives malgré les difficultés posées par les dynamiques de pouvoir.

Nous avons amorcé notre démarche par un chapitre plutôt introductif permettant de donner une vue d'ensemble des débats et problématiques se posant quand nous cherchons à thématiser les cas d'internalisation de l'oppression dans une perspective féministe. Le premier mouvement a été logiquement de circonscrire notre définition du concept d'oppression. Une fois cette définition posée, nous avons été en mesure d'effectuer un survol des tensions existantes dans la littérature sur les préférences adaptatives. Avant de passer aux deux principales théorisations des préférences adaptatives discutées dans notre étude, nous avons jugé bon d'analyser sommairement les deux conceptions précurseuses développées par Jon Elster et Amartya Sen.

Dans la seconde partie de notre mémoire, nous avons ausculté la dynamique à l'œuvre dans la pensée de la philosophe Martha Nussbaum entre son interprétation de l'approche des capacités et de celle des préférences adaptatives. À cette occasion, nous avons soutenu qu'il existait toujours des présupposés perfectionnistes dans sa démarche, dont nous trouvons preuve dans le caractère imprécis de sa conceptualisation des préférences adaptatives, puis dans la mise à l'avant-plan de l'autonomie éthique. Nous avons ainsi démontré la tension subsistante entre ces présupposés et l'arrimage à un libéralisme politique de type rawlsien. Notre attention s'est alors dirigée vers la question suivante : est-ce que la difficulté sous-jacente à la démarche de Nussbaum révèle en réalité qu'il n'est pas possible de réfléchir sur

les préférences adaptatives sans référence à une conception du bien ? Nous avons répondu à cette interrogation par l'affirmative. Par notre réponse, nous avons été amenée à rechercher un type de conceptualisation des préférences adaptatives qui reconnaîtrait cette exigence. Nous nous sommes alors tournée vers l'approche récemment développée par la philosophe Serene Khader.

La troisième partie de notre étude constitue ainsi une analyse détaillée de l'alternative offerte par Khader, que nous avons finalement cherché à comparer à celle de Nussbaum. Nous avons dès lors dû chercher à comprendre ce qu'entendait Khader par perfectionnisme et, surtout, à voir comment elle justifiait une telle posture théorique. Nous avons saisi que le perfectionnisme de Khader se pose en équilibre avec une tangente délibérative et une approche particulière de l'agentivité marquée par le refus de recourir à une conception de l'autonomie. En présentant les caractéristiques principales de la démarche de Khader, nous avons fait ressortir les imprécisions qui jalonnent sa démarche, qui s'expliquent peut-être par le fait que cette démarche n'est pas encore complétée. En explorant les conceptualisations des préférences adaptatives offertes par Nussbaum et Khader, nous nous sommes aperçue qu'elles ne s'opposent au fond que d'une manière superficielle et qu'elles rencontrent le même défi, évoqué plus haut : comment est-ce possible de postuler une conception du bien, fut-elle minimale, tout en offrant un respect des conceptions individuelles ou particulières du bien ? Nous pensons être arrivée à une certaine aporie. Par contre, nous conservons l'intuition qu'une conception du bien demeure nécessaire sur le plan pratique, si l'on veut intervenir auprès des personnes que nous soupçonnons avoir des préférences adaptatives.

Bien que nous arrivions à une impasse, nous ne pensons pas que cela annonce nécessairement la fermeture des débats, bien au contraire. Cette impasse pourrait mener à l'ouverture de nouveaux chemins. Nous pensons à titre d'exemple qu'il pourrait prochainement y avoir une réflexion sur les préférences adaptatives qui s'appuierait sur les travaux de Nussbaum et Khader, mais qui chercherait à suggérer la possibilité de baser cette réflexion sur des conceptions « locales » du bien. Nous faisons par-là référence à une idée de la théoricienne des capacités Ingrid Robeyns qui, dans une discussion de l'approche des capacités de Sen et Nussbaum, argumentait en faveur d'une pluralité de listes des capacités, variant selon les revendications de justice, au lieu d'une seule liste (Robeyns, 2003). Ainsi, il

pourrait toujours y avoir une conception du bien minimale, peut-être inspirée des théories des droits humains, tout en intégrant l'idée de conception « locale » du bien, ce qui nous permettrait de tenir compte des situations de préférences adaptatives à une échelle « locale », par exemple, des cas de « compromis patriarcaux » effectués par des femmes occidentales. Quoi qu'il en soit, nous sommes convaincue qu'il existe toujours dans le concept de préférences adaptatives une richesse à explorer susceptible de nous aider à mieux identifier des stratégies de réponse aux injustices.

Bibliographie

- ABBEY, Ruth. *The return of feminist liberalism*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2011.
- ACKERLY, Brooke A. *Political theory and feminist social criticism*, Cambridge ; New York, Cambridge University Press, coll. Contemporary political theory, 2000.
- ALEXANDER, John M. *Capabilities and social justice: the political philosophy of Amartya Sen and Martha Nussbaum*, Aldershot, England ; Burlington, VT, Ashgate Pub. Ltd, 2008.
- ANAND, Paul, Graham HUNTER et Ron SMITH. « Capabilities and Well-Being: Evidence Based on the Sen–Nussbaum Approach to Welfare », *Soc. Indic. Res.*, vol. 74, n°1, octobre 2005, p. 9-55.
- BABER, H. E. « Adaptive Preference »: *Soc. Theory Pract.*, vol. 33, n°1, 2007, p. 105-26.
- BARCLAY, Linda. « What kind of liberal is Martha Nussbaum? », *Sats - Nord. J. Philos.*, vol. 4, n°2, 2003, p. 5-24.
- BARTKY, Sandra Lee. *Femininity and domination: studies in the phenomenology of oppression*, New York, Routledge, coll. Thinking gender, 1990.
- BERGES, Sandrine. « Why Women Hug their Chains: Wollstonecraft and Adaptive Preferences », *Utilitas*, vol. 23, n°01, mars 2011, p. 72-87.
- BHANDARY, Asha. « Review of Adaptive Preferences and Women's Empowerment (2011) », *Hypatia*, vol. 28, n°2, 2013, p. 390-93.
- BIGGERI, Mario, Renato LIBANORA, Stefano MARIANI et Leonardo MENCHINI. « Children Conceptualizing their Capabilities: Results of a Survey Conducted during the First Children's World Congress on Child Labour * », *J. Hum. Dev.*, vol. 7, n°1, mars 2006, p. 59-83.
- BRUCKNER, Donald W. « In defense of adaptive preferences », *Philos. Stud.*, vol. 142, n°3, 2009, p. 307-24.
- BUTLER, Judith, Eric FASSIN et Cynthia KRAUS. *Trouble dans le genre (Gender trouble): le féminisme et la subversion de l'identité*, Paris, La Découverte/Poche, coll. Sciences humaines et sociales, 2012.

- CHAMBERS, Clare. *Sex, culture, and justice: the limits of choice*, University Park, Pa, Pennsylvania State University Press, 2008.
- CHARLESWORTH, Hilary. « Martha Nussbaum's Feminist Internationalism », *Ethics*, vol. 111, n°1, octobre 2000, p. 64-78.
- CHRISTMAN, John Philip. *The politics of persons: individual autonomy and socio-historical selves*, Cambridge ; New York, Cambridge University Press, 2009.
- CHRISTMAN, John Philip et Joel ANDERSON (dir.). *Autonomy and the challenges of liberalism: new essays*, Cambridge, UK ; New York, Cambridge University Press, 2005.
- CONRADIE, Ina et Ingrid ROBEYNS. « Aspirations and human development interventions », *J. Hum. Dev. Capab.*, vol. 14, n°4, 2013, p. 559-80.
- CROCKER, David A. *Ethics of global development: agency, capability, and deliberative democracy*, Cambridge; New York, Cambridge University Press, 2008.
- CUDD, Ann E. « Adaptation to Oppression: Preference, Autonomy, and Resistance », dans OSHANA, Marina (dir.), *Personal autonomy and social oppression: philosophical perspectives*, First edition, coll. Routledge studies in contemporary philosophy, n°65, New York, Routledge, Taylor & Francis Group, 2015, p. 142-60.
- . « Review of Adaptive Preferences and Women's Empowerment (2011) », *Notre Dame Philos. Rev.*, 2011. En ligne au : <<https://ndpr.nd.edu/news/27280-adaptive-preferences-and-women-s-empowerment/>>, consulté le 30 août 2016.
- . *Analyzing oppression*, New York, Oxford University Press, 2006.
- DENEULIN, Séverine. « Perfectionism, Paternalism and Liberalism in Sen and Nussbaum's Capability Approach », *Rev. Polit. Econ.*, vol. 14, n°4, octobre 2002, p. 497-518.
- DEVEAUX, Monique. « Appeals to Choice and Sexual Equality in the Controversy Over the Hijab and Niqab », dans FOGLETS, Marie-Claire, Alison DUNDES RENTEIN et Michele GRAZIADEL (dir.), *(Not) Outside My Culture: the Paradoxes of Personal Autonomy in a Plural Society*, Ashgate, 2017 (à paraître).
- . *Gender and justice in multicultural liberal states*, Oxford ; New York, Oxford University Press, 2006.
- . « Political morality and culture: what difference do differences make? », *Soc. Theory Pract.*, vol. 28, n°3, 2002, p. 503-18.

- DI TOMMASO, Maria Laura. « Children capabilities: A structural equation model for India », *J. Socio-Econ.*, vol. 36, n°3, juin 2007, p. 436-50.
- ELSTER, Jon. *Sour grapes: studies in the subversion of rationality*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.
- . « Sour Grapes—Utilitarianism and the Genesis of Wants », dans WILLIAMS, Bernard et Amartya SEN (dir.), *Utilitarianism and Beyond*, Cambridge University Press, 1982, p. 219-38.
- FERRACIOLI, Luara et Rosa TERLAZZO. « Educating for Autonomy: Liberalism and Autonomy in the Capabilities Approach », *Ethical Theory Moral Pract.*, vol. 17, n°3, juin 2014, p. 443-55.
- FLEURBAEY, Marc. « Capabilities or functionings? Anatomy of a debate », dans COMIM, Flavio et Martha NUSSBAUM (dir.), *Capabilities, gender, equality: towards fundamental entitlements*, 2014, p. 155-74.
- . « Capabilities, Functionings and Refined Functionings », *J. Hum. Dev.*, vol. 7, n°3, novembre 2006, p. 299-310.
- FRICKER, Miranda. *Epistemic injustice : power and the ethics of knowing*, Oxford ; Toronto, Oxford University Press, 2007.
- FRYE, Marilyn. « Oppression », dans *The politics of reality: essays in feminist theory*, coll. Crossing Press feminist series, Trumansburg, NY, Crossing Press, 1983.
- HAMPTON, Jean. « Feminist Contractarianism », dans ANTONY, Louise M. et Charlotte WITT (dir.), *A mind of one's own: feminist essays on reason and objectivity*, coll. Feminist theory and politics, Boulder, Colorado, Westview Press, 1993, p. 227-56.
- HARSANYI, John C. « Morality and the theory of rational behaviour », dans SEN, Amartya et Bernard WILLIAMS (dir.), *Utilitarianism and beyond*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982, p. 39-62.
- HAY, Carol. *Kantianism, Liberalism, and Feminism : Resisting Oppression*, Palgrave Macmillan, 2013.
- HURKA, Thomas. *Perfectionism*, New York, Oxford University Press, coll. Oxford ethics series, 2009.

- JAGGAR, Alison M. « Does Poverty Wear a Woman's Face? Some Moral Dimensions of a Transnational Feminist Research Project », *Hypatia*, vol. 28, n°2, 2013, p. 240-56.
- . « Reasoning About Well-Being: Nussbaum's Methods of Justifying the Capabilities », *J. Polit. Philos.*, vol. 14, n°3, 2006, p. 301-22.
- . « Global Responsibility and Western Feminism », dans SCHWARTZMAN, Barbara S. Andrew and Jean Clare Keller and Lisa H. (dir.), *Feminist Interventions in Ethics and Politics: Feminist Ethics and Social Theory*, Rowman & Littlefield Publishers, 2005a, p. 185-200.
- . « "Saving Amina": Global Justice for Women and Intercultural Dialogue », *Ethics Int. Aff.*, vol. 19, n°03, 2005b, p. 55-75.
- . *Feminist politics and human nature*, Totowa, N.J, Rowman & Allanheld, coll. Philosophy and society, 1983.
- KABEER, Naila. « Resources, Agency, Achievements: Reflections on the Measurement of Women's Empowerment », *Dev. Change*, vol. 30, n°3, juillet 1999, p. 435-64.
- KHADER, Serene J. « Beyond Autonomy Fetishism: Affiliation with Autonomy in Women's Empowerment », *J. Hum. Dev. Capab.*, 8 juin 2015, p. 1-15.
- . « Identifying adaptive preferences in practice: lessons from postcolonial feminisms », *J. Glob. Ethics*, vol. 9, n°3, 2013, p. 311-27.
- . « Must Theorising about Adaptive Preferences Deny Women's Agency?: Adaptive Preferences and Women's Agency », *J. Appl. Philos.*, vol. 29, n°4, novembre 2012, p. 302-17.
- . *Adaptive preferences and women's empowerment*, Oxford ; New York, Oxford University Press, coll. Studies in feminist philosophy, 2011a.
- . « Beyond Inadvertent Ventriloquism: Caring Virtues for Anti-paternalist Development Practice », *Hypatia*, vol. 26, n°4, 2011b, p. 742-61.
- . « Adaptive Preferences and Procedural Autonomy », *J. Hum. Dev. Capab.*, vol. 10, n°2, juillet 2009, p. 169-87.
- . *Judging others' deprivation: Adaptive preferences, moral diversity, and the good*, PhD diss., State University of New York at Stony Brook, 2008.

- KLEIST, Chad. « Review of Adaptive Preferences and Women's Empowerment (2011) », *Soc. Theory Pract.*, vol. 39, n°4, 2013, p. 687-94.
- KOSKO, Stacy J. « Review of Adaptive Preferences and Women's Empowerment », *J. Hum. Dev. Capab.*, vol. 16, n°1, 2 janvier 2015, p. 154-56.
- KYMLICKA, Will. « Liberal individualism and liberal neutrality », *Ethics*, vol. 99, n°4, 1989, p. 883-905.
- LARMORE, Charles. *The morals of modernity*, Cambridge [England] ; New York, Cambridge University Press, coll. Modern European philosophy, 1996.
- . « Pluralism and Reasonable Disagreement », *Soc. Philos. Policy*, vol. 11, n°01, décembre 1994, p. 61-79.
- LEMAY, Marie-Pier. « L'approche des capacités de Martha Nussbaum face aux enjeux multiculturels des sociétés libérales occidentales », *Ithaque*, vol. 15, 2015, p. 77-100.
- LEVEY, Ann. « Liberalism, Adaptive Preferences, and Gender Equality », *Hypatia*, vol. 20, n°4, 2000, p. 127-43.
- MACKENZIE, Catriona. « Responding to the agency dilemma: Autonomy, Adaptive Preferences, and Internalized Oppression », dans OSHANA, Marina (dir.), *Personal autonomy and social oppression: philosophical perspectives*, First edition, coll. Routledge studies in contemporary philosophy, n°65, New York, Routledge, Taylor & Francis Group, 2015, p. 48-67.
- MACKENZIE, Catriona et Natalie STOLJAR. « Introduction », dans MACKENZIE, Catriona et Natalie STOLJAR (dir.), *Relational autonomy: feminist perspectives on autonomy, agency, and the social self*, New York, Oxford University Press, 1999, p. 3-31.
- MACKINNON, Catharine A. *Toward a feminist theory of the state*, 1. ed, Cambridge, Mass., Harvard Univ. Press, 1991.
- MAHMOOD, Saba. *Politics of piety: the Islamic revival and the feminist subject*, Princeton, N.J, Princeton University Press, 2005.
- MEYERS, Diana Tietjens. « Review of Adaptive Preferences and Women's Empowerment (2011) », *Ethics*, vol. 123, n°2, 2013, p. 378-82.
- MOHANTY, Chandra Talpade. « Under Western Eyes : Feminist Scholarship and Colonial Discourses », *Fem. Rev.*, vol. 30, 1988, p. 61-88.

- . « Under Western eyes: Feminist scholarship and colonial discourses », *Bound. 2*, 1984, p. 333-58.
- NAGAR, Richa et Saraswati RAJU. « Women, NGOs and the Contradictions of Empowerment and Disempowerment: A Conversation », *Antipode*, vol. 35, n°1, janvier 2003, p. 1-13.
- NARAYAN, Uma. « Mind of Their Own: Choices, Autonomy, Cultural Practices and Other Women », dans ANTONY, Louise M. et Charlotte WITT (dir.), *A mind of one's own: feminist essays on reason and objectivity*, 2nd ed, coll. Feminist theory and politics, Boulder, Colorado, Westview Press, 2001, p. 418-32.
- NEDELSKY, Jennifer. « Reconceiving autonomy: sources, thoughts and possibilities », *Yale J. Law Fem.*, vol. 1, n°1, 1989, p. 7-36.
- NUSSBAUM, Martha C. « Political liberalism and global justice », *J. Glob. Ethics*, vol. 11, n°1, 2 janvier 2015, p. 68-79.
- . *Capabilités: comment créer les conditions d'un monde plus juste ?*, Paris, Climats, 2012.
- . « Capabilities, Entitlements, Rights: Supplementation and Critique », *J. Hum. Dev. Capab.*, vol. 12, n°1, février 2011a, p. 23-37.
- . « Perfectionist Liberalism and Political Liberalism », *Philos. Public Aff.*, vol. 39, n°1, 2011b, p. 3-45.
- . *Frontiers of justice: disability, nationality, species membership*, Cambridge, Mass, The Belknap Press : Harvard University Press, coll. The Tanner lectures on human values, 2006.
- . « On hearing women's voices: a reply to Susan Okin », *Philos. Public Aff.*, vol. 32, n°2, 2004, p. 193-205.
- . « Capabilities as fundamental Entitlements: Sen and Social Justice », *Fem. Econ.*, vol. 9, n°2-3, janvier 2003a, p. 33-59.
- . « Political Liberalism and Respect: A Response to Linda Barclay », *Sats - Nord. J. Philos.*, vol. 4, n°2, 2003b, p. 25-44.
- . « Adaptive Preferences and Women's Options », *Econ. Philos.*, vol. 17, 2001, p. 67-88.

- . « Aristotle, Politics, and Human Capabilities: A Response to Antony, Arneson, Charlesworth, and Mulgan », *Ethics*, vol. 111, n°1, octobre 2000a, p. 102-40.
- . *Women and Human Development: The Capabilities Approach*, Cambridge; New York, Cambridge University Press, 2000b.
- . « A plea for difficulty », dans OKIN, Susan Moller, Joshua COHEN, Matthew HOWARD et Martha C. NUSSBAUM (dir.), *Is Multiculturalism Bad for Women?*, Princeton, N.J, Princeton University Press, 1999a.
- . *Sex & social justice*, New York, Oxford University Press, 1999b.
- . « The Professor of Parody: The Hip Defeatism of Judith Butler. », *New Repub.*, vol. 22, 1999c, p. 37-45.
- . « Public Philosophy and International Feminism », *Ethics*, vol. 108, n°4, juillet 1998, p. 762-96.
- . « Human Capabilities, Female Human Beings », dans GLOVER, Jonathan et Martha C. NUSSBAUM (dir.), *Women, culture, and development: a study of human capabilities*, coll. WIDER studies in development economics, Oxford : New York, Clarendon Press ; Oxford University Press, 1995, p. 61-104.
- . « Human Functioning and Social Justice: In Defense of Aristotelian Essentialism », *Polit. Theory*, vol. 20, n°2, 1992, p. 202-46.
- . « Aristotelian Social Democracy », dans DOUGLASS, R. Bruce, Gerald M. MARA et Henry S. RICHARDSON (dir.), *Liberalism and the good*, New York, Routledge, 1990, p. 203-52.
- OKIN, Susan Moller. « Poverty, Well-Being, and Gender: What Counts, Who's Heard? », *Philos. Public Aff.*, vol. 31, n°3, juillet 2003, p. 280-316.
- . « Is Multiculturalism Bad for Women? », dans OKIN, Susan Moller, Joshua COHEN, Matthew HOWARD et Martha C. NUSSBAUM (dir.), *Is Multiculturalism Bad for Women?*, Princeton, N.J, Princeton University Press, 1999, p. 7-24.
- . « Feminism and multiculturalism : some tensions », *Ethics*, vol. 108, n°4, 1998, p. 661-84.
- . « Gender Inequality and Cultural Differences », *Polit. Theory*, vol. 22, n°1, 1994, p. 5-24.

- OSHANA, Marina. *Personal autonomy in society*, Aldershot, Hants, England ; Burlington, VT, Ashgate, 2006.
- PEDRERO, Mercedes. « Statistiques et genre: Recensements agricoles, orientations pour une révision des concepts et de la méthodologie », *Organ. N. U. Pour L'alimentation L'agriculture*, 1999. En ligne au : <<http://www.fao.org/docrep/003/x2919f/x2919f00.htm>>, consulté le 3 mai 2016.
- PHILLIPS, Anne. « Women and Human Development: The Capabilities Approach (2000) », *Ethics*, vol. 112, n°2, janvier 2002, p. 398-403.
- . « Feminism and liberalism revisited: has Martha Nussbaum got it right? », *Constellations*, vol. 8, n°2, 2001, p. 249-66.
- RAWLS, John. *Justice as fairness: a restatement*, Cambridge, Mass, Harvard University Press, 2001.
- . *Political liberalism*, New York, Columbia University Press, coll. The John Dewey essays in philosophy, no. 4, 1993.
- RAZ, Joseph. « Autonomy, toleration, and the harm principle », dans MENDUS, Susan (dir.), *Justifying toleration: conceptual and historical perspectives*, Cambridge [England] ; New York, Cambridge University Press, 1988a, p. 155-75.
- . *The morality of freedom*, Oxford, Clarendon Press, 1988b.
- ROBEYNS, Ingrid. « Capabilitarianism », *J. Hum. Dev. Capab.*, 18 février 2016, p. 1-18.
- . « Le concept de «capabilité» d'Amartya Sen est-il utile pour l'économie féministe ? », *Nouv. Quest. Féministes*, vol. 26, n°2, 2007, p. 45.
- . « Sens's Capability Approach and Gender Inequality: Selecting Relevant Capabilities », *Fem. Econ.*, vol. 9, n°2-3, janvier 2003, p. 61-92.
- SCHWARTZMAN, Lisa. « Can Liberalism Account for Women's "Adaptive Preferences"? », *Soc. Philos. Today*, vol. 23, 2007a, p. 175-86.
- . *Challenging liberalism: feminism as political critique*, 2. pr, Univ. Park, Pa, Pennsylvania State Univ. Press, 2007b.
- SEN, Amartya. *Repenser l'inégalité*, traduit par Paul CHEMLA, [Paris], Éd. du Seuil, 2012.
- . « Reason, Freedom and Well-being », *Utilitas*, vol. 18, n°01, 16 février 2006, p. 80-96.

- . « Continuing the conversation », *Fem. Econ.*, vol. 9, n°2-3, janvier 2003, p. 319-32.
- . *Commodities and capabilities*, Delhi, Oxford University Press, 1999a.
- . *Development as freedom*, New York, Knopf, 1999b.
- . « Gender Inequality and Theories of Justice », dans GLOVER, Jonathan et Martha C. NUSSBAUM (dir.), *Women, culture, and development: a study of human capabilities*, coll. WIDER studies in development economics, Oxford : New York, Clarendon Press ; Oxford University Press, 1995, p. 61-104.
- . « Gender and cooperative conflicts. », dans TICKNER, Irene (dir.), *Persistent inequalities : women and world development*, Oxford, Oxford University Press, 1990, p. 123-49.
- . *Resources, values, and development*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1984.
- SPIVAK, Gayatri Chakravorty. « Can the Subaltern Speak », dans NELSON, Cary et Lawrence GROSSBERG (dir.), *Marxism and the Interpretation of Culture*, Urbana, University of Illinois Press, 1988, p. 271-313.
- STOLJAR, Natalie. « Feminist Perspectives on Autonomy », dans ZALTA, Edward N. (dir.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, Fall 2015, 2015. En ligne au : <http://plato.stanford.edu/archives/fall2015/entries/feminism-autonomy/>, consulté le 30 août 2016.
- . « Autonomy and Adaptive Preference Formation », dans VELTMAN, Andrea (dir.), *Autonomy, Oppression, and Gender*, coll. Studies in feminist philosophy, Oxford ; New York, Oxford University Press, 2014, p. 227-52.
- SUPERSON, Anita. « Honky-tonk women: Prostitution and the right to bodily autonomy », dans OSHANA, Marina (dir.), *Personal autonomy and social oppression: philosophical perspectives*, First edition, coll. Routledge studies in contemporary philosophy, n°65, New York, Routledge, Taylor & Francis Group, 2015, p. 181-202.
- . « Deformed desires and informed desire tests », *Hypatia*, vol. 20, n°4, 2005, p. 109-26.

- TERLAZZO, Rosa. « Conceptualizing Adaptive Preferences Respectfully: An Indirectly Substantive Account: Conceptualizing Adaptive Preferences Respectfully », *J. Polit. Philos.*, vol. 24, n°2, juin 2016, p. 206-26.
- . « Adaptive preferences: merging political accounts and well-being accounts », *Can. J. Philos.*, vol. 45, n°2, 4 mars 2015, p. 179-96.
- . « The perfectionism of Nussbaum's adaptive preferences », *J. Glob. Ethics*, vol. 10, n°2, 4 mai 2014, p. 183-98.
- TESCHL, Miriam et Flavio COMIM. « Adaptive Preferences and Capabilities: Some Preliminary Conceptual Explorations », *Rev. Soc. Econ.*, vol. 63, n°2, juin 2005, p. 229-47.
- UYAN-SEMERCİ, Pinar. « A Relational Account of Nussbaum's List of Capabilities », *J. Hum. Dev.*, vol. 8, n°2, juillet 2007, p. 203-21.
- WALSH, Mary Barbara. « Feminism, Adaptive Preferences, and Social Contract Theory », *Hypatia*, vol. 30, n°4, 2015, p. 829-45.
- WATTS, Michael. « The Complexities of Adaptive Preferences in Post-compulsory Education: Insights from the Fable of The Fox and the Grapes », *J. Hum. Dev. Capab.*, vol. 14, n°4, novembre 2013, p. 503-19.
- WOLFF, Jonathan et Avner DE-SHALIT. « On Fertile Functionings: A Response to Martha Nussbaum », *J. Hum. Dev. Capab.*, vol. 14, n°1, février 2013, p. 161-65.
- WOLFF, Jonathan et Avner DE-SHALIT. *Disadvantage*, Oxford, Oxford University Press, coll. Oxford Political Theory, 2013.
- WOLLSTONECRAFT, Mary et Eileen Hunt BOTTING. *A vindication of the rights of woman*, New Haven, Yale University Press, coll. Rethinking the western tradition, 2014.
- YOUNG, Iris Marion. *Justice and the politics of difference*, Princeton, Princeton University Press, 2011.
- . « Le genre, structure sérielle : penser les femmes comme un groupe social », *Rech. Féministes*, vol. 20, n°2, 1994 2007, p. 7.
- . « Review of Sex and Social Justice (1999) », *Ethics*, vol. 111, n°4, juillet 2001, p. 819-23.
- . *Inclusion and democracy*, Oxford ; New York, Oxford University Press, coll. Oxford political theory, 2000.